

CERVEAU : LE GRAND PARTAGE DES IMAGES

SCIENCE & MÉDECINE - SUPPLÉMENT



Le Goncourt à Pierre Lemaitre, la Grande Guerre en héritage

CULTURE - LIRE P. 15 ET L'ENQUÊTE SUR FRANÇOIS WEYERGANS P. 21



MODE : VUITTON ÉLIT LA LIGNE GHESQUIÈRE

STYLES - LIRE PAGE 15

Mercredi 6 novembre 2013 - 69^e année - N° 21399 - 1,80 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directrice : Natalie Nougayrède

La France frappée par plus de 1 000 plans sociaux en un an

■ Une nouvelle vague de restructurations et de fermetures d'entreprises menace plus de 50 000 emplois directs

■ Dans une Europe industrielle qui commence à repartir, la France reste à la traîne

CAHIER ÉCO : LIRE PAGES 1 À 3



LA DÉVEINE MAGNIFIQUE DU MUSICIEN FOLK DES FRÈRES COEN

■ Avec « Inside Llewyn Davis », les cinéastes américains offrent le beau portrait d'un anti-héros LIRE P. 12



ESPIONNAGE PAR LA NSA Snowden plébiscité en Allemagne

► Le gouvernement allemand multiplie les contacts avec les Etats-Unis pour obtenir un « accord de non-espionnage » LIRE P. 2

L'Etat face à la « désindustrialisation inacceptable »

ForagBrandt, La Redoute, Alcatel-Lucent, Tilly-Sabco, Michelin, Gad, Doux... La liste des plans sociaux s'allonge de jour en jour. Jean-Marc Ayrault a beau fustiger, comme lundi 4 novembre à Saint-Etienne, les « discours déclinistes », l'industrie, qui ne représente plus que 13% de la production nationale - contre 18% il y a dix ans -, n'en finit pas de payer un lourd tribut à la crise. Durant sa campagne, François Hollande avait dénoncé cette « désindustrialisation inacceptable », avançant le chiffre de 400 000 emplois perdus de 2007 à 2012 dans les sec-

ne ralentit pas. Selon le ministère du travail, pour les neuf premiers mois de l'année, 736 plans de sauvegarde de l'emploi ont été notifiés, soit une hausse de 16% par rapport à la même période de 2012. Le cabinet d'études Altares évoque le chiffre de 12 790 entreprises ayant déposé leur bilan au troisième trimestre (+7,5% en un an). Près de 53 000 emplois se trouvent aujourd'hui menacés par des procédures collectives (+5% en un an).

Prenant le contrepied de Lionel Jospin et de son fameux « L'Etat ne peut pas tout », François Hollande n'est pas resté l'arme au pied. Bravant sa majorité, qui y a vu un cadeau sans contrepartie au patronat, il a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) de 20 milliards d'euros en faveur des entreprises. Il a aussi mis en place une Banque publique d'investissement, lancé des aides à l'innovation et un programme « Nouvelle France industrielle » doté de 34 plans sectoriels. Mais les résultats se font attendre.

Dans un entretien aux Echos du 5 novembre, M. Gallois adresse un satisfecit au gouvernement, jugeant que le CICE a permis de « réduire presque de moitié l'écart de compé-

tivité » avec l'Allemagne sur le coût du travail. « Mon sentiment, ajoute le commissaire général à l'investissement, est que l'industrie a touché le fond de la piscine et que, pour une partie d'entre elle, l'horizon s'éclaircit. » Mais en octobre, selon l'indice PMI-manufacturier, si la croissance dans l'industrie s'est légèrement accélérée dans l'ensemble de la zone euro, elle s'est de nouveau détériorée en France.

Pour l'opinion, en revanche, l'horizon s'assombrit. Et force est de constater que la loi du 14 juin relative à la sécurisation de l'emploi, issue d'un accord interprofessionnel signé en janvier - et qui permet de maintenir l'emploi en contrepartie de sacrifices, notamment salariaux, pendant deux ans -, a produit peu de fruits.

En d'autres termes, les outils existent, mais ils ne sont pas pleinement opérationnels. Peut-être est-ce parce que, comme le suggère M. Gallois, on attend encore de l'Etat qu'il crée un « écosystème favorable ». Pour l'heure, sur fond de désespérance sociale et de colères ponctuelles, le déclin industriel continue. L'enrayer suppose plus que jamais la mobilisation de tous les acteurs. ■

AUJOURD'HUI

Sombre palmarès sur la pollution

Deux ONG publient la liste noire des dix sites les plus pollués au monde : les conséquences sanitaires sont particulièrement marquées en Russie et Indonésie.

PLANÈTE - PAGE 6

A Paris, NKM déroule son programme

La candidate de l'UMP à la Mairie, Nathalie Kosciusko-Morizet, a présenté ses sept priorités pour l'élection de mars prochain. En tête, la sécurité et le logement.

POLITIQUE - PAGE 8

Les évêques défendent les Roms

Mgr Georges Pontier, président de la Conférence des évêques, réunie à Lourdes, s'est inquiété des « propos haineux » et « des surenchères politiciennes » sur les Roms.

SOCIÉTÉ - PAGE 11

ÉDITORIAL

teurs manufacturiers. Mais, dès son élection, l'hémorragie a repris. Petroplus, PSA ou Arcelor-Mittal ont démontré l'impuissance de l'Etat à inverser la tendance.

Un an après le rapport de Louis Gallois - qui avait eu, à gauche, l'effet d'un électrochoc - et le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi qui en avait découlé, la ronde infernale des plans sociaux

LE REGARD DE PLANTU

TUNISIE



2011

2013

DÉBATS

De Dreux à Brignoles : pourquoi les socialistes n'ont rien appris

Par Françoise Gaspard. Historienne et sociologue, l'ancienne maire (PS) de Dreux déplore que les socialistes ne parlent pas du rôle positif de l'immigration. LIRE PAGE 20

ARGENT & PATRIMOINE Impôts : alléger la facture

► Comment investir dans l'immobilier locatif ou les PME

SUPPLÉMENT

Théâtre Nanterre-Amandiers du 8 nov. au 20 déc.

Phèdre
Texte Jean Racine
Mise en scène Jean-Louis Martinelli



Avec Delphine Cogniard
Hammou Graïa
Mounir Margoum
Sylvie Milhaud
Sophie Rodrigues
Anne Suarez
Gaëlle Voukissa
Abbès Zahmani

Scénographie Gilles Taschet
Lumière Jean-Marc Skatchko
Costumes Catherine Leterrier & Sarah Leterrier
Coiffures et maquillage Françoise Chaumayrac
Assistante à la mise en scène Amélie Wendling

www.nanterre-amandiers.com
01 46 14 70 00

NSA : Berlin exige des garanties de Washington

Une partie de l'opinion allemande soutient Edward Snowden, l'ex-consultant de l'Agence américaine de sécurité

Berlin
Correspondant

L'ex-consultant de l'Agence de sécurité américaine (NSA) Edward Snowden, réfugié à Moscou depuis le mois de juillet, est en train de devenir un héros en Allemagne. « *Asyl für Snowden!* », affiche la « une » du *Spiegel* du 4 novembre. Dans l'hebdomadaire, 51 personnalités allemandes réclament que l'Allemagne l'accueille. Parmi celles-ci, des intellectuels, des sportifs, un chef d'entreprise et trois responsables politiques : le président de Die Linke, le parti de la gauche radicale, Gregor Gysi, une responsable des Verts et même Heiner Geissler, un ancien dirigeant de la CDU (et d'Attac), qui, à 83 ans, fait le bonheur des talk-shows télévisés en raison de sa liberté de ton.

Aucun membre du Parti social-démocrate ne soutient cette démarche. Alors que le SPD pourrait se voir confier le ministère des affaires étrangères au sein de la grande coalition en cours de négociation avec la CDU d'Angela Merkel, la prudence est manifestement de mise dans ses rangs, malgré la pression de l'opinion publique et des médias allemands depuis que l'on sait que les services secrets américains ont espionné les communications de la chancelière.

Dans la course au soutien à Edward Snowden, le vainqueur incontesté est le député Verts Hans-Christian Ströbele. Cet élu de Berlin est le premier responsable politique occidental à avoir rencontré l'Américain réfugié à Moscou. Accompagné de deux journalistes allemands, M. Ströbele a été reçu durant trois heures par M. Snowden le 31 octobre, dans un lieu tenu secret de la capitale russe.

Alors que l'ancien consultant semble très inquiet de ce qui peut lui arriver en juillet 2014, quand la Russie cessera en principe de lui accorder l'asile, cet entretien semble indiquer qu'Edward Snowden aimerait être accueilli en Allemagne, l'Etat occidental où il a, apparemment, le plus de soutiens.

Au lendemain de son déplacement à Moscou, le député écologiste a indiqué que le consultant était prêt à venir témoigner devant le Bundestag si l'Allemagne s'engageait à ne pas l'extrader vers les Etats-Unis. En revanche, il semble



Le député Vert Hans-Christian Ströbele s'adresse à la presse, le 1^{er} novembre à Berlin, à son retour de Moscou où il avait rencontré Edward Snowden la veille (ci-contre). JOHN MACDOUGALL/AFP ET REUTERS

très réservé face à l'éventualité de répondre aux questions d'une délégation du Bundestag qui viendrait l'interroger à Moscou, comme cela est juridiquement possible. Le Bundestag devrait étudier cette affaire en commission mercredi 6 novembre et en séance le 18 novembre, en présence d'Angela Merkel.

Edward Snowden est en train de devenir un héros en Allemagne. « Asyl für Snowden ! », affiche la « une » du « Spiegel »

On peut penser que la chancelière fera alors le point sur les négociations que l'Allemagne mène avec les Etats-Unis. La chancelière n'entend pas remettre en cause les liens

qui unissent Berlin et Washington. Son porte-parole, Steffen Seibert, l'a implicitement confirmé, lundi 4 novembre : « *Le lien transatlantique reste pour nous, Allemands, d'une importance supérieure* », a-t-il déclaré. Auparavant, il avait expliqué devant les journalistes que « *les conditions préalables* » pour accorder l'asile à Edward Snowden n'étaient pas réunies.

Cela n'empêche pas le gouvernement allemand d'agir très concrètement auprès de l'administration américaine. Depuis le Conseil européen du 25 octobre, M^{me} Merkel a déjà envoyé deux délégations à Washington. Le 30 octobre, son conseiller diplomatique, Christoph Heusgen, et le coordinateur des services secrets, Günter Heiss, ont rencontré Susan Rice, conseillère de Barack Obama pour les questions de sécurité, James Clapper, directeur du renseignement, et

Lisa Monaco, conseillère du président pour la lutte contre le terrorisme. Et lundi, Gerhard Schindler et Hans-Georg Maassen, les patrons des deux services de renseignement allemands, rencontraient notamment Keith Alexander, le directeur de la NSA.

Objectif de ces entretiens, qui n'ont donné lieu à aucun compte rendu officiel : parvenir à un « *accord de non-espionnage* » le plus tôt possible, probablement au début de 2014. M. Heusgen et Heiss auraient obtenu l'accord de principe de leurs interlocuteurs. Mais tant la portée de cet accord que son caractère contraignant ou non restent à définir. Aux Nations unies enfin, l'Allemagne et le Brésil ont déposé un projet de résolution visant à sanctionner les abus de la surveillance électronique.

Certaines voix s'élèvent au Parlement européen, notamment chez



les Verts, pour mettre en garde l'Allemagne, dont les démarches isolées pourraient diviser l'Union européenne. Contrairement à ce qui avait été affirmé lors du Conseil européen du 25 octobre, la France ne semble pas être associée aux démarches allemandes. Si les Américains privilégient le contact avec l'Allemagne, une délégation

de membres du Congrès devrait, selon Chris Murphy, le président de la commission Europe du Sénat américain, prochainement se rendre à Berlin ainsi qu'à Paris et à Madrid pour tenter d'apaiser les tensions provoquées par les révélations sur les écoutes américaines dans ces trois pays. ■

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE

Les initiatives allemandes éclipsent la discrétion française

L'UNITÉ franco-allemande affichée au lendemain du sommet européen du 25 octobre à Bruxelles sur la mise en place d'un « *accord de non-espionnage* » avec les Etats-Unis a-t-elle déjà vécu ? Le contraste est, en effet, saisissant entre la mobilisation publique des autorités allemandes, qui ont déjà envoyé deux délégations à Washington, et la discrétion apparente observée à Paris, alors que la France s'était montrée très offensive après les révélations sur l'ampleur des activités de l'Agence nationale de sécurité (NSA) américaine.

Alors que la chancelière allemande, Angela Merkel, semble aujourd'hui mener la mobilisation européenne, la France se défend pourtant de toute passivité sur cette question.

« *Les Allemands ont besoin de faire davantage de mouvements car leur opinion est plus sensible à ce débat sur les libertés publiques que la nôtre* », observe-t-on au Quai d'Orsay.

Toutefois, insiste un diplomate, « *nous avons une méthodologie et un objectif commun avec les Allemands* ». Il y a « *une coordination, mais pas une négociation franco-allemande* » car, dit-il, « *les questions de renseignement se traitent, par définition, au niveau bilatéral* ». A ce stade, glisse-t-il non

sans malice, « *on ne ressent pas le besoin d'embarquer des caméras dans des avions pour montrer que l'on discute avec nos amis américains* »...

A l'ONU aussi, l'Allemagne mène la danse. A la surprise générale, le Brésil et l'Allemagne ont déposé, vendredi 1^{er} novembre, un projet de résolution aux Nations unies pour sanctionner les abus en matière de surveillance électronique. L'initiative émane certes des deux pays dont les dirigeants ont été écoutés par la NSA, conduisant notamment la présidente brésilienne, Dilma Rousseff, à annuler, cet été, une visite aux Etats-Unis.

Si ce texte ne mentionne aucun pays, il vise toutefois clairement les Etats-Unis et appelle à la mise en place de « *mécanismes nationaux indépendants de supervision capables de garantir la transparence de l'Etat et sa responsabilité dans le cadre des activités liées à la surveillance des communications, leur interception et la collecte des données personnelles* ».

Les résolutions de l'Assemblée générale n'étant pas contraignantes, cette déclaration a, avant tout, une portée symbolique. Mais dans le contexte de polémique planétaire sur les activités de la NSA, l'initiative a forcément

une portée diplomatique.

Or, là encore, la France brille par sa discrétion, alors qu'elle est généralement très active au sein du Conseil de sécurité et a, jusque-là, été en pointe dans la dénonciation des abus de l'espionnage américain. Interrogée, lundi 4 novembre, par *Le Monde*, la représentation française auprès de l'ONU a cependant affirmé que la France a été associée à la rédaction de ce texte, qui lui a été soumis il y a une dizaine de jours, sans pour

Selon le Quai d'Orsay, l'opinion allemande est plus sensible au débat sur les libertés publiques

autant être à l'origine de la démarche. « *On ne voit pas ce texte d'un mauvais œil* », dit-on au Quai d'Orsay, tout en soulignant qu'il ne s'agit pas « *d'une résolution contre la NSA, mais d'un texte sur la régulation d'Internet et la protection des données* ».

Au-delà de ces divergences tactiques franco-allemandes, un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay estime que Paris doit aussi profiter de ce débat qui touche à la défense nationale pour revoir

de fond en comble l'approche européenne en matière de sécurité stratégique. Cette crise, insiste-t-il, est aussi la conséquence d'une « *politique industrielle de "bisounours"* », l'Europe ayant ouvert en grand ses frontières à la concurrence, au nom du dogme du libre-échange. Or elle est le seul continent au monde à ne pas exiger une réciprocité, notamment envers la Chine, qui applique un protectionnisme sourcilieux sur certains marchés qui touchent au renseignement.

Conséquence : des secteurs entiers, notamment dans le domaine stratégique des télécoms, sont passés sous contrôle étranger. « *Il est urgent, pour l'Europe et la France, de renforcer ses outils d'autonomie en matière numérique, souligne ce diplomate. Cela veut dire que nous devons réimplanter certaines activités sur notre sol, à commencer par le stockage des données.* »

Mais sur ce point, il est peu probable que les Allemands soient sur la même longueur d'onde. Berlin s'est toujours montré très réticent à endosser des initiatives européennes qui pourraient nuire à ses liens commerciaux privilégiés avec la Chine. Et aussi à endosser toute initiative qui puisse affaiblir le lien transatlantique. ■

YVES-MICHEL RIOLS

Premières révélations sur le ciblage des pays « hostiles »

EDWARD SNOWDEN a-t-il franchi la frontière qu'il s'était fixé : limiter ses révélations aux pratiques d'espionnage de la NSA visant des pays alliés des Etats-Unis, afin de ne pas être accusé de se livrer à des activités antiaméricaines ? Rendre publiques les méthodes mises en œuvre à l'encontre de pays « hostiles » alimenterait l'accusation de trahison dont il fait l'objet de la part de la justice américaine.

C'est pourtant ce que l'ex-informaticien de la NSA, réfugié à Moscou, a commencé à faire, en transmettant au *New York Times* et au *Guardian* de nouvelles pièces à conviction. En 2009, selon l'un de ces documents, la NSA a ainsi suivi à la trace l'ayatollah Ali Khamenei, le Guide suprême iranien, lors d'un déplacement au Kurdistan. Des satellites américains ont intercepté les messages échangés par son entourage et enregistré les caractéristiques de ses véhicules et de leurs armements.

A Bagdad, l'art de l'intrusion dans les ordinateurs développé par la NSA a fait merveille pour capter des messages d'islamistes. Un rapport de 2007 dresse la liste des six « *cibles durables* » de la NSA : la Chine, la Russie, la Corée du Nord, l'Irak, l'Iran et le Venezue-

la. Ces nouveaux documents relatent des opérations comme l'interception de 478 courriels qui a permis de déjouer le complot visant à assassiner l'auteur suédois de caricatures de Mahomet. Mais ils traduisent aussi l'hypocrisie du discours américain mettant en avant la lutte contre le terrorisme (qui n'absorbe que 35 % du budget de la NSA), alors que l'agence se livre à un espionnage politique, industriel ou militaire à grande échelle.

Le caractère indiscriminé de la collecte de données parfois inexploitable faute de compétences linguistiques, l'oubli des buts poursuivis et la faiblesse des résultats au regard des moyens engagés apparaissent également.

Paradoxe ? Tout en prenant le risque d'élargir le champ de ses révélations, Edward Snowden en appelle à « *la communauté internationale* » pour que cessent les poursuites diligentes contre lui. « *Dire la vérité n'est pas un crime* », proclame-t-il dans une lettre publiée le 1^{er} novembre par des médias allemands. La réponse est venue, lundi 4 novembre, de la Maison Blanche : « *M. Snowden a violé la loi américaine. Il devrait rentrer aux Etats-Unis et affronter la justice.* » ■

PHILIPPE BERNARD

Martin Schulz un peu seul en campagne pour les européennes de mai 2014

Le président du Parlement européen doit être désigné tête de liste des partis socialistes

Rencontre

Bruxelles
Bureau européen

Martin Schulz se cherche un adversaire pour les élections européennes de mai 2014. L'actuel président du Parlement européen (PE), en passe d'être désigné, mercredi 6 novembre, par le Parti socialiste européen comme candidat à la succession de José Manuel Barroso est, à ce jour, le seul postulant en lice.

Soucieux de « politiser » le choix du président de la Commission européenne, le social-démocrate allemand y voit une bonne occasion de redorer la légitimité d'une institution affaiblie par la crise de la zone euro.

« Les grandes forces politiques ont besoin d'une compétition pour affronter leur vision de l'Europe », dit-il dans un entretien au Monde : « Il ne faut pas réduire le débat à un affrontement entre les pro- et les anti-Europe », assure-t-il, comme pour enrayer la montée en puissance des extrêmes : « Nous devons offrir le choix entre une Europe du centre droit et une Europe du centre gauche, une Europe libérale et une Europe socialiste, pour aider à sa démocratisation. »

Seul problème pour Martin Schulz (SPD), qui rêve d'en découler avec un candidat « fort » issu de la droite : l'autre grande famille politique, le Parti populaire européen (PPE), hésite à suivre la démarche préconisée par l'actuel président du PE. Dans son camp, Angela Merkel (CDU) tempore à ce sujet, alors que certains prétendants, comme le Français Michel Barnier (UMP), ambitionnent eux aussi de mener la campagne dans l'espoir de succéder à M. Barroso.

« Il ne faut pas s'inquiéter des autres partis, et encore moins de Martin Schulz », aurait assuré la chancelière lors d'une récente discussion sur la question entre dirigeants du PPE, en marge du Conseil européen des 24 et 25 octobre.

Pour elle, même si le Parlement européen est censé élire le patron de la commission, c'est aux chefs d'Etat et de gouvernement de proposer un nom, et, donc, de garder la main sur ce genre de nominations.

« Si le PPE ne veut pas participer à une compétition démocratique en Europe, c'est son problème », réplique Martin Schulz. La « démocratisation » souhaitée par le chef

Les familles politiques en quête de candidats

Les différentes familles politiques tentent de s'organiser pour préparer les élections européennes de mai 2014, et la formation de la prochaine Commission. A droite, la désignation d'un chef de file divise le Parti populaire européen. Aucune décision ne sera prise avant mars. Les écologistes doivent lancer, dimanche 10 novembre, des primaires sur Internet pour départager les six candidats en lice : le Français José Bové, les Allemands Rebecca Harms et Ska Keller, l'Italienne Monica Frassoni, l'Autrichienne Ulrike Lunacek, et la Néerlandaise Jolanda Verburg. Les libéraux vont aborder la question lors d'un congrès à Londres, fin novembre.

A ce jour, seul Olli Rehn, le commissaire chargé des affaires économiques, est en lice, mais Guy Verhofstadt pourrait se déclarer. Enfin, le Parti de la gauche européenne devrait quant à lui désigner en décembre Alexis Tsipras, le dirigeant du parti d'opposition grec Syriza, pourfendeur de l'austérité.

PHILIPPE RICARD

de fil des socialistes, ou « Spitzenkandidat », n'est pas non plus du goût d'Herman Van Rompuy. Le président du Conseil européen considère qu'il s'agit même d'une « fausse bonne idée ». Candidat à rien, l'ancien premier ministre belge devrait jouer un rôle clef après les élections européennes pour dénicher le futur numéro un de la Commission. Mais il craint un clash entre les institutions, si un candidat parvenait à rassembler une majorité parmi les eurodéputés, sans être adoubé par les chefs d'Etat et de gouvernement. Ou vice-versa.

Martin Schulz se dit prêt à jouer son va-tout, même si sa formation devait arriver derrière le PPE : « L'écart risque d'être serré, de l'ordre de cinq ou six sièges entre les deux principales familles politiques », veut-il croire : « Pourra prétendre diriger la Commission celui ou celle qui aura une majorité d'eurodéputés derrière lui », dit-il, sans écarter une coalition avec des groupes plus modestes, comme les écologistes, voire les libéraux.

Pendant, la campagne de Martin Schulz est d'autant plus incertaine qu'une partie de son destin est dans les mains... d'Angela Merkel. Un soutien trop appuyé de la chancelière en cas d'accord

« J'ai du mal à m'imaginer qu'Angela Merkel vote pour un socialiste lors des élections européennes. Ce serait une première »
Martin Schulz

de gouvernement entre la gauche et la droite allemande ne serait pas nécessairement un avantage pour battre campagne aux côtés de ses camarades socialistes, en particulier en France, et dans le Sud de la zone euro.

« J'ai du mal à m'imaginer qu'Angela Merkel vote pour un socialiste lors des prochaines élections européennes. Ce serait une grande première », ironise Martin Schulz : « Je ne crois pas que le SPD et la CDU se prononceraient sur la présidence de la Commission dans le cadre d'un contrat de grande coalition », dit celui qui se présente souvent comme « l'autre Allemand », capable d'offrir une alternative en Europe aux positions d'Angela Merkel.

Le « M. Europe » du SPD participe aux tractations pour former le prochain gouvernement d'Angela Merkel. S'il veut faire entendre sa différence, il ne cherche pas non plus à accabler la chancelière allemande, présentée comme la reine de l'austérité.

« Soyons honnêtes, il ne s'agit pas seulement de la philosophie d'Angela Merkel » observe-t-il, en esquissant son programme : « Nous avons besoin d'une combinaison entre une discipline budgétaire durable et un projet de relance économique par des investissements stratégiques et la lutte contre le chômage des jeunes. »

Le candidat socialiste considère, comme la chancelière, et contre l'avis d'un de ses soutiens officiels à gauche, François Hollande, qu'une réforme ponctuelle des traités pourrait être nécessaire pour bâtir l'Union bancaire, le grand chantier du moment. « Nous souhaitons tous la mise en place de l'union bancaire. Nous ne pouvons pas créer des structures parallèles. Il y a donc une logique à renforcer la Commission. » ■

Washington presse l'Albanie d'accueillir l'arsenal chimique syrien pour destruction

Le premier ministre, Edi Rama, a interdit en septembre l'importation de déchets toxiques

Les Etats-Unis ont sollicité l'Albanie pour qu'elle organise sur son sol la destruction de l'arsenal chimique syrien. Tirana étudie l'offre attentivement. La proposition a été formulée la semaine dernière. Ses détails n'en sont pas encore connus. En visite à Paris, lundi 4 novembre, où il a été reçu par son homologue Laurent Fabius, le ministre des affaires étrangères albanais, Ditmir Bushati, a confirmé au Monde que Washington avait « approché » son gouvernement. « Mais nous n'avons pris aucune décision à ce jour, dit-il. On n'est même pas descendu au niveau des discussions techniques. »

Plusieurs autres pays, sollicités par les Etats-Unis, ont déjà refusé, notamment la Norvège. L'Albanie présente certains avantages, notamment géographiques, en raison de sa proximité et de la facilité d'un possible transport des stocks par voie maritime. En outre, elle dispose d'une expérience particulière dans le domaine de la neutralisation d'arsenal chimique. En 2007, elle était devenue la première nation à entièrement détruire son propre arsenal, accumulé sous le régime du dictateur communiste Enver Hoxha.

Ces stocks – près de 16 tonnes, notamment du gaz moutarde de facture ancienne – auraient été importés dans les années 1970 d'une provenance non spécifiée. Ils ont été découverts fin 2002 dans des bunkers à quelques dizaines de kilomètres de Tirana, parmi les centaines de milliers d'abris construits au cours des décennies précédentes dans tout le pays. La destruction des stocks avait été financée par les Etats-Unis, à hauteur de 35 millions d'euros. Le département de la défense américain avait supervisé l'opération.

Dans le cas de l'arsenal syrien, toutefois, l'ampleur des stocks à éradiquer et les conditions de sécurité en Albanie posent un défi d'une autre ampleur.

Or le temps presse pour Washington. L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a annoncé que ses inspecteurs, arrivés en Syrie il y a un mois, avaient placé des scellés sur l'ensemble du stock de 1000 tonnes d'agents chimiques et de 290 tonnes d'armes chimiques déclaré par Damas.

Le conseil exécutif de l'OIAC



En 2008, à Gerdec, à 11 km de Tirana, un dépôt de munitions anciennes, qu'une société américaine était chargée de détruire, avait explosé, tuant 26 personnes et en blessant des centaines d'autres. HEKTOR PUSTINA/AP

doit déterminer un calendrier d'ici au 15 novembre. Officiellement, Washington reste optimiste sur la capacité à respecter l'échéance du 30 juin 2014, date butoir à laquelle la destruction devra être achevée.

Pour l'heure, le gouvernement albanais reste très prudent dans son expression. Il est confronté à une équation complexe. Investi premier ministre le 15 septembre,

« Vu la faiblesse de notre Etat et le haut danger de l'arsenal syrien, on aurait la recette pour un désastre »

Blendi Kajsii
membre de l'Alliance contre l'importation de déchets

après la victoire de son parti aux élections législatives de juin, le socialiste Edi Rama veut préserver l'orientation atlantiste et proeuropéenne de son pays.

Figurant parmi les Etats les plus pauvres d'Europe, l'Albanie a besoin de soutiens occidentaux. Mais d'autres considérations entrent aussi en ligne de compte et

expliquent l'absence de réponse publique, depuis plusieurs jours, à la demande américaine.

En effet, deux jours après son entrée en fonction officielle, Edi Rama a décidé d'interdire l'importation de déchets toxiques, dangereux ou non, tenant ainsi un engagement électoral sur un sujet très sensible en Albanie. En novembre 2011, le gouvernement de centre droit de Sali Berisha avait autorisé l'importation de 55 produits toxiques, provoquant la fureur des organisations de défense de l'environnement.

« L'Albanie postcommuniste n'a pas été très regardante sur les questions environnementales, explique Albert Rakipi, directeur de l'Institut albanais des affaires internationales. Il serait totalement erroné de dire oui aujourd'hui, quelques semaines après l'interdiction décidée par le nouveau gouvernement. Cela créerait de la confusion chez les gens. En plus, ce n'est pas une façon de développer l'Albanie. Si on considère que le tourisme a un vrai potentiel économique chez nous, il faut être conséquent. »

L'Alliance contre l'importation de déchets (AKIP) avait réuni plus

de 64 000 signatures (au-delà de la barre des 50 000 nécessaires), afin d'exiger un référendum sur la question des déchets toxiques. La Cour constitutionnelle avait jugé cette pétition valide. Le référendum devait être organisé fin décembre. C'était avant l'interdiction décidée par le gouvernement Rama.

« Celui-ci est aujourd'hui face à une contradiction majeure, souligne Blendi Kajsii, l'un des représentants de l'AKIP. En Albanie, les gouvernements ont tendance à être serviles vis-à-vis des alliés occidentaux, américains ou européens. Ils cherchent leur légitimité à l'extérieur. Mais qui prend en compte dans ce cas les intérêts albanais ? Vu les faibles capacités administratives de notre Etat et le haut danger de l'arsenal syrien, on aurait la recette pour un désastre. »

Le 15 mars 2008, une explosion dans un dépôt de munitions situé dans le village de Gerdec, près de Tirana, avait fait 26 morts et des centaines de blessés. Une société américaine avait la charge de détruire ces stocks de munitions anciennes, en partenariat avec le ministère de la défense. ■

PIOTR SMOLAR

Le nord du Kosovo renvoyé à ses tourments, après les incidents lors des élections municipales

Des nationalistes serbes ont détruit des urnes dans plusieurs bureaux de vote à Mitrovica

Trou noir ou zone grise : les expressions utilisées depuis treize ans pour qualifier le nord du Kosovo, peuplé presque exclusivement de Serbes, ne sont pas près de s'épuiser. Les élections municipales organisées au Kosovo, dimanche 3 novembre, ont été émaillées d'incidents dans cette zone. Dans le reste du pays, le vote a eu lieu de façon correcte, selon les observateurs internationaux, avec notamment une forte participation des Serbes vivant dans les enclaves du sud. La participation générale, selon des résultats préliminaires ne tenant pas compte du nord, s'est élevée à 47,83 %.

Mais à Mitrovica-Nord, de l'autre côté de la rivière Ibar qui coupe la ville en deux, les opérations de vote ont été brutalement interrompues. Vers 17 heures, des hommes masqués ont agressé le personnel de trois bureaux installés dans une école et deux lycées, détruisant les urnes. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a aussitôt retiré ses

observateurs des bureaux de vote, pour raisons de sécurité.

Les véhicules de la mission civile européenne Eulex, qui accompagnaient les observateurs chargés des urnes en provenance de Zvecan, Leposavic et Zubin Potok, ont été la cible de jets de pierres. La participation, dans ces deux dernières communes, s'était élevée à 22 %.

Pendant la journée, à Mitrovica-Nord, des hommes menaçants ont insulté les habitants qui avaient décidé de voter. Interrogé par téléphone, Olivier Ivanovic, candidat modéré pour le poste de maire de Mitrovica-Nord, rejette la responsabilité des violences sur des « éléments extérieurs » conviés par des activistes serbes locaux. Des éléments nationalistes qui seraient proches du Parti démocratique de Serbie (DSS). « Ils insultaient tout le monde, y compris ma famille, mes amis. Beaucoup de gens ont décidé d'aller voter quand la nuit est tombée, car ils avaient peur avant. » Olivier Ivanovic estime que le scrutin au nord ne peut être validé.

Les activistes serbes locaux, partisans d'une ligne dure et d'un boycottage, jugeaient le vote illégitime : il était organisé – une première depuis 2008 dans cette partie du pays – dans le cadre de la loi électorale kosovare. Un début de reconnaissance de souveraineté qui ne dit pas son nom.

Les nationalistes n'accordent

A Mitrovica-Nord, des hommes menaçants ont insulté les habitants qui avaient décidé de voter

aucune crédibilité à l'Association des municipalités serbes du nord qui doit voir le jour, estimant que les Serbes perdront leurs pouvoirs en matière de justice et de police. Cette Association doit remplacer progressivement les fameuses « structures parallèles » serbes, dénoncées par Pristina. Leur dispa-

rition est exigée par l'Union européenne, avant toute avancée sur la voie de l'intégration.

Pourtant, la Serbie avait appelé la population locale (quelque 40 000 Serbes) à se rendre aux urnes. Ces incidents auraient-ils pu être évités, avec davantage de pressions du gouvernement serbe ? Le premier ministre, Ivica Dacic, a dénoncé les agissements « d'extrémistes de droite qui mettent en danger la survie des Serbes du Kosovo. » Mais Olivier Ivanovic, à Mitrovica, reproche à Belgrade de « ne pas avoir envoyé un message clair à la population locale sur le fait qu'il ne leur arriverait rien s'ils participaient à l'élection. »

Cet échec ne remet pas en cause l'idée d'une normalisation entre la Serbie et son ancienne province, indépendante depuis 2008. Mais la mise en œuvre de l'accord historique signé en avril entre les deux gouvernements, sous l'égide de Bruxelles, paraît plus complexe que jamais. ■

P. SM.

Walid Danguir, 32 ans, meurt une heure après son interpellation à Tunis

La torture policière et les mauvais traitements en prison perdurent en Tunisie

Aucun médecin n'étant disponible ce dimanche 3 novembre, l'avocate Radhia Nasraoui, présidente de l'Organisation contre la torture en Tunisie, a fait venir in extremis un photographe avant que le corps de Walid Danguir soit enterré. L'homme, âgé de 32 ans, est mort des suites des mauvais traitements infligés par des policiers à l'issue de son interpellation, le 1^{er} novembre, dans un quartier de Tunis. Des pratiques héritées de l'ancien régime qui perdurent en Tunisie, premier pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à avoir adopté, le 9 octobre, le principe de la création d'une Autorité nationale de prévention de la torture après avoir ratifié, en juin 2011, le protocole de la Convention des Nations unies contre la torture.

Lundi, le ministère de l'intérieur a annoncé l'ouverture d'une enquête judiciaire et administrative pour déterminer les circonstances exactes de la mort de Walid Danguir. Le rapport d'autopsie n'a toujours pas été rendu public. Mais pour Radhia Nasraoui, il ne fait aucun doute que l'homme « a été torturé le plus sauvagement du monde ».

Le « dialogue national » suspendu

Les pourparlers entre le gouvernement tunisien, dominé par le parti islamiste Ennahda, et l'opposition ont échoué, lundi soir 4 novembre, date limite fixée dans le cadre d'un « dialogue national » engagé le 25 octobre pour nommer un nouveau chef de gouvernement. L'actuel premier ministre, Ali Larayedh (Ennahda), s'était engagé par écrit à céder la place à un indépendant pour sortir la Tunisie d'une profonde crise politique, mais aucun consensus ne s'est dégagé.

« J'ai été appelé par la famille quand elle a récupéré le corps, raconte cette militante des droits de l'homme encore sous le choc. J'ai vu le cadavre avec des traces horribles, des dents cassées, le crâne comme défoncé, du sang qui s'était écoulé du nez et des oreilles... Il avait une grosse bosse derrière l'oreille, et des traces bleues au niveau des poignets, des chevilles et derrière les genoux, comme s'il avait subi la torture du poulet rôti », une pratique qui consiste à ficeler la victime et à la faire tourner sur elle-même. Zied Ben Taleb, le photographe qui a pris les clichés, confirme : « Il a reçu des coups très graves, il a dû être tiré ou accroché. »

Impunité

Recherché pour usage et trafic de cannabis et association de malfaiteurs, Walid Danguir a tenté de fuir sur sa moto, quand il a été interpellé par la police en fin d'après-midi le 1^{er} novembre, à proximité du quartier de Bab Jedid où il réside. Une heure après, sa famille recevait un appel du poste de police où il avait été emmené annonçant son décès.

Les photos prises par Zied Ben Taleb ont, depuis, fait le tour des réseaux sociaux. Mais rares sont les personnalités qui ont réagi, à l'exception de quelques-unes dont Maya Jribi, secrétaire générale du parti Al-Joumhouri, qui a fait part de son indignation sur sa page Facebook, s'attirant en retour des commentaires fort peu amènes. Selon M^{me} Nasraoui, l'Organisation contre la torture en Tunisie reçoit « des plaintes de manière continue » pour torture, surtout dans les prisons. « Cette pratique ancrée n'a jamais disparu et l'impunité persiste », accuse-t-elle. Dans une quasi-indifférence. ■

ISABELLE MANDRAUD

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Le Mouvement du 23 mars annonce la fin de sa rébellion

KAMPALA. La direction politique du Mouvement du 23 mars (M23) a annoncé, mardi 5 novembre, qu'elle mettait un terme à sa rébellion. Ce communiqué signé depuis Kampala pourrait ouvrir la voie à la signature d'un accord de paix avec Kinshasa. Les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) avaient auparavant annoncé avoir remporté une « victoire totale », affirmant que les derniers rebelles avaient fui vers le Rwanda voisin. « Runyoni et Chanzu sont tombées, on a fini le travail », a affirmé le lieutenant-colonel Olivier Amuli, un porte-parole de l'armée pour la province du Nord-Kivu, dans l'est de la RDC. Le M23 « a pris la poudre d'escampette », a ajouté, sous couvert d'anonymat, un officier des Forces armées de la RDC (FARDC). Le M23, né d'une mutinerie d'anciens rebelles, essentiellement tutsi, semble avoir été lâché par le Rwanda et l'Ouganda, les deux pays accusés par les Nations unies de le soutenir. — (AFP) ■

Au Caire, le procès du président déchu Mohamed Morsi a été ajourné

L'ancien chef d'Etat égyptien est apparu pour la première fois en public depuis son éviction

Le Caire
Correspondance

Il faut se battre pour l'apercevoir, se frayer un chemin entre les gorilles de la sécurité et la cohorte de journalistes qui se rue sur les grilles à son arrivée. De l'autre côté du box, Mohamed Morsi affiche un calme insolent. La scénographie est travaillée. Vêtu d'un costume sombre, le président déchu est seul face à ses juges, les mains jointes, décontracté et souriant. Ses six coaccusés, habillés du costume blanc de prisonnier, tournent le dos aux magistrats, dans un geste d'affront délibéré.

Renversé par l'armée le 3 juillet, Mohamed Morsi a fait, lundi 4 novembre au tribunal du Caire, sa première apparition publique après quatre mois de détention au secret, donnant le ton immédiatement. « Je suis le président de la République, ce procès est illégitime. Je ne reconnais pas un tribunal qui tient son autorité d'un coup d'Etat », assène-t-il alors que le juge tente de couvrir sa voix en lisant les noms des accusés et les chefs d'accusation.

Fin novembre 2012, Mohamed Morsi s'octroyait par décret présidentiel les pleins pouvoirs, au-delà de la supervision judiciaire. Quelques jours après cette déclaration constitutionnelle, des affrontements éclatent devant le palais présidentiel entre milices des Frères musulmans et anti-Morsi, faisant au moins 10 morts au total dans les deux camps et des centaines de blessés. Des événements sanglants pour lesquels le président déchu comparait, accusé d'« incitation au meurtre de manifestants ». Six autres cadres de la confrérie, dont son directeur de cabinet, Ahmed Abdel-Ati, et le dernier arrêté en date, Essam Al-Arian, vice-président du Parti de la liberté et de la justice, appareil politique des Frères, sont à ses côtés sur le banc des accusés. Sept autres sont en cavale, toujours recherchés par la police.

Le premier jour de ce procès historique, celui du premier président civil et élu de l'Egypte moderne, s'est tenu dans un semi-huis clos, les journalistes étant autorisés à



Capture d'écran d'une vidéo montrant Mohamed Morsi à son arrivée au tribunal, le 4 novembre, au Caire. AP

assister au procès, mais sans caméra, ni enregistreur, ni téléphone. Des images tournées par la télévision d'Etat ont été retransmises en différé. L'audience a lieu à l'Académie des officiers de police, un vaste complexe placé sous haute surveillance, aux portes du désert. Pour éviter tout rassemblement de pro-Morsi, des points de contrôles policiers jalonnaient les derniers kilomètres de route jusqu'à l'enceinte du bâtiment. Mêmes précautions à l'intérieur : les gardes chargés d'assurer le bon déroulement du procès étaient au moins aussi nombreux que la centaine de journalistes et d'avocats réunis.

Pourtant, la séance a vite tourné à la foire d'empoigne. Les avocats de la défense, ayant obtenu la veille au soir leur autorisation d'assister à l'audience et le dossier d'accusation du parquet, sont arrivés à cran. A l'arrivée des accusés, certains ont levé la main, le pouce replié, les quatre doigts tendus, geste de ralliement des pro-Morsi. Une attitude jugée provocatrice par les avocats des victimes. Une bagarre a très vite éclaté tandis que plusieurs journalistes sortaient de leur réserve. Faisant, avec

la main, le geste du couteau qui égorge, ils demandaient aux juges la peine capitale pour Mohamed Morsi et ses coaccusés, qu'ils jugent responsables de la mort de l'un de leurs confrères, Al-Hossein Abou Deif, en décembre 2012.

Au bout de deux heures agitées, les juges ont été contraints de suspendre la séance, pour finalement ajourner le procès. En cause : le refus de Mohamed Morsi de pren-

Le refus du président déchu de prendre un avocat pour assurer sa défense a contraint les juges à reporter le procès au 8 janvier

dre un avocat pour assurer sa défense. Le droit pénal égyptien autorise un accusé à se défendre seul, mais en la présence d'un juriste. Sans ce dernier, le procès ne peut avoir lieu. « Mohamed Morsi ne reconnaît pas la légitimité de ce procès. En tant que président de la République, il doit être jugé selon les dispositions prévues par la Constitu-

tion, texte approuvé par 63% d'Egyptiens par référendum sous son mandat », précise Selim Al-Awa, l'un des avocats de la défense, présent à l'audience. « Refuser de prendre un avocat, c'est refuser le procès, c'est refuser le coup d'Etat », poursuit le juriste, qui s'est entretenu pendant la pause durant une vingtaine de minutes avec le président déchu, une première depuis son arrestation en juillet.

« Mohamed Morsi assure avoir été bien traité durant sa détention. Lui-même ne sait pas où il a été incarcéré. Il a été transporté au tribunal les yeux bandés. Il est plus combatif que jamais », raconte Selim Al-Awa, qui a proposé en fin d'audience ses services au président déchu. Jusqu'au-boutiste, Mohamed Morsi a refusé. « Il a jusqu'au 8 janvier, date de la prochaine audience, pour se choisir un avocat. S'il persiste, la cour lui en désignera un commis d'office », explique Ziad Abdel Tawab, avocat de l'Institut du Caire pour l'étude des droits de l'homme. A l'issue de la séance, Mohamed Morsi a été transporté à la prison de Borg Al-Arab, à Alexandrie. ■

MARION GUÉNARD

La mort de Jameh Jameh réveille les fantômes du Liban

Le chef syrien, mort le 17 octobre, est accusé d'actes de torture pendant l'occupation syrienne

Beyrouth
Correspondance

C'est un soir d'hiver, fin 1992. Elias Tanios, 31 ans, joue au poker dans une maison de Tallet Al-Khayat, à Beyrouth, quand on frappe à la porte : des militaires syriens. Ils embarquent les joueurs. Direction le Beau Rivage, l'immeuble où les Syriens, qui occupent le Liban depuis 1976, ont établi le QG de leurs services de renseignement dans la capitale. A deux pas de la plage de Ramlet Al-Baida, dans le centre d'interrogation, Elias Tanios, policier et ex-partisan des Kataëb (droite chrétienne), va être soumis aux pires sévices pendant deux jours. « Jameh Jameh m'a torturé de ses propres mains », affirme cet homme au visage éprouvé. Il sera détenu huit ans en Syrie.

Son bourreau du Beau Rivage a été abattu à Deir Ezzor le 17 octobre. Il dirigeait le renseignement dans la grande ville de l'est de la Syrie. Plusieurs groupes, dont le Front Al-Nosra, ont revendiqué sa mort dont les conditions restent obscures. Mais pour certains médias arabes, Jameh Jameh pourrait tout aussi bien avoir été liquidé par le régime.

Né en 1954 à Jableh, une ville côtière au pied de la montagne

alaouite, le tortionnaire syrien a emporté avec lui des secrets du Liban, où il a officié pendant plus de vingt ans. D'abord nommé dans la plaine de la Bekaa, il prend la tête du Beau Rivage dans les années 1980, et devient l'adjoint de Rustom Ghazali, chef du renseignement syrien au Liban de 2002 à 2005.

Il sera interrogé dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de Rafic Hariri en 2005. Jameh Jameh porte la responsabilité des tortures et de la mort de nombre de Libanais, musulmans ou chrétiens, au Beau Rivage. Leur nombre n'est pas connu ; ils ont subi des sévices à cause d'un mot trop haut à un barrage, de la délation d'un voisin envieux ou de leur appartenance à un parti antisyrrien.

Disparitions forcées

« Les Syriens avaient une grille d'évaluation assez grossière : un musulman sunnite du Nord ? Un islamiste. Un chrétien ou un chiite du Sud ? Un collaborateur avec Israël. Et ainsi de suite. Jusqu'en 1990, il y a eu des centaines de disparitions forcées vers la Syrie », explique Wadih Al-Asmar, secrétaire général du Centre libanais pour les droits humains. Selon des estimations, plus de 600 Libanais seraient encore détenus en Syrie.

« Jameh Jameh a été un symbole de la torture et de l'agression syrienne au Liban », poursuit Antoine Harb, ancienne victime du Beau Rivage. En 2005, lors du départ à la hâte des services syriens au terme de près de trente ans d'occupation, ce cadre du Courant patriotique libre (CPL), mené par le général Aoun, allié du Hezbollah depuis 2006) est revenu sur les lieux, « en tremblant ».

Il y fut détenu dix jours en 1994, dans une cellule plongée dans le noir : « J'ai cru que j'allais mourir. » Dix jours de torture pour lui arracher des « aveux » sur une attaque antisyrienne. « Depuis que j'étais enfant, j'entendais des histoires macabres à propos des services syriens. Quand ils m'ont torturé, j'ai pensé : "Je sais pourquoi on vous hait, vous êtes des gens anormaux, pas juste les occupants et les pilliers du Liban" », raconte M. Harb, qui juge aujourd'hui plus « dangereux » les rebelles islamistes que le régime syrien.

Le dixième jour, il est conduit à un bureau. Il croit sa dernière heure arrivée. Un officier le met en garde : « La Syrie est votre destin au Liban. La Syrie ne sera pas insultée. Si tu restes au pays, tais-toi et cesse la politique. » Le jeune professeur de 27 ans coordonne déjà le mouvement étudiant aouniste, hosti-

le à l'occupation syrienne. On souffre à Antoine Harb que le militaire qui l'a menacé est Jameh Jameh ; il n'en aura la certitude que des années plus tard, en voyant sa photo dans un journal.

Gaillard musclé de 48 ans, Rachid Mirhom a été passé à tabac en 1986. Deux ans plus tard, il est arrêté dans la Bekaa, torturé à Anjar, puis emprisonné à Mazzé, en Syrie, jusqu'en 1998. « Le Beau Rivage, c'était un centre de tri ; Anjar, c'était l'enfer sur terre. Au Beau Rivage, les Syriens me suspectaient d'être avec Yasser Arafat. A Anjar, ils m'ont accusé de collaboration avec Israël. »

Reconverti en électricien, Elias Tanios a porté plainte en 2010, dix ans après sa libération de Mazzé, contre Jameh Jameh et trois autres officiers syriens. Malgré la mort du bourreau, Il espère que justice sera rendue : « D'autres responsables sont encore en vie. »

Si elle a ravivé des plaies, la disparition de Jameh Jameh a peut-être soulagé les responsables libanais qui ont collaboré à l'occupation syrienne jusqu'en 2005. « Ils mangeaient comme des chiens dans la main des Syriens », dit Rachid Mirhom. Avant, pour certains, d'embrasser la cause antisyrienne. ■

LAURE STEPHAN

MONDE
diplomatique

www.monde-diplomatique.fr

NOVEMBRE 2013

DIPLOMATIE

La Russie regagne son rang



Chez votre marchand de journaux
28 pages. - 5,40 €

"ELLE SURPASSE SES RIVALES"

L'Automobile Magazine

"AMBITION DÉVORANTE"

L'argus

"UN JOLI COUP DE GRIFFE"

L'auto-journal

"LA NOUVELLE RÉFÉRENCE"

L'Automobile Magazine



BETC Automobiles PEUGEOT 550 144 503 RCS Paris.

NOUVELLE PEUGEOT 308
N°1 DES VENTES
SUR SON SEGMENT*



PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL Consommation mixte (en l/100 km) : de 3,7 à 5,8**. Émissions de CO₂ (en g/km) : de 95 à 134**.

* Nouvelle Peugeot 308 n° 1 des ventes sur le segment des berlines compactes en France en octobre 2013 (Source : immatriculations VP France AAA octobre 2013).

** Avec pneumatiques de 17" ou 18" selon les motorisations.

NOUVELLE PEUGEOT 308

MOTION & EMOTION



PEUGEOT

La liste noire des sites les plus pollués de la planète

Les conséquences sanitaires sont dévastatrices, particulièrement en Russie et en Indonésie

Intoxications des habitants aux métaux lourds, pollutions de l'environnement par des hydrocarbures, des substances toxiques ou radioactives : le palmarès publié, mardi 5 novembre, par la branche suisse de Green Cross et Blacksmith Institute, deux organisations non gouvernementales dont la première a été créée par Mikhaïl Gorbatchev, n'a rien du hit-parade pour magazines de tourisme. Bien au contraire, il « distingue » les dix sites de la planète où l'impact sanitaire de pollutions d'origine industrielle est le plus important.

Trois de ces sites sont situés en Afrique, autant dans l'Est de l'Europe et en Asie, la liste étant complétée par un cas argentin. La Russie et l'Indonésie y sont mentionnées à deux reprises, alors que la Chine en est absente. Quatre sites figuraient déjà dans le précédent classement, établi en 2007 : Dzerjinsk

et Norilsk, en Russie, Tchernobyl, en Ukraine, et Kabwe, en Tanzanie.

Le premier fut un centre majeur de production d'armes chimiques à l'époque soviétique. Trois cent mille tonnes de déchets toxiques y auraient été enfouies entre 1930 et 1998, sur des sites parfois mal identifiés. L'espérance de vie dans cette ville de 250 000 habitants, longtemps interdite aux étrangers, était en 2006 de 42 ans pour les hommes et de 47 ans pour les femmes, soit de vingt ans inférieure à la moyenne nationale, selon une étude citée par le rapport. « Les nappes d'eau sont impropres à la consommation », affirme Dmitri Levachov, de l'association écologiste Eco Dzerjinsk.

Ancien goulag, Norilsk est l'un des plus grands centres de production de nickel au monde. La forêt a disparu dans un rayon de trente kilomètres autour de la ville. A Kabwe, où le plomb a été exploité



Sur le site russe de Dzerjinsk, gravement pollué par les métaux lourds et la chimie, rien n'a bougé depuis 1997, date de ce cliché. SERGEI KARPUKHIN/AP

et fondu pendant près d'un siècle sans précautions particulières, des concentrations du métal dans le sang des enfants atteignant jusqu'à quarante fois la limite recommandée ont été détectées.

Si l'accident nucléaire de 1986 vaut à Tchernobyl de figurer dans ce « palmarès », Fukushima y échappe... pour l'instant. « La dimension sanitaire de la catastrophe reste à appréhender, estime Stephan Robinson, de Green Cross Switzerland. Ses effets sur la santé humaine ne seront visibles que

dans quelques années. Et à la différence de Tchernobyl, la population a pu être évacuée. »

Le principal critère retenu pour établir ce classement est en effet l'importance de l'impact sanitaire sur les populations. Ce « top 10 » se veut un « instantané » destiné à sensibiliser la communauté internationale aux dégâts humains provoqués par des pollutions industrielles localisées. La pollution atmosphérique diffuse n'est ainsi pas prise en compte.

Les auteurs du classement, s'ils affirment se baser sur « un protocole standardisé », reconnaissent avoir laissé une place à la subjectivité. Si Agbogbloshie, quartier d'Accra, capitale ghanéenne, contaminé par le démantèlement sauvage des vieux équipements électroménagers venus d'Europe, et Kalimantan, la partie indonésienne de Bornéo, empoisonnée par le mercure utilisé par les orpailleurs, y figurent, c'est qu'au-delà des chiffres bruts, ils incarnent deux sources de pollution particulièrement dévastatrices au niveau mondial.

Le recensement effectué pour aboutir à ce palmarès se veut beaucoup plus complet que pour la précédente édition. Plus de 2 000 sites, répartis dans 49 pays, ont été étudiés. L'Amérique du Nord et l'Europe occidentale ont été volontairement ignorées, car ces régions du monde ont délocalisé leurs industries les plus pol-

luantes. Les fabricants italiens de chaussures importent du cuir provenant de tanneries situées en Asie, qui utilisent du chrome hexavalent, entraînant de graves contaminations, comme à Hazaribagh, au Bangladesh, autre site figurant dans le classement.

L'enquête évalue à 200 millions le nombre de personnes potentiellement victimes de pollutions d'origine industrielle dans les 49 pays étudiés et rappelle que, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 23% des décès dans les pays en développement sont attribuables à des facteurs environnementaux. « Le manque de res-

sources nécessaires dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires aggrave les effets sanitaires des pollutions tout en marginalisant ceux qui ont le plus besoin d'aide », affirment les auteurs.

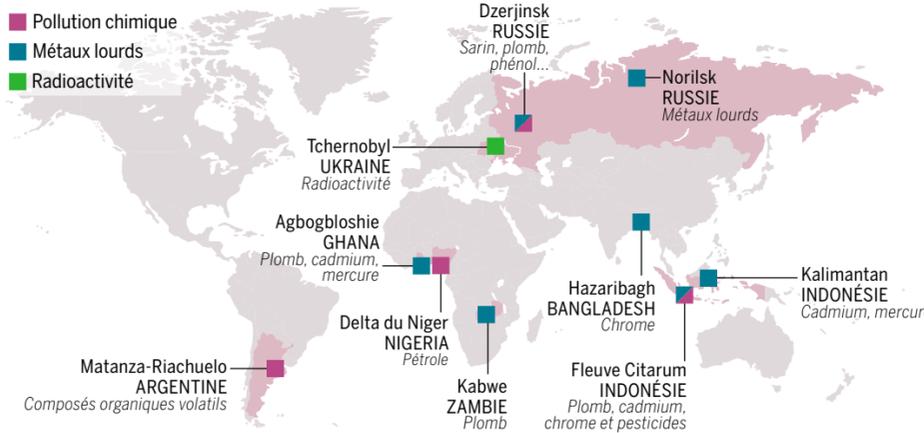
Au-delà du constat, forcément peu réjouissant, Stephan Robinson estime que des progrès ont été effectués en terme de prise de conscience et de mobilisation. La convention de Minamata sur le mercure a été signée les 10 et 11 octobre par 91 pays. Longtemps indifférent, le gouvernement russe s'approprierait à lancer un plan fédéral de décontamination des sites pollués – dont celui de Dzerjinsk – doté de 100 milliards de roubles (2,3 milliards d'euros).

« Au-delà du manque de moyens, le problème que l'on rencontre le plus fréquemment est l'absence de stratégie nationale et d'infrastructures de gestion des déchets toxiques », note l'expert de Green Cross Switzerland. Il est difficile d'espérer quoi que ce soit quand les autorités ne savent même pas répondre à des questions basiques sur ce qu'elles comptent faire de ces déchets ou terres polluées. » Des sites figurant au classement de 2007, un seul peut être aujourd'hui considéré comme décontaminé, selon le rapport : celui de Paraiso de Dios, en République dominicaine, où des entreprises de recyclage de batteries automobiles avaient provoqué un empoisonnement de la population au plomb. Mais, d'après des associations de riverains, ces mêmes entreprises sont désormais installées dans des quartiers voisins, où elles ont repris leurs activités, sans plus de contrôles que par le passé. ■

GILLES VAN KOTE AVEC
JEAN-MICHEL CAROIT
(À SAINT-DOMINGUE)
ET MARIE JÉGO (À MOSCO)

Les métaux lourds, principaux responsables

LES DIX SITES LES PLUS POLLUÉS DU MONDE EN 2013



SOURCE : GREEN CROSS SUISSE ET BLACKSMITH INSTITUTE

En 2006, l'espérance de vie à Dzerjinsk était de vingt ans inférieure à la moyenne nationale

sources nécessaires dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires aggrave les effets sanitaires des pollutions tout en marginalisant ceux qui ont le plus besoin d'aide », affirment les auteurs.

Au-delà du constat, forcément peu réjouissant, Stephan Robinson estime que des progrès ont été effectués en terme de prise de conscience et de mobilisation. La convention de Minamata sur le

Le Sud et le Nord désormais responsables à part égale du réchauffement climatique

La Chine, premier contributeur, représente 29 % des émissions totales de CO₂, contre 16 % pour les Etats-Unis et 11 % pour l'Europe

C'est un basculement historique qui pèsera sur les négociations climatiques à venir. Et alimentera les débats des représentants des près de 200 gouvernements attendus à Varsovie, du 11 au 22 novembre, pour la 19^e Conférence des Nations unies sur le changement climatique.

Les émissions cumulées de gaz à effet de serre des pays en développement depuis 1850 – c'est-à-dire le début de la révolution industrielle – sont en passe de rattraper celles des pays développés. Et, bientôt, de les dépasser. C'est ce que montre une étude que viennent de publier la PBL Netherlands Environmental Assessment Agency (un institut public spécialisé dans l'analyse des politiques environnementales) et le Centre de recherche commun de la Commission européenne.

La nouveauté de ce travail est, en couvrant une période de plus d'un siècle et demi, de mesurer, dans le réchauffement planétaire d'origine anthropique, le poids historique des différentes économies, réparties entre développées ou en développement, sans isoler les émergentes. En 2010, la responsabilité en revenait encore, majoritairement, aux pays riches, à l'origine de 52% des émissions totales de gaz à effet de serre. En tête : Etats-Unis (18,6%), Union européenne (17,1%), Russie (7,2%) et Japon (2,8%). Les pays du

Sud, eux, en représentaient 48%, imputables principalement à la Chine (11,6%), à l'Indonésie (4,8%), à l'Inde (4,1%) et au Brésil (3,9%).

Or les projections indiquent que, « dans la décennie en cours, la part des émissions historiques cumulées des pays en développement surpassera celle des pays développés ». En 2020, elle devrait atteindre 51% du total.

Ce revirement spectaculaire s'explique bien sûr par la récente montée en puissance des économies émergentes – singulièrement de la Chine –, accompagnée d'une exploitation croissante d'énergies fossiles. Jusqu'à la fin du XX^e siècle, les rejets de gaz à effet de serre restaient massivement le fait des Etats-Unis et de l'Europe. Mais, au cours des deux dernières décennies, la Chine les a rejoints. Et, au rythme actuel, l'empire du Milieu sera, sur la période 2010-2030, le plus gros émetteur, et de très loin.

Pause « remarquable »

Cette mise en perspective éclaire une autre étude, menée par les deux mêmes organismes, sur les émissions mondiales de CO₂ en 2012. Celles-ci ont atteint un nouveau record, de 34,5 milliards de tonnes. La hausse par rapport à 2011, de 1,1%, marque un net ralentissement en regard du rythme annuel moyen d'augmentation

sur la décennie passée, presque trois fois supérieur. Une pause d'autant plus « remarquable » que l'économie mondiale a enregistré une croissance de 3,5%, soulignent les auteurs, pour qui elle traduit « un changement vers un usage moins intensif des ressources fossiles, un recours accru aux énergies renouvelables et davantage d'économies d'énergie ».

Toutefois, ce résultat encourageant pour l'environnement ne gomme pas des motifs d'inquiétude. Ils viennent principalement, là encore, de la Chine, qui pèse désormais pour 29% dans les émissions mondiales de CO₂ (contre 16% pour les Etats-Unis et 11% pour l'Europe). Alors que les Etats-Unis ont réduit leur empreinte carbone de 4% (notamment grâce au remplacement du charbon par le gaz de schiste), et l'Europe de 1,6%, celle de la Chine a crû de 3%, en-deçà, il est vrai, des 10% de moyenne annuelle de la décennie écoulée.

Mardi 5 novembre, à la veille de la Conférence de Varsovie, le Programme des Nations unies pour l'environnement a une nouvelle fois alerté les gouvernements. Le bilan annuel montre que l'écart entre la trajectoire suivie par les émissions de CO₂ et celle qui permettrait de limiter à 2°C le réchauffement ne cesse de s'amplifier. ■

PIERRE LE HIR

L'Europe demande timidement aux Etats de limiter l'usage des sacs en plastique

Chaque année, 8 milliards de poches viennent polluer mers et sols

Bruxelles
Bureau européen

La Commission européenne veut tenter d'enrayer le fléau écologique que représente la dissémination dans la nature des sacs en plastique à usage unique. « Un problème mondial très grave et d'une grande visibilité », a estimé, lundi 4 novembre, le commissaire à l'environnement, Janez Potocnik, qui présentait un projet visant à faire pression sur les pays membres de l'Union européenne pour qu'ils réduisent la consommation des sacs légers d'une épaisseur inférieure à 0,05 mm.

Selon Bruxelles, qui se fonde sur des décomptes de 2010, 98,6 milliards de ces sacs – d'origine chinoise pour la plupart – sont mis sur le marché chaque année et 8 milliards d'entre eux vont polluer les mers et les sols, formant « un nouveau continent de déchets », selon M. Potocnik.

Les côtes orientales de la Méditerranée, le golfe de Gascogne, le canal de Sicile – entre l'Italie et la Tunisie –, la mer du Nord et la mer Celtique (au sud de l'Irlande, sur la façade ouest de la Bretagne) souffrent particulièrement de ce fléau.

Les sacs représentent 70% des déchets ramassés en mer au large de Nice et de Marseille ; plus de 90% des oiseaux de la mer du Nord ingèrent du plastique. Les

experts estiment que 267 espèces au total souffrent de la présence de sacs plastique dans les mers et les océans. Certaines sont en danger, comme les albatros ou diverses variétés de tortues.

Invitée depuis 2011 par les ministres de l'environnement à présenter un projet, la Commission a beaucoup consulté mais ne tranche pas – principe de subsidiarité oblige. Elle laisse aux différentes capitales le soin d'élaborer leurs propres projets et stratégies. Si

Certaines espèces, tels les albatros et les tortues de mer, sont mises en danger par l'ingestion de sacs

ceux-ci devaient ne pas être convaincants, des mesures plus contraignantes pourraient suivre.

Bruxelles ne choisit donc pas entre taxation, restriction de commercialisation et éventuelle interdiction, mais désigne bons et mauvais élèves. Parmi les premiers, l'Irlande, qui a imposé une taxe de 50 centimes d'euro par sac, faisant chuter l'utilisation de 92% des sacs jetables en un an, ainsi que le Danemark et la Finlande, où chaque consommateur n'utilise pas plus de 4 sacs par an. Les cancrese se

situent presque tous à l'Est : Polonais, Hongrois, Slovénes ou Slovaques utilisent annuellement près de 500 sacs annuels. Au sud, Chypriotes et Portugais ne font guère mieux. En France, on recense 90 sacs par habitant alors que la moyenne européenne est d'environ 200.

Prisonnière de ses propres règles, dont celles du marché unique, la Commission insiste sur le fait que les Etats qui envisageraient une interdiction pure et simple ne doivent pas entraver le commerce ou introduire une discrimination entre types de sacs.

L'Italie a décrété une interdiction à partir de 2011, l'Espagne l'envisage en 2018, la France en étudie l'hypothèse. Pour la Fondation Surfrider, seul le banissement mettra fin à la prolifération des sacs dans l'environnement. La fondation assure avoir reçu le soutien de dix Etats, de quinze eurodéputés et de 20 000 citoyens.

Le groupe des Verts européens estime que le projet de M. Potocnik est « une occasion ratée » parce qu'il s'en remet « au bon vouloir des Etats ». Le commissaire doit, en tout cas, encore récolter l'assentiment des capitales. Si son texte est approuvé, il devra être transposé dans les législations nationales un an plus tard et traduit en actes dans un délai de vingt-quatre mois. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

« On est passé d'un vote de classe à un vote privatif »

Pour le politologue Luc Rouban, la génération ou le patrimoine pèsent davantage qu'il y a vingt-cinq ans

Entretien

Perte de repères, affaïssement des corps intermédiaires, divorce entre le « peuple » et les « élites »... Les mots se succèdent pour décrire un malaise social et politique qui, par son ampleur et sa nature, est pour le moins difficile à appréhender. Une étude du Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) vient apporter un éclairage sur la mécanique à l'œuvre.

Son auteur, Luc Rouban, directeur de recherches au CNRS, a analysé et comparé, à partir des réponses fournies par un panel de 6 000 personnes, les variables explicatives du vote au second tour des élections présidentielles de 1988 et 2012. Le résultat : en un quart de siècle, sous l'effet de la crise et de la fragmentation de l'univers professionnel, on est passé d'un « vote de classe » à un « vote privatif ». Avec des conséquences en cascade : syndicats et partis déboussolés, de plus en plus d'électeurs « hors-jeu », privatisation des thèmes dominants du débat public...

Quels sont les principaux enseignements de votre étude ?

La comparaison de la présidentielle de 2012 avec celle de 1988

montre qu'en vingt-cinq ans, les marqueurs classiques du « vote de classe », comme la catégorie socio-professionnelle ou le statut économique (actif ou inactif, salarié du privé ou du public, etc.), ont perdu beaucoup de leur pouvoir explicatif ou prédictif sur le vote, au profit de variables que j'appelle « privatives », comme la religion, la génération ou le patrimoine. Au total, il apparaît que les grilles de lecture reposant sur la seule situation socioprofessionnelle ne permettent plus ni d'appréhender ni de rendre compte de la vie politique.

Comment expliquez-vous cette évolution ?

Cela peut s'expliquer tout d'abord par les effets de la crise économique qui pousse à penser en termes de patrimoine ou de génération dans un contexte où une grande partie des Français craignent ou observent une mobilité sociale descendante au sein de leur propre famille. La peur de l'insécurité sociale conduit à réaffirmer les solidarités mécaniques décrites par le sociologue Emile Durkheim. L'autre facteur me paraît lié à la fragmentation des univers professionnels. Dans de nombreux secteurs, des ouvriers aux cadres en passant par les fon-

ctionnaires, on observe un sentiment de dépossession face à un travail « managérialisé » et soumis à des normes abstraites. Les identités professionnelles se décomposent et de nombreuses anciennes « catégories » ne sont plus que des coquilles vides.

« Les partis républicains sont devenus des partis attrape-tout aux frontières idéologiques floues »

Comment peut-on alors encore décrire la société ?

Il semble que l'on soit confronté à une société de plus en plus opaque, contrairement aux idées reçues sur la transparence qui serait nourrie par la communication ou les réseaux sociaux. La privatisation du vote, c'est le jeu des

stratégies cachées et socialement peu avouables. C'est la partie émergée de l'iceberg sous laquelle on devine, sans pouvoir vraiment les rationaliser, tous les calculs personnels qui conduisent au vote.

Le délitement du raisonnement catégoriel pose donc un vrai problème à la science politique mais aussi aux acteurs politiques. Les syndicats n'arrivent plus à parler aux salariés. Les partis républicains qui se sont construits comme l'émanation de catégories sociales professionnelles précises (le PCF et le monde ouvrier, le PS et les enseignants, l'UMP et les professions libérales ou les cadres du privé) perdent leurs clientèles électoraux et se professionnalisent, devenant des partis attrape-tout aux frontières idéologiques floues. Le décalage entre l'offre et la demande politique conduit à voir grandir la proportion d'électeurs atypiques ou dont le comportement est difficile à prévoir selon les grilles de lecture classiques.

Le débat politique reflète-t-il ces variables « privatives » ?

Récemment, plusieurs terrains de débat politique sont venus illustrer cette évolution. C'est vrai de la question de l'islam qui remplace peu à peu celle de l'immigration, de la laïcité dans les services publics, ou encore de la réforme des retraites qui vient alimenter l'opposition entre des personnes âgées qui ont pu se constituer un patrimoine et des jeunes en situation de précarité. L'émergence du nouveau thème de la « révolte fiscale » et des menaces qui pèsent sur les patrimoines et leur transmission (le cas le plus topique étant celui des cotisations sociales sur les assurances-vie) en est aussi le reflet.

L'influence croissante du FN est-elle liée à ces évolutions ?

Le succès actuel du Front national peut se comprendre au regard de cette anomie politique qui s'étend à mesure qu'une part croissante des électeurs semble hors-

jeu ou hors-système. Les analyses électorales révèlent d'ailleurs toute une « périphérie » statistique plus ou moins atypique, qui ne trouve pas de place dans la restitution très normée de la vie sociale.

Le FN s'est fait précisément le champion des oubliés, des laissés-pour-compte de la politique ordinaire. Son électorat est d'ailleurs composite, fait de jeunes précaires, de personnes sans patrimoine, de chômeurs mais aussi de petits fonctionnaires rejetant le communautarisme, d'électeurs qui ne votaient plus ou qui cherchent « autre chose ». L'évocation de la mémoire nationale rejoint ici le thème générationnel mais aussi celui de l'identité religieuse de la France. Le privatif appelle l'affectif. Au-delà de la question économique, un espace théorique sur la question du rapport au politique s'est donc ouvert où il a pu s'élever. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-BAPTISTE DE MONTVALON

En Ile-de-France, le désarroi des « oubliés » de la zone 5

ILS SONT les Franciliens de « la frange », les abonnés de la zone 5 des réseaux de transports en commun, des urbains chassés du centre de la métropole par un prix de l'immobilier galopant. La dynamique économique de la capitale, les projets d'investissements pour des infrastructures structurantes comme le réseau de métro Grand Paris, le projet de loi de métropolisation de la capitale, « nous ne faisons que les regarder », regrette François Roger, maire socialiste de Champagne-sur-Seine (Seine-et-Marne), 6 500 habitants. La capitale avance, « mais nous avons le sentiment d'être laissés sur le bord de la route », appuie Jean-Michel Levesque (Val-d'Oise), maire UMP d'Osny, 16 000 habitants. « Nous ne sommes dans rien », résume abruptement Olivier Legois, maire centriste de Dourdan (Essonne), 10 000 habitants.

Situées à quelques dizaines de kilomètres de Paris, ces villes ont vu leur démographie bondir depuis le milieu des années 1980. Pour accueillir et maintenir sur leurs territoires ces nouveaux habitants, les élus ont réalisé ou adapté des équipements. Crèches, centres de loisirs, terrains de sport, centres culturels... « Les habitants exigent d'avoir le même niveau de service qu'à Paris », souligne le maire de Champagne-sur-Seine.

« Un citron qui est vidé »

Dans le contexte d'un Etat exsangue, l'effort budgétaire de 1,5 milliard d'euros réclamé par le gouvernement aux collectivités territoriales se traduira par une baisse des investissements des communes. L'entretien de la voirie, les manifestations culturelles, les équipements sportifs, l'environnement seront les premières cibles d'économies des maires, selon une enquête de l'Association des petites villes de France (APVF), publiée le 29 octobre.

Parallèlement, la Cour des comptes, dans un rapport sur les finances des collectivités territoriales publié en octobre, engage les élus locaux à contrôler davantage leurs dépenses de fonctionnement. « Mais on ne peut pas presser un citron qui est vidé. C'est quoi nos marges de manœuvre, quand 95 % de nos dépenses sont incompressibles ? », interroge Philippe Rio, mai-

re communiste de Grigny (Essonne), 26 000 habitants. Dans cette ville pauvre, surendettée, « les jeunes n'ont ici plus de rêves, plus d'espoir. Mais nous sommes sans marge financière pour maintenir une politique locale. La fracture territoriale ne cesse de se creuser », déplore-t-il. Son confrère UMP d'Osny ne dit rien de différent : « Comment maintenir un budget de fonctionnement alors que nous avons serré tous les boulons, et poursuivre une politique locale qui apportera des solutions à ceux qui sont en difficulté ? »

Pour beaucoup d'élus, le rappel à l'orthodoxie budgétaire des magistrats de la Cour des comptes agace. « Je les invite dans ma municipalité et qu'ils m'indiquent où ils voient de la gabegie de deniers publics ! », lance Jean-Michel Morer, maire socialiste de Trilport (Seine-et-Marne), 5 000 habitants. « L'Etat me contraint à mettre en place la réforme des rythmes scolaires, je dois également financer une police municipale et batailler seul pour protéger des zones agricoles contre des constructions illégales. On ne cesse de charger notre barque tout en nous enlevant toujours plus de moyens. »

Les territoires périurbains de l'Ile-de-France figurent parmi les plus fragiles, soulignent leurs édiles. A cinq mois des municipales, les conséquences pourraient se payer. « Les jeunes qui n'ont pas de boulot finissent par voter FN », avertit Jacques Profit, maire divers gauche de Fontenay-Trésigny, 5 000 habitants (Seine-et-Marne).

« Mener sur ce territoire une politique locale, c'est mener la guerre au sentiment de déclassement », poursuit Jean-Michel Morer. La capacité d'écoute, d'action et la proximité du maire et de ses services sont la dernière digue de cohésion sociale. Le FN l'a très bien compris. En 2012, Marine Le Pen en campagne est venue à Trilport soutenir des facteurs dont les postes étaient menacés. Elle a parlé proximité et service public. C'est très habile. La candidate du FN a recueilli plus de 22 % des voix à Trilport lors de la présidentielle.

« La France de la périphérie ne doit pas être une terre de relégation », conclut le maire socialiste de Trilport. ■

ERIC NUNÈS

Se marier, se séparer, partir à la retraite, changer de job, l'arrivée d'un bébé...
AVOIR BESOIN D'ARGENT ÇA ARRIVE DANS LA VIE.
Alors on prend un crédit. C'est rarement un plaisir et souvent un moment où l'on se sent seul...

CHEZ SOFINCO NOUS PENSONS QUE LE CRÉDIT EST UN MÉTIER DE CONFIANCE S'IL EST FAIT DANS LE RESPECT DE CHACUN.

Alors nous traitons chacun de nos clients comme une personne et non comme un numéro, car nous savons que lorsqu'on prend un crédit on a besoin d'être écouté, compris, accompagné.

NOUS AVONS DONC CONSTRUIT NOTRE MÉTIER SUR DES VALEURS PLUS HUMAINES :

LE RESPECT. Nous faisons preuve d'attention car nous avons le souci des gens et celui du respect mutuel des engagements.

L'ACCOMPAGNEMENT. Nous sommes aux côtés de nos clients avant et pendant toute la durée de leur contrat pour qu'ils n'aient jamais le sentiment de se sentir seul.

LA CONFIANCE. Nous pensons que la confiance est l'ingrédient essentiel pour une relation saine, équilibrée et fructueuse. La confiance que nous accordons à nos clients, mais aussi celle que les clients mettent en nous pour les conseiller au mieux de leur intérêt.

Ce sont sur ces valeurs et bien d'autres encore que nous avons créé
LE PACK ENGAGEMENTS SOFINCO
Des valeurs et des actes concrets qui vous respectent et nous engagent.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Sofinco
Vous vous engagez, nous aussi

CA Consumer Finance Rue du bois sauvage 91038 Evry Cedex - SA au capital de 346 546 434 € - 542 097 522 RCS Evry, dont Sofinco est une marque. Orias 07 008 079.

A Paris, Nathalie Kosciusko-Morizet se veut présidente

La candidate de l'UMP à la mairie présente son programme, mardi 5 novembre

C'est l'heure des promesses. Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate UMP à la Mairie de Paris, présente à la presse, mardi 5 novembre, les sept priorités qui structurent son programme pour les élections de mars 2014. Au premier rang figurent la sécurité et le logement, thèmes qui avaient déjà fait l'objet d'une sortie médiatique sur les Roms et d'une présentation de la « révolution » du quartier de l' Arsenal. Suivent l'économie, l'écologie, « la révolution des horaires », la solidarité et l'abolition de la frontière de la périphérie.

La candidate a aussi franchi les limites du Grand Paris avec des boîtes de sept lieues, en se plaçant d'emblée sur le plan national : « Paris c'est la ville de tous les Français. C'est l'emblème de la France. (...) C'est à Paris qu'on se révèle aux autres. C'est à Paris que l'on se réalise. » Il faut l'entendre pour les Parisiens, mais à l'évidence pour elle-même. « NKM » ne concourt pas pour une banale élection municipale, fut-ce celle de la capitale. La championne de la droite se voit un destin : il s'agit de « donner du sens » à la politique, à un moment

où « le gouvernement navigue à vue » et où « les Français demandent un cap ».

Ce positionnement national sera à coup sûr perçu par les quadragénaires de la droite dont les ambitions se cogneront un jour ou l'autre à la sienne. Il n'échappera pas à sa concurrente de gauche, Anne Hidalgo, qui ne redoute rien tant qu'un vote sanction envers un exécutif défraîchi. Mais sera-t-il apprécié des Parisiens, réputés avoir un niveau élevé de diplômes et dont la sociologie penche majoritairement à gauche ? C'est un pari... « Mon plus grand projet, c'est que vous puissiez réaliser les vôtres », assure le dépliant programmatique dont les 200 000 exemplaires commenceront à être distribués, mardi soir, à la sortie des métros.

« Ce ne sont pas des propositions numérotées, c'est une vision de Paris avec des illustrations, précise au Monde la candidate. Faire le bilan de la mesure n° 29 ou n° 38 du programme présidentiel, cela signe la faillite du politique. » Le « sens », mot répété à l'envi, c'est de « créer le cadre qui permet aux Parisiens de trouver ce qu'ils sont venus

M^{me} Kosciusko-Morizet assume le contrat Ecomouv

Interrogée, mardi 5 novembre sur France Inter, sur le contrat passé en 2011 par l'État avec la société italienne Ecomouv pour percevoir l'écotaxe, l'ancienne ministre de l'écologie Nathalie Kosciusko-Morizet l'a défini bien qu'elle ne l'ait, a-t-elle précisé, « ni initié ni signé ». « C'est un contrat passé dans les règles (...) qui a vu une mise en concurrence et qui a permis de retenir les moins-disants financièrement », a dit la candidate à la mairie de Paris.

Sans répondre aux attaques de son camp – le président de l'UMP Jean-François Copé a jugé le coût de collecte de la taxe « aberrant » et Rachida Dati s'est étonnée du recours à une société étrangère –, M^{me} Kosciusko-Morizet s'est attaquée à sa rivale socialiste, Anne Hidalgo. Elle a évoqué une délibération du conseil de Paris préconisant, en 2012, une convention avec Ecomouv pour percevoir l'écotaxe qui devait rapporter 18 millions d'euros.



Nathalie Kosciusko-Morizet lors de la présentation, le 24 octobre, de son programme culturel pour les municipales à Paris. DENIS ALLARD/REA

chercher ». Dans cette optique, la sécurité n'est pas qu'un marqueur idéologique. « C'est une espèce de socle. Ce n'est pas la fin de l'histoire, c'est le début, la condition du vivre-ensemble » développe NKM.

Dans les études qualitatives que les équipes de la candidate ont fait réaliser, la sécurité remonte comme une préoccupation majeure, derrière la fiscalité. Les personnes interrogées en ont une conception très extensive qui comprend la propreté, allant jusqu'au paradigme : ville sale égale insécurité. Les propositions sur le logement, surtout en faveur des classes moyennes, veulent répondre « à une trahison de la gauche : celle d'une belle idée, la mixité, par une politique de préemption qui a fait monter les prix ».

L'ancienne ministre de l'environnement veut transformer la « petite ceinture » en parcours écologique, nettoyer les bois de Vincennes et de Boulogne, doubler le nombre de places de parking, « éradiquer le diesel de la flotte muni-

ci pale » et, en utilisatrice du Vélib maintes fois photographiée, souhaite « inciter à la pratique du vélo ».

Plus radicales et polémiques, les propositions sur l'extension des horaires – des crèches, des magasins, des métros, des mairies ou

« Lors de mes voyages officiels, je me ferai systématiquement accompagner d'entrepreneurs »

Nathalie Kosciusko-Morizet

des piscines – ne sont cependant pas écartées. Interrogée sur l'éventuelle nécessité de créations de postes pour prolonger les horaires des crèches, la candidate refuse de répondre – et finit par lâcher : « Je pense que cela peut se faire par redéploiement. » De même reste-t-elle assez vague sur ses « 10 000 solutions » de garde d'enfants.

Soucieuse, peut-être, de corriger son image de « tueuse », NKM assure que « le premier territoire à reconquérir, c'est celui de la bonté » : en créant des « réseaux de volontaires au service des plus fragiles », en ouvrant des « maisons de l'entraide » administrative, en permettant aux personnes âgées de rester à Paris, en procurant « aux sans-abri un lieu fixe ».

Mais son cap reste bien celui d'un chef, avec une stature nationale. « Lors de mes voyages officiels, je me ferai systématiquement accompagner d'entrepreneurs », assure-t-elle, tel un mini-chef d'Etat. Les sondages qualitatifs auraient montré, selon son entourage, que les Parisiens attendaient de leur maire une vision, une direction.

Aussi M^{me} Kosciusko-Morizet revendique-t-elle de devenir « un maire de plein exercice qui non seulement assume ses responsabilités, mais le cas échéant en revendique de nouvelles ». Que la RATP ou le Syndicat des transports d'Ile-de-France aient des compétences en

matière de transport, ou la préfecture en matière de police, ne l'émeut guère : « Aucun des problèmes rencontrés par les Parisiens ne peut être étranger au Maire de Paris, même si, bien sûr, il ne peut agir seul », écrit-elle.

Cet terrain programmatique permet tous les espoirs. Il distrait des interminables négociations avec le centre, enfin remarié, des sempiternelles dissidences de la droite dont M^{me} Kosciusko-Morizet aurait tant voulu se débarrasser. Sans oublier la polémique naissante sur son rôle dans le contrat sur l'écotaxe.

Reste à être élue pour que tout ne se termine pas en rêve carbonisé. A ce titre, un sondage publié par Libération mardi n'est pas une bonne nouvelle. Cette enquête réalisée par Polling Vox et l'Observatoire du changement politique auprès d'un échantillon représentatif de 604 personnes la donne battue dans le 14^e arrondissement, y compris en cas de simple duel avec la socialiste Carine Petit. ■

BÉATRICE GURREY

Logement : les classes moyennes, cœur de cible

AVEC UN PRIX moyen de 8 500 euros/m² et des loyers de l'ordre de 24 euros/m², Paris est devenu inaccessible aux classes moyennes. Selon une étude réalisée par le courtier en ligne Empruntis.com dévoilée lundi 4 novembre, l'emprunteur parisien dispose d'un revenu moyen net par foyer de 8 449 euros par mois, et d'un apport de 160 000 euros, une situation très au-dessus du niveau de vie moyen des Français.

Pour reconquérir la classe moyenne et notamment « le jeune couple qui gagne 4 500 euros net à deux par mois », le programme de Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate UMP à la Mairie de Paris, donne la priorité à la construction de logements intermédiaires. Derrière cette appellation se cache un ensemble hétérogène de logements, en termes de financement et de date de construction, qui ne sont pas décomptés de l'habitat social au sens de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU), mais qui ont des niveaux de loyer inférieurs au parc privé. Il existerait, selon les sources, entre 45 000 et 60 000 logements de ce type à Paris, loués à des prix supérieurs à 13 euros le mètre carré. Leur attribution peut être soumise à des plafonds de ressources ou pas. Pour la candidate UMP, l'actuelle municipalité de gauche a privilégié le logement social au détriment de cette offre. En comparaison, au 1^{er} janvier

2012, Paris comptait 200 993 logements sociaux en service au sens strict de la loi SRU.

« Pour endiguer la fuite des classes moyennes hors de la capitale », M^{me} Kosciusko-Morizet propose que toute création de logement social soit obligatoirement accompagnée de la création de logement intermédiaire.

Elle s'engage par ailleurs à imposer un taux maximal de 30 % de logements sociaux par quartier. Enfin un effort serait fait en faveur des logements familiaux, c'est-à-dire de type 4 ou

NKM propose que toute création de logements sociaux soit obligatoirement accompagnée de la création de logements intermédiaires

type 5 dans les programmes de logement intermédiaire ou d'accession à la propriété.

La capitale se distingue par un taux de propriétaires beaucoup plus bas (33 %) que dans le reste de la France (58 %), notamment à cause des niveaux de prix. Pour faciliter l'accession à la propriété aux classes moyennes, la candidate UMP s'engage à proposer 20 % des nouveaux logements aux Parisiens à un prix inférieur de 25 % à celui du marché. Cette ristourne

serait négociée en amont avec les promoteurs. Réservée aux primo-accédants, elle pourrait selon l'entourage de M^{me} Kosciusko-Morizet s'accompagner de clauses anti-spéculatives (encadrement de prix de revente ou interdiction de vente dans un délai donné) pour éviter les effets d'aubaine.

Autre levier, la possibilité donnée aux occupants du parc social d'acheter leur logement, avec une décote pouvant aller jusqu'à 25 % du prix du marché. Celle-ci pourrait être progressive en fonction du nombre d'années d'occupation du logement.

Depuis 2001, aucune vente du patrimoine parisien n'a eu lieu, un choix défendu par l'équipe de Bertrand Delanoë. « C'est une folie totale de brader le parc social alors qu'il y a 140 000 demandeurs de logement en attente de HLM à Paris », estime Jean-Luc Mano, adjoint (PS) chargé du logement auprès du maire de Paris. « Il ne s'agit pas de faire moins de logements sociaux, s'insurge un conseiller de M^{me} Kosciusko-Morizet. Les logements qui seront vendus seront remplacés par de nouvelles constructions, mais nous n'irons pas au-delà du quota de 25 % prévu par la loi d'ici à 2025. » Une allusion au programme de la candidate socialiste, Anne Hidalgo, qui s'est engagée à construire 10 000 logements par an et à atteindre l'objectif de 30 % de logements sociaux en 2030. ■

CATHERINE ROLLOT

Sécurité : le volontarisme opposé aux obstacles institutionnels

COMME Philippe Séguin en 2001, Nathalie Kosciusko-Morizet (NKM) a décidé de faire de la sécurité la première de ses priorités lors de la campagne municipale à Paris. Elle le réaffirme dans son programme, rendu public mardi 5 novembre. Mais contrairement au candidat malheureux avec lequel la droite perdit Paris, la prétendante de 2014 affiche un certain réalisme : pas question de promettre une police municipale de 6 000 agents, mais plutôt une « police de quartier » qui « rassemblera tous les effectifs dont dispose déjà la mairie ». Ces fonctionnaires seront « affectés à patrouiller sur la voie publique et aider la police nationale ».

Le projet de la candidate UMP tente de se jouer, avec plus ou moins de succès, du particularisme parisien dans le domaine de la sécurité. Et, quand il le faut, NKM oppose son volontarisme aux obstacles institutionnels. Car à Paris, les pouvoirs de police municipale – l'ordre public et la tranquillité, la circulation et le stationnement – sont exercés par le préfet de police. Le développement de la vidéo-surveillance, elle voudrait 1 000 caméras de plus, dépend avant tout du préfet. Et pour créer une police municipale, comme il en existe dans les autres grandes villes de France, il faudrait passer par la loi. Ce changement législatif, M^{me} Kosciusko-Morizet l'appelle de ses vœux », mais elle souhaite aussi le devancer.

Interrogée sur son idée d'une « police de quartier », la candidate affirme qu'elle va « rapprocher » les fonctionnaires de la direction de la prévention et de la protection (DPP) de la mairie et les agents de surveillance de Paris (ASP, les « pervenches »). Sur le papier, l'hypothèse est séduisante : cela représenterait autour de 3 000 fonctionnaires, un soutien

Le projet de la candidate UMP tente de jouer, avec plus ou moins de succès, du particularisme parisien

important pour les 6 400 policiers nationaux qui œuvrent dans les commissariats parisiens. Dans la pratique, c'est plus compliqué. Car les ASP ne sont pas « sous l'autorité » de la mairie, mais de la Préfecture de police.

Quand l'Hôtel de Ville, qui les finance par le biais du « budget spécial » versé chaque année à la Préfecture de police, tente de faire pression pour orienter leur action et fixer des objectifs, c'est sans grand succès, comme l'avait pointé du doigt, en 2012, un rapport sévère de la chambre régionale des comptes. « La commune de Paris a consenti ces dernières années un réel effort financier (...). En contrepartie, elle a affiché des

objectifs de résultats mettant en avant la verbalisation du stationnement payant et la salubrité de l'espace public. Pour autant, les réalisations ne sont pas au rendez-vous avec des résultats en baisse sur ces objectifs », dénonçaient les magistrats financiers.

Restent les 1 044 fonctionnaires de la DPP, membres du corps des inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris (ISVP), contrôleurs de sécurité, correspondants de nuit ou agents d'accueil et de surveillance. Le gros morceau est constitué par les ISVP. Pour NKM, ils « ont vu leurs effectifs fondre et ont été affectés aux parcs et jardins ». En fait, ils sont passés de 459 fin 2000 à 624 fin 2012. Ces agents avaient été créés par Jacques Chirac au début des années 1980 pour sécuriser les espaces verts. Ils n'ont cessé de voir depuis leurs missions s'accroître : ils peuvent dresser des contraventions, relever l'identité d'auteurs d'infraction, porter des armes de 6^e catégorie (bâtons de défense, lacrymogènes).

En 2011, la mairie a lancé une réforme de cette direction. Elle est encore en cours, et vise à un recentrage sur la tranquillité publique, la prévention de la délinquance et la lutte contre les incivilités, et à une augmentation des patrouilles de terrain. Des objectifs qui ressemblent étrangement aux souhaits de la candidate UMP. Dans le domaine de la sécurité à Paris, il n'y a pas de solution miracle. ■

LAURENT BORREDON

Bilan plutôt positif de la gestion financière de M. Delanoë à Paris

La chambre régionale des comptes souligne l'impact de la baisse des dotations de l'Etat

La chambre régionale des comptes (CRC) d'Ile-de-France a publié son bilan des difficultés financières pour le prochain maire de la capitale. « La Ville a réalisé un programme d'investissements ambitieux en s'imposant un cadre budgétaire exigeant, sans en évaluer les effets dans la durée », estime la CRC dans un rapport sur « l'évolution des marges de manœuvre financières » de la collectivité qui sera débattu, mardi 12 novembre, au Conseil de Paris, en même temps que les orientations budgétaires pour 2014.

Au terme de la double mandature de Bertrand Delanoë, la CRC dresse un bilan plutôt positif de sa gestion. Elle salue « l'ampleur des investissements ». Entre 2009 et 2014, Paris aura investi plus d'1,5 milliard d'euros par an, soit plus du double des sommes annuelles engagées avant 2001. Elle souligne la « modération fiscale » et l'endettement limité de la commune. Mais cette médaille a son revers.

La Ville dispose désormais de marges de manœuvre limitées au moment où les « contraintes » budgétaires s'abattent sur elle. Selon les magistrats financiers, la collectivité sera de plus en plus confrontée à la « rigidité » de ses dépenses.

Elle a déjà stabilisé la masse salariale grâce à des redéploiements d'effectifs de ses agents municipaux depuis 2008. Les dépenses sociales auront tendance à croître, du fait de la crise économique.

Dans le même temps, Paris subit depuis quelques années la montée en charge des mécanismes de pérennisation votés au Parlement : entre sa participation aux fonds franciliens et nationaux de solidarité entre collectivités locales et la chute des dotations de l'Etat qui s'accroît, la Ville perdra près d'un demi-milliard d'euros en 2014 au lieu de 190 millions en 2011. Soit 7,3% de ses dépenses de fonctionnement (6,6 milliards d'euros).

Fluctuation des recettes

Paris sera également victime de « la fluctuation » de ses recettes, sur lesquelles elle a de moins en moins de prise. Depuis la suppression de la taxe professionnelle en 2011, elle perçoit une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) dont le taux est fixé au niveau national. Après avoir crû en 2012, la CVAE diminuera de 200 millions d'euros en 2014. Soit une baisse de 15% par rapport à 2013. La manne des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) se

réduit depuis 2011 du fait du ralentissement des transactions immobilières. Elle est passée de 1,1 milliard en 2012 à 833 millions d'euros en 2013.

Dans cet environnement hostile, la CRC juge que « l'efficacité, la cohérence et la transparence » des « outils de pilotage budgétaires » de la capitale doivent être « nettement améliorées » si la Ville veut « continuer d'offrir des équipements et des services de qualité » et maintenir son « équilibre financier ». La collectivité ne dispose que d'« une estimation au fil de l'eau » de ses « dépenses récurrentes à partir de 2015 », regrette la CRC, qui suggère à la Ville de mieux mesurer la « performance » et « l'efficacité » des crédits qu'elle dépense.

Dans sa réponse au rapport, La Ville de Paris « souscrit très largement » aux recommandations de la CRC. Elle conteste, cependant, l'intérêt de produire des pré-

sions budgétaires « au-delà de trois ans » comme l'y encourage le rapport pour acquérir une meilleure « visibilité » de ses besoins et de ses moyens de financement.

« L'estime qu'il faut relativiser les prévisions à long terme. Elles sont rarement ratifiées par les événements. Il nous appartient, à nous les élus, de faire preuve de prudence dans nos projections pour pouvoir réagir aux événements qui nous touchent tels que la baisse des dotations de l'Etat par exemple », déclare au Monde Bernard Gaudillère, adjoint chargé des finances. En revanche, « s'agissant de l'évaluation de l'efficacité de nos politiques publiques, nous l'avons beaucoup développée, mais nous avons encore une marge de progression », reconnaît celui qui présentera les grandes lignes, le 12 novembre, du dernier budget de l'ère Delanoë. ■

BÉATRICE JÉRÔME

ÉCOTAXE

Une nouvelle borne détruite par un incendie dans les Landes

Une borne à écotaxe a été incendiée lundi 4 novembre au soir sur une route départementale de l'est des Landes. La présence de pneus incendiés laisse peu de doute sur la cause de l'incendie. Cinq portiques à écotaxe ont été détruits ou sabotés par des manifestants ces dernières semaines. Par ailleurs, le ministre de l'économie a affirmé, mardi 5 novembre, que l'Etat allait mener une négociation « serrée » avec la société Ecomouv', chargée de collecter l'écotaxe, critiquée pour le coût de ses prestations. « Cette société ne s'est pas acquittée de ses responsabilités », a défendu Pierre Moscovici dans un entretien à RMC et BFM-TV. ■

Municipales En Haute-Garonne, une candidate FN se retire en dénonçant le racisme au sein du parti

La candidate FN à la mairie de Saint-Alban, dans la banlieue de Toulouse, a annoncé son retrait dans une lettre adressée à Marine Le Pen, révélée lundi 4 novembre par l'hebdomadaire *La Voix du Midi*. D'origine algérienne, Nadia Porthault assure avoir constaté « un décalage entre le discours de Marine et celui de la base militante » et dénonce « une ambiguïté permanente entre la vitrine et une arrière-boutique spécialisée dans les blagues vaseuses sur les Arabes et les homos ». M^{me} Porthault dit avoir été témoin de propos racistes de la part de responsables du FN.

Emploi Pôle emploi va savoir automatiquement quand les chômeurs retrouvent un travail

A partir de janvier 2014, Pôle emploi va être en mesure d'être informé automatiquement par les Urssaf de toute reprise d'emploi par les chômeurs, selon un document confidentiel que s'est procuré *Le Monde*. Cela va permettre à l'organisme de mesurer la performance de ses prestations, mais également de limiter les éventuelles fraudes et oublis de déclaration.

Sur Lemonde.fr : lire le blog « En quête d'emploi »

Un audit de l'Etat conteste la nécessité de fermer le campus de Béziers

L'université Montpellier-III va mettre en place un plan d'économies pour réduire son déficit

L'université Montpellier-III traverse « une situation financière délicate avec un déficit important » mais néanmoins « confortable » grâce au bon niveau de son fonds de roulement. Telles sont, en résumé, les conclusions de l'audit mené par les experts de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche à la demande de Geneviève Fioraso, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'établissement a publié l'intégralité de cet audit sur son site.

En septembre, Anne Fraïsse, la présidente de Montpellier-III, avait alerté sur le déficit de son université et présenté un plan d'économies prévoyant notamment le gel de 75 postes vacants en 2014, la limitation des capacités d'accueil avec tirage au sort des étudiants, et surtout la fermeture de l'antenne de Béziers (Hérault).

Sur ce point, les auditeurs soulignent que « la fermeture de Béziers est délicate à mettre en œuvre politiquement ». M^{me} Fioraso a répété qu'elle y était totalement opposée. Véritable antenne sociale, ce site permet à des jeunes issus de milieux modestes de pouvoir étudier. Surtout, cette fermeture paraît « surévaluée quant aux effets financiers attendus ». Le gain s'élèverait à 1,2 million d'euros et non 2,3 millions comme l'a annoncé M^{me} Fraïsse. Celle-ci maintient pourtant ses calculs : « Sur les quatre derniers mois de 2014, nous économiserons 1,2 million, puis ce sera bien 2,3 millions en année pleine. »

Accroissement des effectifs

Cependant, l'antenne de Béziers n'explique pas à elle seule les deux déficits consécutifs (1,8 million en 2012 et 1,8 million en 2013) de Montpellier-III. L'université a fait face à une augmentation de 42% du nombre de boursiers en cinq ans. Soit « un manque à gagner de 1,6 million d'euros en droits d'inscription » que l'Etat « ne compense qu'à hauteur de

160 000 euros », indique le rapport. L'accroissement des effectifs (6 000 étudiants en cinq ans) a par ailleurs conduit à une augmentation mécanique des heures complémentaires et donc de la masse salariale, que les experts jugent « préoccupante ».

« Mais contrairement à ce que la ministre avait affirmé, l'audit reconnaît que l'université a été bien gérée et que nous avons fait toutes les mutualisations possibles d'heures de formation en licence », insiste M^{me} Fraïsse. C'est particulièrement vrai en licence : 52% des enseignements sont par exemple mutualisés en première année.

Dans l'entourage de la ministre, on estime que la situation de Montpellier-III n'est pas aussi inquiétante que celle d'autres universités comme Versailles-Saint-Quentin ou Paris-1 par exemple. Les auditeurs pointent le bon niveau de son fonds de roulement, autre thermomètre financier. Fin 2012, il atteignait 11 millions d'euros, soit 44 jours de fonctionnement. Or le seuil prudentiel a été abaissé à 15 jours par Bercy.

Pour M^{me} Fraïsse, cette réserve ne doit pas servir à éponger le déficit de l'université : « Fin décembre, nous serons à moins de 30 jours. Cela signifie que, pour le ministère, la solution c'est d'utiliser cet argent jusqu'à ce que nous n'ayons plus que 4 jours et demi devant nous ? »

D'après le rapport, cet argent permettrait « la mise en œuvre d'une stratégie pluriannuelle de retour à l'équilibre ». Mais cela suppose « une réflexion sur l'importance de l'offre de formation, sa structure en emplois ». Pour Anne Fraïsse, la messe est dite. « Le ministère doit nous aider financièrement ou alors nous mettrons en œuvre notre plan d'économies qui passera par la fermeture de formations et donc de l'antenne de Béziers. » Le 19 novembre, un conseil d'administration devrait donner les premières grandes masses du budget. ■

NATHALIE BRAFMAN



OUI, NOS CONTRATS ONT DE PETITES LIGNES. MAIS ILS ONT AUSSI DES GROS MOTS COMME RESPECT, ACCOMPAGNEMENT ET CONFIANCE.



Le crédit a changé.

Avec le Pack Engagements, nous l'avons construit sur des valeurs plus humaines, comme le respect. Avec le Crédit renouvelable Forfait Sofinco, vous disposez d'une petite enveloppe que vous pouvez réutiliser seulement quand vous avez fini de la rembourser*.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Sofinco
Vous vous engagez, nous aussi

Plus d'informations au 0 800 467 467 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Après acceptation de votre prêt par CA Consumer Finance Rue du bois sauvage 91038 Evry Cedex - SA au capital de 346 546 434 € - 542 097 522 RCS Evry, dont Sofinco est une marque. Orias 07 008 079. * Réutilisation possible sous un délai de 15 jours après remboursement de la dernière mensualité.

Gros tour de vis contre la fraude fiscale

Le projet de loi qui doit être adopté mardi 5 novembre renforce les moyens d'enquête

Un peu plus de six mois après sa présentation en conseil des ministres, le projet de loi renforçant la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance financière devait être définitivement adopté, mardi 5 novembre, à l'Assemblée nationale. Cela pourrait presque sembler anodin, tant l'air du temps pousse plutôt à entonner la ritournelle du « *ras-le-bol fiscal* » ou à se gausser des reculades de l'exécutif. Il s'agit pourtant d'un texte majeur pour augmenter les moyens de lutte contre le fléau de la fraude fiscale à grande échelle.

Un fléau dont, depuis quelques années, les Etats victimes de l'évasion frauduleuse de capitaux vers des paradis fiscaux et judiciaires ont commencé à prendre la mesure. Pour la France, le montant annuel des pertes fiscales se chiffre entre 60 et 80 milliards d'euros. En 2012, les contrôles fiscaux ont permis de procéder à des redressements à hauteur de 18 milliards d'euros. Il n'en reste pas moins une perte nette de recettes fiscales de l'ordre d'une cinquantaine de milliards d'euros, l'équivalent du budget de l'éducation. Cette fuite nourrit le sentiment d'inégalité devant l'impôt et contribue à l'alourdissement de la charge pour ceux qui le paient.

Il s'agit donc d'un enjeu national, qui s'est télescopé avec l'affaire Cahuzac, contraignant François Hollande et son gouvernement à presser le pas. Ce dispositif s'ajoute aux mesures adoptées dans le cadre de la loi de finances rectificative de l'été 2012. La lutte contre la fraude fiscale est bel et bien devenue à la fois un symbole et une priorité. « *Une rupture par rapport à une certaine forme de tolérance* », se félicite le rapporteur, Yann Galut (PS, Cher).

Le texte soumis au vote fait de la fraude fiscale « *en bande organisée* » une circonstance aggravante. Le champ de la procédure judiciaire sera élargi et les enquêteurs pourront avoir recours aux « *techniques spéciales d'enquête* » telles que la surveillance, les écoutes, l'infiltration, les saisies conservatoires ou encore la garde à vue de quatre jours.

Il autorise aussi l'administration fiscale à exploiter les listes ou les fichiers de fraudeurs qu'elle reçoit, « *quelle qu'en soit l'origine* ». La fraude fiscale en bande organisée sera passible de sept années d'emprisonnement et d'une amende de 2 millions d'euros.

Autre disposition importante du projet de loi organique examiné simultanément : la création d'un procureur de la République financier, doté de moyens spécifiques, avec des magistrats spécialisés. « *C'est la clé de voûte de l'amélioration de la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière* », a défendu la garde des sceaux, Christiane Taubira, malgré l'opposition du Sénat. L'Assemblée, qui a le dernier mot en cas de désaccord entre les deux chambres, l'a rétabli dans la version définitive.

Les députés ont par ailleurs introduit de nouvelles dispositions reconnaissant aux associations le droit de se constituer partie civile, ainsi que sur les lanceurs d'alerte

Le texte soumis au vote fait de la fraude fiscale « en bande organisée » une circonstance aggravante

ou le statut des repentis. Ils ont aussi autorisé les douanes à recourir aux techniques spéciales d'enquête et durci l'amende dont est passible le détenteur d'un trust non déclaré. « *Avec cette loi, nous nous hissons à la hauteur de nos partenaires européens*, assure M. Galut. *Ceux qui vont faire l'erreur de ne pas se régulariser doivent savoir qu'à un moment ou à un autre ils ne seront plus dans l'impunité.* »

Depuis le mois de juin, en effet, le gouvernement a publié une circulaire indiquant les conditions dans lesquelles les détenteurs d'un compte à l'étranger peuvent faire une demande de régularisation, avant la promulgation de la loi. « *Depuis cette date, 4 000 dossiers ont été déposés* », a indiqué le ministre délégué chargé du budget, Bernard Cazeneuve, à l'Assemblée nationale, qui espère atteindre en 2014 un niveau de recettes au titre de la lutte contre la fraude fiscale « *inégalé* ».

L'examen, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2014, des articles non rattachés devrait être l'occasion, pour les députés de la majorité, de proposer de nouveaux amendements afin de freiner cette fois l'optimisation fiscale des grandes entreprises, qui contournent par des moyens divers les règles fiscales en vigueur. ■

PATRICK ROGER

Un rapport prône la gratuité des données des établissements publics

Certaines redevances exigées pour l'accès aux services sont peu légitimes, selon M. Trojette

Difficile, dans un contexte de restrictions budgétaires, de demander à des administrations de renoncer à quelques recettes supplémentaires. C'est pourtant ce que propose un rapport attendu sur l'ouverture des données publiques remis le 5 novembre au premier ministre par Mohammed Adnène Trojette, magistrat à la Cour des comptes. Les redevances, « *parfois faiblement légitimes* », perçues par certains ministères et établissements publics devraient, selon le rapport, être réduites, voire supprimées.

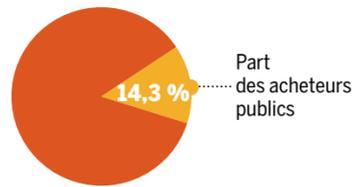
Depuis 2011, la France s'est engagée dans un processus d'ouverture de ses données. Elle l'a confirmé dans une charte signée par les chefs d'Etat du G8 en juin 2013. « *Le principe de gratuité (...) régit la réutilisation de [CES] données publiques* », rappelle Matignon dans la lettre de mission à M. Trojette. Cependant, des exceptions existent (*Le Monde* du 15 octobre). Les informations relatives aux entreprises collectées dans la base Sirène par l'Insee, la liste des écoles compilées par le ministère de l'éducation ou les limites géographiques établies par l'Institut géographique national (IGN) sont des exemples de bases accessibles contre un paiement.

Les recettes de ces redevances, recensées et comptabilisées par M. Trojette dans le cadre de la « *mission redevances* », proviennent « *pour une part non négligeable d'acheteurs publics [ET] sont en constante érosion* ». Ce sont 34,7 millions d'euros qui ont été collectés en 2012 par une dizaine

RECETTES DES SERVICES PRODUCTEURS DE DONNÉES EN 2012 en euros

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)	9 981 000
Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)	9 940 748
Ministère de l'intérieur	3 865 282
Institut national de la propriété intellectuelle	2 744 054
Ministères économiques et financiers	1 955 234
Météo France	1 585 000
Service hydrographique et océanographique de la marine	1 300 000

34 705 341 euros
Montant total des recettes en 2012



SOURCE : MISSION REDEVANCES

d'administrations – soit une baisse de 33% par rapport à 2010, liée à une réduction des recettes de l'IGN. L'IGN ainsi que l'Insee représentent 57% du montant global en 2012, avec près de 10 millions d'euros de revenus liés à ces redevances. Parmi ces 34,7 millions collectés en 2012, 14% des redevances ont été versées par le service public,

soit 5 millions d'euros.

Interrogées par la mission, les administrations justifient ces redevances par un besoin budgétaire. Les diffuseurs de données évoquent également le besoin de développer une offre ou envisagent la redevance comme une réponse à leur « *crainte (...) d'être submergés* » de demandes. Certaines administrations, notamment OpenStreetMap, site collaboratif de recueil de données géographiques. Ces données concurrentes sont de plus en plus utilisées, par les entreprises et le grand public comme par les établissements publics.

Coopérer

« *Parmi les services de l'Etat, ceux chargés de la sécurité et de la défense nationale expriment régulièrement leur intérêt pour les opportunités offertes par les pro-*

Face à ces défis, l'IGN a ouvert ses données aux organismes chargés d'une mission de service public. Et son directeur ne s'est pas montré réticent à coopérer avec OpenStreetMap. ■

AL. LT

ALEXANDRE LÉCHENET

Les services libres font concurrence à l'IGN

L'INSTITUT géographique national (IGN) a vendu près de 14 000 licences depuis cinq ans. Cela fait de lui le deuxième bénéficiaire des redevances liées aux données sur lesquelles s'est penchée la « *mission redevances* ». 35% des redevances de l'IGN sont versées par le secteur public élargi. L'institut a connu en 2008 des périodes fastes, notamment grâce à des contrats avec de grandes entreprises comme Microsoft ou Google. Mais ces contrats sont ponctuels et exceptionnels et les revenus liés aux redevances ont chuté.

L'IGN doit également faire face à l'apparition de nouveaux acteurs, notamment OpenStreetMap, site collaboratif de recueil de données géographiques. Ces données concurrentes sont de plus en plus utilisées, par les entreprises et le grand public comme par les établissements publics.

« *Parmi les services de l'Etat, ceux chargés de la sécurité et de la défense nationale expriment régulièrement leur intérêt pour les opportunités offertes par les pro-*

Face à ces défis, l'IGN a ouvert ses données aux organismes chargés d'une mission de service public. Et son directeur ne s'est pas montré réticent à coopérer avec OpenStreetMap. ■

AL. LT

ALEXANDRE LÉCHENET

Des solutions pour améliorer la paie des fonctionnaires

Le rapport du conseiller d'Etat Bernard Pêcheur servira de base de discussion avec les syndicats

La rigueur infligée aux fonctionnaires depuis plusieurs années ne doit pas tenir lieu de « *politique des ressources humaines* » dans les administrations publiques. Dans un rapport remis, lundi 4 novembre, au premier ministre, le conseiller d'Etat Bernard Pêcheur recommande – entre autres – de définir un cadre « *motivant* » pour les rémunérations des agents. La France, écrit-il, « *ne peut avoir pour ambition d'avoir des fonctionnaires et des militaires "au rabais"* ».

Ses préconisations, qui portent également sur les modes de recrutement, la gestion et l'organisation des parcours professionnels dans la fonction publique, n'engagent pas le gouvernement mais serviront de base à de prochaines négociations avec les syndicats.

La « *contrainte budgétaire* » devenant de plus en plus forte, les politiques salariales ont été conduites « *sans perspective d'ensemble depuis une dizaine d'années* », observe Bernard Pêcheur. Le point d'indice, qui sert de référence pour calculer la feuille de paie de tous les agents, a d'abord été de moins en moins revalorisé

avant d'être gelé depuis la mi-2010. Résultat : il n'a progressé que de 0,79% par an en moyenne entre 1999 et 2011, alors que l'inflation a atteint 1,64% en moyenne annuelle pour la même période.

Pour autant, les rémunérations des agents ont continué de s'accroître, mais principalement sous l'effet de « *mesures catégorielles* » et de « *l'avancement* ». Ces évolutions ont créé des inégalités : la moitié des agents ont vu leur salaire net augmenter d'au moins 1,9% par an en euros constants de 2006 à 2010, mais « *plus d'un dixième d'entre eux* » ont subi une baisse de leur pouvoir d'achat.

Surtout, le gel du point d'indice commence à se faire sentir, puisque le salaire net moyen dans la fonction publique a diminué en euros constants en 2011. Et la tendance pourrait se prolonger, les enveloppes catégorielles ayant été fortement réduites (260 millions d'euros en 2014, alors qu'elles étaient supérieures à 500 millions entre 2009 et 2012).

En même temps, la grille des rémunérations s'est tassée car seules celles situées dans le bas de l'échelle ont été relevées pour sui-

vre les revalorisations successives du salaire minimum dans le privé. A ce rythme, et si aucune réforme n'est entreprise, le smic « *talonna* » les salaires les moins élevés de la catégorie B d'ici à 2015, et ceux de la catégorie A d'ici à 2017.

Enfin, la part des primes dans la rémunération globale des agents « *est devenue trop élevée* », juge Bernard Pêcheur. Elle dépasse

Mesures catégorielles et avancement ont accru des salaires, mais aussi généré des inégalités entre les agents

28% dans la fonction publique d'Etat, où « *une véritable dérive* » est à l'œuvre avec plus de 1700 régimes indemnitaires. Un système aussi « *complexe* » est « *coûteux à gérer* » et s'accompagne de disparités entre ministères qui nuisent « *au développement (...) de la mobilité* ».

Une remise à plat s'impose, conclut le rapport, qui esquisse

plusieurs pistes de réformes. Deux « *paliers de recrutement* » pourraient, par exemple, être mis en place dans chaque corps de fonctionnaires : le premier pour les personnes sans expérience professionnelle, le second pour celles qui en ont acquies une. Les systèmes de primes demanderaient aussi à être simplifiés et harmonisés. Il conviendrait, par ailleurs, de conclure avec les syndicats un « *contrat social triennal* » pour définir des politiques salariales sur le moyen terme.

Tous ces « *aménagements* » ont un « *coût* », que le rapport ne chiffre pas, mais qui doit être compatible avec l'objectif de réduction des déficits budgétaires, souligne Bernard Pêcheur.

L'exercice est compliqué : une hausse de 1% du point d'indice représente une charge de 1,8 milliard d'euros. Où sont les marges de manœuvre ? Dans le volume des effectifs, dont la diminution pourrait être étudiée, comme semble le suggérer, en une phrase, le rapport : « *S'il y a trop de fonctionnaires, il faut en réduire le nombre et non pas les sous-payer.* » ■

BERTRAND BISSUEL

LCP
ASSEMBLÉE NATIONALE

Mercredi 6 novembre à 20h30
Christian JACOB

Invité de
QUESTIONS D'INFO

Emission politique présentée par Frédéric HAZIZA

Avec :
Françoise FRESSOZ, Sylvie MALIGORNE et Marie-Eve MALOUINES

Le Monde AFP info
Et Dailymotion

LCP sur le canal 13 de la TNT, le câble, le satellite, l'ADSL, la téléphonie mobile, sur iPhone et iPad. En vidéo à la demande sur www.lcp.fr et sur Free TV Replay.
www.lcp.fr

« La prévention de la récidive commence en milieu ouvert »

La nomination d'Isabelle Gorce à la tête de l'administration pénitentiaire signe une volonté d'ouverture, à la veille du débat sur la réforme pénale

Entretien

Isabelle Gorce a pris la direction de l'administration pénitentiaire le 22 août, alors que le taux d'occupation des établissements atteint chaque mois des records. La magistrate de 51 ans a passé plus de douze ans à travailler avec l'administration pénitentiaire, dont elle avait été sèchement évincée en 2010 par Michèle Alliot-Marie, alors garde des sceaux.

Sa nomination signe la volonté d'ouverture d'une institution souvent repliée sur elle-même, à la veille d'un débat politiquement sensible : la réforme pénale, qui vise à créer une peine de probation – la contrainte pénale – pour prévenir la récidive. Les services d'insertion et de probation, décisifs pour gérer cette nouvelle peine, sont en effet rattachés à l'administration pénitentiaire.

Ne faudrait-il pas, comme en Belgique, sortir le champ de la probation de la pénitencière ?

Ce serait assez absurde, l'administration pénitentiaire n'a pas seulement une mission de surveillance et de garde, il y a une intrication très forte entre le fait de contenir à un moment donné des personnes dans des établissements, de travailler à leur réinsertion et d'assurer ensuite une continuité dans leur prise en charge en milieu ouvert.

Il serait risqué d'avoir une administration des prisons renfermée sur elle-même, et de l'autre des services d'insertion et de probation, on aurait des problèmes de coordination majeurs. Le secteur du milieu ouvert fait partie intégrante de l'administration pénitentiaire, depuis longtemps maintenant.

L'accroissement constant du nombre de détenus et les taux

Le placement sous bracelet électronique en forte hausse

Au 1^{er} octobre, 67 310 personnes étaient incarcérées en France, soit 0,3 % de plus qu'au 1^{er} septembre et une hausse de 0,9 % par rapport au mois d'octobre 2012, pour 57 435 places opérationnelles.

80 037 personnes étaient ainsi sous écrou, c'est-à-dire sous la responsabilité de l'administration pénitentiaire. Parmi les personnes incarcérées, 16 795 personnes étaient prévenues (24,9 %) – dans l'attente d'un jugement définitif. Les mineurs

de récidive ne signent-ils pas l'échec de l'enfermement ?

C'est un peu court, toutes les personnes détenues ne sont pas identiques, toutes les récidives ne se valent pas. C'est pour les courtes peines que la prison pose le plus de questions. L'établissement pénitentiaire est un système qui reste très lourd, où il est difficile d'avoir une organisation performante. Les maisons d'arrêt gèrent à la fois des prévenus, des condamnés à de longues et à de courtes peines : là, le système est fragile, car il est la première victime de la suroccupation. En revanche, le système peut être très performant dans les établissements pour peine qui sont bien structurés.

« C'est pour les courtes peines que la prison pose le plus de questions. Dans les maisons d'arrêt, le système est fragile »

Les courtes peines posent des problèmes complexes. Beaucoup en maison d'arrêt ont déjà été condamnés à des peines en milieu ouvert, un sursis simple, puis un travail d'intérêt général ou un sursis avec mise à l'épreuve, et c'est donc à la suite d'échecs successifs qu'ils finissent par être condamnés à une petite peine d'emprisonnement.

La question de la prévention de la récidive concerne ainsi en premier lieu le milieu ouvert, encore trop peu charpenté pour lutter contre cette petite et moyenne délinquance. On croise en prison trop de gens incarcérés pour conduite en état alcoolique, condui-

(696 en octobre), représentent 1 % des personnes incarcérées. 12 727 personnes bénéficient d'un aménagement de peine (20,7 % des personnes sous écrou), ces aménagements ont progressé de 11,7 % en un an. Ainsi, 993 personnes faisaient l'objet au 1^{er} octobre d'un placement à l'extérieur, 1860 d'une mesure de semi-liberté, et 9 874 d'un placement sous surveillance électronique, qui explique à lui seul la forte augmentation des aménagements de peine.

te sans permis ou de petits vols, dont les raisons du passage à l'acte n'ont pas été traitées suffisamment en amont.

A un moment donné, faute de mieux, les tribunaux prononcent des courtes peines d'emprisonnement. Tout l'enjeu de la contrainte pénale, c'est de créer une peine qui permette d'éviter à ces gens un passage en prison tout en offrant un cadre très contenant.

Quels sont vos problèmes prioritaires ?

Dès qu'on prend ses fonctions, on est tout de suite happé par la suroccupation des établissements, les incidents en détention, réguliers et parfois graves. Il y a une forte tension dans les effectifs des personnels de surveillance, qui crée à la fois du mécontentement et de la fatigue. Il reste ensuite les problèmes de fond, avec la mise en œuvre de la loi pénitentiaire de 2009, quatre ans après son adoption.

La suppression des fouilles systématiques donne encore lieu à des contestations, le personnel a le sentiment qu'on lui retire un moyen d'action, mais globalement des fouilles ciblées les ont remplacées dans la plupart des établissements. Le problème sera réglé avant la fin de l'année. Des portiques de détection ont été commandés, certains installés. Mais tous les systèmes de sécurité ne peuvent remplacer la vigilance et l'intelligence humaines, ils n'en sont que le soutien.

La loi de 2009 pose-t-elle d'autres difficultés ?

Une disposition reste difficile pour l'institution : la consultation des personnes détenues sur les activités de l'établissement. Des expérimentations ont été mises en œuvre, d'ailleurs assez intéressantes. On procède dans certains établissements à des élections de personnes détenues, dans d'autres, notamment en maisons d'arrêt, elles sont désignées par le chef d'établissement. C'est une consultation, d'ailleurs assez logique, et l'expérience ne pose pas de difficultés.

Mais, pour une partie du personnel, demander leur avis aux détenus peut être une fragilité, cela reste un sujet de tension avec les organisations professionnelles. Mais une prison fonctionne beaucoup sur la circulation de la parole. Lorsqu'elle ne circule plus, on est en danger.

Le parc pénitentiaire vous semble-t-il en très mauvais état ?
Je dirais qu'il est contrasté. La



FREDERIC STUCIN POUR « LE MONDE »

moitié des places se situent maintenant dans les établissements neufs. On a ensuite des établissements rénovés, et quelques gros points noirs, qui restent sans véritable autre solution qu'une reconstruction à terme. Des travaux très importants sont entrepris aux Baumettes à Marseille, dont l'état, c'est vrai, était désolant ; la Santé à Paris va fermer pendant cinq ans et faire l'objet d'une profonde rénovation ; nombre d'établissements des DOM-TOM sont dans un état de vétusté et de suroccupation massives.

Certains établissements n'ont pas de capacité d'évolution, notamment ceux qui ont encore des dortoirs. La loi sur l'encellulement individuel entre en vigueur en principe à la fin de l'année prochaine : il est certain que tout le parc pénitentiaire ne sera pas à niveau fin 2014.

Les nouveaux établissements sont décentrés, automatisés, déshumanisés. Y a-t-il eu des erreurs de conception ?

On a dit la même chose au début des années 1990 avec le premier programme de construction mas-

sif, on est pourtant passé de la prison du XIX^e à des établissements modernes, parfois totalement perdus dans les champs. Vingt ans plus tard, ces établissements ont trouvé leur place, se sont patinés. Ce sera le cas des nouveaux, qui s'humaniseront avec le temps. Il est certain que lorsqu'on entre dans ces bâtiments neufs, on est saisi par leur froideur, leur mode de fonctionnement extrêmement structuré, où les circulations sont très encadrées. Cela crée un sentiment de rigidité qui n'existait peut-être pas dans les petites maisons d'arrêt, où tout le monde parlait à tout le monde. Evidemment, le contraste est saisissant.

Ils présentent cependant des avantages : une plus grande maîtrise de la sécurité, des espaces plus grands pour les activités, une meilleure individualisation de la prise en charge. Il y a aussi des détenus qui sont stupéfaits d'avoir une douche en cellule, de l'espace, de la propreté... Il est vrai qu'on a pu constater, dans les mois qui ont suivi l'ouverture de quelques-uns de

ces établissements, très peu heureusement, une vague de suicides.

Et puis le système s'est équilibré. C'est difficile à interpréter. Est-ce que, lors de l'ouverture d'un nouvel établissement, le personnel est lui-même trop préoccupé à prendre ses marques ? Et il y a des personnes détenues plus vulnérables que d'autres, alors que dans les prisons plus vétustes, la forte promiscuité a pu parfois les soutenir.

Les journalistes vont bientôt pouvoir accompagner les parlementaires en prison. Y êtes-vous favorable ?

Beaucoup de parlementaires visitent les établissements, plus de 120 en 2012, pratiquement un tous les trois jours, qu'ils viennent avec ou sans la presse ne pose aucune difficulté. Il y a eu 1 350 reportages dans les prisons en 2012, on est à l'aise avec cette question, j'aimerais qu'on me dise quelle autre administration d'enfermement accueille autant de journalistes. Je n'ai pas d'inquiétude. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR FRANCK JOHANNES

M^{gr} Pontier aborde avec « humilité » les questions de société

Le président de la conférence des évêques de France a délivré son premier discours, mardi à Lourdes

A sa manière, consensuelle et sans anathème, le nouveau président de la conférence des évêques de France, M^{gr} Georges Pontier, a délivré, mardi 5 novembre, son premier discours d'ouverture devant l'assemblée plénière des évêques réunie à Lourdes jusqu'au 10, et pointé les sujets de société qui inquiètent l'Eglise : sort réservé aux Roms en France, crise économique, « droit à l'enfant », euthanasie, « phénomène social de l'avortement », laïcité, situation des chrétiens d'Orient...

En 2012, cette assemblée avait été marquée par l'opposition frontale d'une partie des catholiques et de leurs évêques au projet de mariage pour tous. Un an plus tard, ce dossier est classé, et M^{gr} Pontier s'est contenté d'une brève allusion à la mobilisation passée « en faveur de la défense de la famille et des droits des enfants ». Cette fois, c'est, a-t-il dit, « avec beaucoup d'humilité » qu'il s'est exprimé sur les « questions prégnantes qui marquent notre société ». Comme pour acter

un apaisement après des mois de tensions.

Ainsi a-t-il redonné sa vision du rôle des chrétiens dans la société et les marges de manœuvre que leur confère le principe de laïcité. « Nos paroles doivent s'accompagner d'actes et d'initiatives. Ce n'est pas contrevenir à la séparation des Eglises et de l'Etat. La société est composée de personnes aux convictions diverses qui doivent apprendre à dialoguer, à ne jamais aller au-delà de ce qui pourrait troubler la vie publique ou exprimer une volonté d'hégémonie. Qu'il me soit permis de rassurer ceux qui pourraient en douter : croyants en Christ, nous sommes des citoyens qui aimant leur pays. »

« Surenchère politicienne »

Personnellement impliqué dans son diocèse de Marseille dans l'accueil des populations Roms, venues de Bulgarie ou de Roumanie, conscient de « la complexité de la question », M^{gr} Pontier s'est montré particulièrement critique sur

l'absence de politique globale en la matière. Il s'est inquiété des « surenchères politiques locales et nationales » sur ce dossier et des « propos haineux prononcés sans retenue » à l'égard de ces personnes.

« Nous ne voyons se dessiner aucune politique autre que celle de refuser au plus grand nombre un accueil réalisable et souhaité par beaucoup d'entre eux. Détruire un bidonville est-il plus urgent qu'abandonner sans perspective à une nouvelle errance ceux qui y avaient fait un refuge ? (...) Nous ne croyons pas que notre société se grandisse par ce refus de solidarité et de fraternité », a-t-il asséné sur un ton solennel.

Dans un discours amplement marqué par la nouvelle tonalité venue du Vatican depuis l'élection du pape François, l'archevêque de Marseille a aussi insisté sur la priorité qui doit être donnée aux « plus démunis », aux « plus fragiles ». Sur ce point, malgré son inquiétude face à la crise économique et sociale qui touche « milieu urbain et

zones rurales », il s'est contenté d'adresser ses « encouragements » à tous ceux, « hommes politiques, élus, cadres d'entreprises, responsables syndicaux... », qui « s'emploient à trouver les chemins d'une société plus juste ». Concernant « les personnes en fin de vie », il a repris la position de l'Eglise et estimé que la loi actuelle, « sage et équilibrée », suffisait, accordant sa « confiance au corps médical pour accompagner le soulagement de la douleur ».

C'est encore en se référant au pape François qu'il a rappelé aux évêques leur devoir de mener « une vie simple, personnellement et en Eglise ». Au cours de cette assemblée, ces derniers consacreront une grande partie de leurs réflexions à l'épineux dossier de la formation des futurs prêtres. Un enjeu majeur pour l'Eglise en France, qui ne parvient pas à enrayer la baisse des vocations (moins de cent ordinations par an) et dont la moitié des quelque 13 000 prêtres diocésains a plus de 75 ans. ■

STÉPHANIE LE BARS

JUSTICE

Une militante de l'UNEF avoue avoir menti sur son agression

L'une des deux militantes du syndicat étudiant UNEF, qui avaient porté plainte à la suite d'une agression à Paris le 21 octobre, a reconnu avoir menti. Cette étudiante de l'université de Nanterre avait indiqué avoir été bousculée et insultée dans le quartier de la Bastille. La jeune femme a finalement expliqué aux enquêteurs avoir « inventé cette histoire » afin de donner plus d'ampleur à une autre agression, survenue quatre jours plus tôt, visant également une militante de l'UNEF. – (AFP) ■

Affaire Tapie : l'audition de l'arbitre Pierre Estoup reportée au mardi 5 novembre

L'audition par les juges de l'affaire Tapie de l'ex-magistrat Pierre Estoup, prévue lundi 4 novembre, a été reportée au lendemain. L'ancien arbitre, désigné dans le cadre du règlement du litige entre Bernard Tapie et le Crédit lyonnais, risque une mise en examen pour « faux en écriture privée ».

Deux ans de prison ferme pour l'ancien « cerveau » du Cercle de jeux Wagram

L'ex-« cerveau » du Cercle de jeux Wagram, Jean-Angelo Guazzelli, a été condamné, lundi 4 novembre, à trois ans de prison, dont deux ferme, par le tribunal correctionnel de Paris. Ses deux hommes de main, Jean Testanière et Jean-François Rossi, se sont vus infligés chacun une peine de deux ans de prison (un ferme). – (AFP)

Religion Deux mosquées de Besançon maculées d'inscriptions racistes

Des croix gammées et des slogans racistes et nationalistes ont été inscrits dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 novembre sur deux mosquées de Besançon. – (AFP)

Le perdant magnifique des frères Coen

Llewyn Davis, un musicien attaché à la pure tradition folk, traîne sa déveine dans le Greenwich Village de 1961

Inside Llewyn Davis

Les frères Coen ont toujours oscillé entre une veine sardonique et une veine mélancolique, mélangeant souvent les deux. Les meilleurs de leurs films – le constat sera discuté, il n'en est pas moins irréfutable – sont ceux où la seconde domine, comme *Inside Llewyn Davis*, qui est sans doute le plus beau film qu'ils ont jamais réalisé. Comme souvent, un héros malheureux fait les frais du bonheur de l'œuvre. Il se nomme Llewyn Davis (Oscar Isaac), c'est un musicien et chanteur de folk exceptionnellement doué qui traîne néanmoins sa débine dans le Greenwich Village de 1961.

Le film est l'évocation de quelques jours significatifs dans la vie de ce jeune homme sans feu ni lieu, errant dans un quartier hivernal, désaturé, maussade, qui semble porter la marque de son propre effacement. Entre deux concerts incertains et deux abris provisoires, ce jeune homme impavide tente de survivre à l'indifférence hostile qui l'accueille partout où il passe, tout en courant après un chat fugueur qui s'échappe à tout bout de champ.

La piste de lecture que livre le nom de ce chat est patente : « Ulysse » est le double animal de Llewyn, lequel est promis à une douloureuse errance parsemée d'épreuves redoutables. Encore faudrait-il préciser que les Coen ne peuvent raisonnablement citer un mythe grec sans l'assaisonner d'une morale juive. Au nom de quoi, revenu à Ithaque après vingt ans d'exil et de tourments, au lieu de reconquérir son statut de roi et de mari de Pénélope, Ulysse échoue à se faire reconnaître et reste un tapeur qui emmerde le monde. En yiddish dans le texte : un *schnorrer*.

Enumérer les avanies subies par ce faux barde gallois ventripotent, c'est aussi bien prendre le risque de leur conférer une charge satirique que le film désamorçait par la douceur et la finesse de sa mise en scène. On les donne donc à titre indica-



Entre deux concerts incertains et deux abris provisoires, Llewyn Davis (Oscar Isaac) tente de survivre. ALISON ROSA

tif, pour le folklore. Se faire casser la gueule à la sortie d'un club par un inconnu pour une raison qu'on ignore et ce à deux reprises. Être exécuté par l'ex-bonne amie Jean (Carey Mulligan), qui se prétend enceinte de lui au moment où elle inaugure une nouvelle relation avec l'insipide Jim (Justin Timberlake). Subir le mépris humiliant de sa sœur pour sa condition de crève-la-faim. Se faire pourrir tout le chemin par un musicien de jazz obèse et acariâtre (John Goodman) au cours d'une traversée cauchemardesque de l'Amérique, dans une voiture conduite par un rejeton parodique de la Beat Generation. Chanter un sublime chant d'adieu à son vieux père aphasique, qui fait sous lui en guise d'effusion lyrique.

Last but not least, assister aux débuts new-yorkais d'un petit nouveau qui chante beaucoup plus mal que lui, vague silhouette entraperçue sur scène mais dont le spectateur reconnaît instantanément la voix : celle de Bob Dylan chantant *Farewell*. Cette composition originale répond à distance au *Fare Thee Well* (forme emphatique et archaïque du même mot), une ballade anglaise traditionnelle interprétée un peu plus tôt par Llewyn. Cette charnière finale, sur laquelle repose en vérité toute l'ambiguïté du film, est à la fois très amère et très belle.

Amère parce qu'elle oppose deux destins, pourtant nourris de la même passion. Llewyn, calqué sur le modèle du musicien Dave

Van Ronk, est l'incarnation d'une génération de puristes se produisant dans le Greenwich Village des années 1950. Héritiers des pionniers du revivalisme folk Woody Guthrie et Pete Seeger, ces jeunes gens préfèrent l'ombre à la lumière, l'authenticité à la séduction, le retour aux sources ethniques et rurales au compromis commercial ou moderniste. Ce refus esthétique se double d'une sourde contestation politique, ancrée dans la grande tradition américaine et libertaire du « hobo », ce trimardeur qui sillonne le pays, rétif à toute assignation.

À l'époque où le film des frères Coen commence, en 1961, les musiciens à la Llewyn Davis, méprisant souverainement le succès, sont

une espèce en voie d'extinction qui aura au mieux préparé la voie aux stars naissantes du folk song américain : Dylan bien sûr, mais encore Peter, Paul and Mary, Joan Baez, bien d'autres.

Là où commence, et en vérité l'emporte la beauté du film, est que la figure de Llewyn Davis ne se résume pas à ce côté dindon de la farce. Il y a une réelle beauté du personnage, sur lequel se cristallise l'amour que portent les frères Coen à la musique folk et à ses arcanes. Llewyn Davis est sans doute un perdant, mais quelle grandeur dans sa défaite, quelle émotion vibrante dans l'intime retenue et dans la tristesse de son chant (*Hang Me, O Hang Me*). Filmés avec une délicatesse caressante, enregis-

trés in extenso en son direct, interprétés par des acteurs-chanteurs excellentissimes, plus d'une dizaine de morceaux témoignent de la fine connaissance des cinéastes pour ce répertoire, d'autant plus convaincante qu'elle ne fait pas l'économie de la lucidité : la plus déchirante beauté y côtoie en effet le maniérisme folklorisant (*The Auld Triangle*) ou la pente de la facilité (*Please Mr Kennedy*).

In fine, les frères Coen ne se contentent pas de nous offrir l'un des films musicaux les plus touchants de l'histoire du cinéma, ils nous parlent ce faisant de l'Amérique et de l'art. L'Amérique : celle qui se réclame de l'esprit des pionniers contre celle où le show fait

Il va assister aux débuts new-yorkais d'un petit nouveau dont le spectateur reconnaît la voix : celle de Bob Dylan

loi. L'art : comme expression d'une tradition collective fondée sur l'imitation et l'interprétation d'un idéal (Llewyn), ou comme rupture individuelle, trahison des canons, génie créateur (Dylan).

On ne voudrait pas paraître impoli en citant un philosophe français au sujet d'une pochade des frères Coen, mais c'est ce que Jacques Rancière définit respectivement comme les régimes classique et esthétique de l'art. Quant aux Coen, tant du point de vue de l'histoire de la musique que de leur propre place dans celle du cinéma américain, il est clair qu'ils rêvent en frères Dylan et Davis. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film américain de Joel et Ethan Coen. Avec Oscar Isaac, Carey Mulligan, John Goodman, Garrett Hedlund, Justin Timberlake (1h45).

Sur Lecomde.fr

Lire notre dossier autour des frères Coen.

Joel et Ethan Coen : « Nos films sont des collages »

Entretien

« On se sent un peu à la maison ici », concèdent Joel et Ethan Coen, dont trois des quatre derniers films ont été coproduits par une firme tricolore. De fait, à chaque fois que les frangins foulent le sol hexagonal, la France leur déroule le tapis rouge. Cette année, cela a commencé à Cannes, où leur nouveau long-métrage, *Inside Llewyn Davis*, a raflé le Grand Prix du jury. Cela s'est poursuivi à l'automne, avec hommage rétrospectif à la Cinémathèque française et décoration par la ministre (« Filippetti, cela sonne comme Philippe Petit, le type qui a escaladé le World Trade Center, non ? », tente Ethan). Cela s'est fini dans un palace de la capitale, où les frères recevaient une presse enthousiaste, en amont de la sortie dudit Davis. Extraits.

Vos films sont truffés de boîtes, boîtiers, mallettes, urnes, cercueils... À l'intérieur de quoi pénètrez-vous, cette fois-ci ?

Ethan Coen : Du cerveau de Llewyn Davis, le personnage principal. Le titre du film fait référence à l'album *Inside Dave Van Ronk*.

Joel Coen : Van Ronk était un musicien de la scène folk new-yorkaise, dont nous nous sommes en partie inspirés. Mais, à bien y réfléchir, tous nos films pourraient s'appeler « Inside bla bla ».

Vous avez aussi pioché dans les mémoires de Bob Dylan...

E. C. : Un peu. Comme dans ses *Chroniques*, notre héros déménage beaucoup, fouille dans les étagères de ses hôtes...

J. C. : Nos films sont des collages. Cormac McCarthy disait : « *Les livres sont faits d'autres livres*. » Dans le livre de Dylan, il fait très froid. Dans votre film aussi...

E. C. : Difficile d'imaginer le Greenwich Village de 1961 avec du soleil... Et puis, la pochette enneigée de *The Freewheelin' Bob Dylan* n'est pas pour rien dans cette mythologie d'une scène folk lutinant contre un monde hostile, météo comprise.

En parlant de mythologie, treize ans après « O Brother, Where Art Thou ? », vous renommez un de vos personnages Ulysse...

E. C. : *Inside Llewyn Davis* est une sorte d'odyssée. Mais, cette fois, le héros n'aboutit nulle part.

Quel était le point de départ ?

E. C. : Un jour, Joel m'a dit : « *Pourquoi ne pas commencer un film avec Dave Van Ronk se faisant tabasser à la sortie d'un club ?* » On a laissé cette idée de côté pendant des années. C'est finalement devenu le début d'*Inside Llewyn Davis*. C'en est aussi la fin...

J. C. : On n'est pas tout le temps obligé de réinventer la roue. (*regard malicieux vers son frère, qui pouffe en sourdine*)

Contrairement à « O Brother », les chansons sont interprétées en direct et en intégralité...

J. C. : La musique est le cœur du film, on ne pouvait pas tricher. Il fallait que le comédien sache jouer et chanter. Avant qu'on dégote Oscar Isaac, nous pensions que le film ne se ferait pas.

Tous vos films sont ancrés dans le passé. Pourquoi ?

J. C. : On lit peu de science-fiction, et beaucoup de livres d'histoire. On prend plus de plaisir à recréer un monde qui n'existe plus, qu'à inventer un monde qui n'a jamais existé. C'est plus exotique.

Deux des acteurs jouent dans la série « Girls ». Comme si le Village de 1961 préfigurait le Brooklyn de 2013...

E. C. : Pas faux. Lorsqu'on s'est documenté avant le tournage, on a été frappé par la ressemblance

entre les fringues et les coupes de l'époque et celles que portent les jeunes à Brooklyn, aujourd'hui.

Le succès fuit Llewyn Davis, comme le chat après lequel il court. C'est loin d'être votre cas.

J. C. : On a eu de la chance. Lorsqu'on est du bon côté de la pièce, on se demande qui l'a jetée, comment, et pourquoi elle est tombée sur pile, et non sur face. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR AURELIANO TONET

Alexandre Cornu présente

COMPÉTITION OFFICIELLE ANNECY 2013

un film d'Alain Ughetto

Jasmine

« Éblouissante Jasmine, d'une densité folle, d'une légèreté absolue. »
ÉCRAN LARGE

« Le plus beau film d'animation (pour adultes) de l'année. »
TELERAMA

« Une véritable épopée historique et amoureuse, un superbe voyage. »
LE MONDE

« Instant magique. »
TOUTE LA CULTURE.COM

ACTUELLEMENT AU CINÉMA

www.jasmine-lefilm.com

Graphisme Christèle Huc

CONSEIL SUPPLÉMENTAIRE

inRockuptibles

Enfin un manuel pour réussir l'épreuve de santé publique aux concours administratifs !

L'ÉPREUVE DE SANTÉ PUBLIQUE

COORDINATION Jacques Raimondeau

DES CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES

LES NOTIONS CLÉS POUR RÉUSSIR

50 QUESTIONS POUR S'ENTRAÎNER

LES CHIFFRES REPERTOIRES DU SECTEUR

PRESSES DE L'EHESP

208 pages • 14,90 €

Ouvrage disponible en librairie ou auprès des Presses de l'EHESP

Tel. 02 99 02 29 11 • Fax 02 99 54 22 84

presses@ehesp.fr • www.pressess.ehesp.fr

PRESSES DE L'EHESP

PRESSES DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ PUBLIQUE

Un corps-à-corps pour tuer le père

A partir d'une querelle d'héritage, l'alchimiste Jacques Doillon crée une sculpture vivante

Mes séances de lutte

Auteur de trois films en trois ans – *Le Mariage à trois*, *Un enfant de toi*, *Mes séances de lutte* –, Jacques Doillon ne chôme pas. On peut toutefois considérer qu'il s'agit d'un seul et même film, un *work in progress* qu'il remet sur le métier, tel un alchimiste en quête du secret permettant de transformer le plomb en or – ou, ici, le corps solide des acteurs en substance poétique gazeuse.

De film en film, le protocole est le même. Réunissant une poignée d'acteurs dans un, deux ou trois décors, le cinéaste leur met entre les mains un scénario très simple qui part d'une configuration amoureuse pour évoluer vers une autre et traque dans leurs déplacements, dans leurs gestes, leurs expressions, leurs mots, les pulsations qui vont porter cette mue.

Laborieux comme toute recherche, le processus requiert de refaire les prises jusqu'à ce que les acteurs, épuisés, s'abandonnent et permettent d'atteindre, quand l'alchimie prend, une forme de vérité. Dans *Le Mariage à trois*, l'alchimie n'avait pas pris. Le jeu du quatuor amoureux se grippait dans une gangue verbeuse dont le film ne se délestait pas. *Un enfant de toi* buttait sur la définition archétypale grotesque de ses personnages (le dentiste, fadasse, qui se faisait voler sa femme, forcément fatale, par un ex-ténébreux, forcément artiste, revenu faire un tour de piste). Ces travers émaillent toute la filmographie de Doillon, ils en sont même la marque de fabrique. Et quand l'al-



Sara Forestier et James Thiérrée incarnent un couple qui a eu, par le passé, une histoire avortée. DR

chimie fonctionne, comme c'est le cas dans *Mes séances de lutte*, elle les réduit à l'état de scories.

Le film se passe à la campagne. Une jeune femme – on ne connaît pas son nom, on devinera qu'elle est comédienne, elle est jouée par Sara Forestier – revient dans la maison de son père, récemment décédé, avec lequel elle n'a pas réglé tous ses comptes. Son frère et sa sœur font l'inventaire, se disputent l'héritage, mais elle ne veut rien. Sauf le piano sur lequel elle a joué enfant, avec son grand-père, mais les autres le lui refusent.

Sa lutte pour s'imposer dans sa fratrie, qui est aussi une lutte pour

tuer son père mort, va se jouer symboliquement dans la maison voisine où vit un metteur en scène (L'Homme) avec qui elle a eu, par le passé, une histoire avortée. Celle-ci reprend où ils l'avaient laissée, sur le mode de la provocation vacharde – il la provoque sur son père, et elle en se refusant à lui. L'Homme lui propose alors un protocole, une sorte de thérapie physique à base de séances de lutte, destinée à chasser le fantôme de ce père dont il estime qu'il se dresse entre eux. Le charme du film tient à la manière qu'il a de traduire son sous-texte psychanalytique, tout en s'en moquant éperdument.

Les scènes dialoguées apparaissent comme de simples jointures entre les corps-à-corps, véritable substance du film, qui tirent celui-ci vers la sculpture vivante. Le ballet progresse en une succession de tableaux, les rapports de force changent, la complicité grandit, pour s'ouvrir à l'amour. Et l'émotion naît du mouvement de ces corps qui se cherchent, qui se frottent, se frappent, s'attrapent, se tordent, comme de la glaise entre les mains du cinéaste. Sans doute celui-ci n'avait-il pas besoin de les filmer faisant l'amour dans la boue pour illustrer la métaphore, mais la manière qu'il a de chercher dans l'os de ce duel une vérité des sentiments est saisissante.

Un érotisme violent

De la lutte des sexes, le film bascule dans un érotisme violent repoussant ses limites, dévorant tout, rejetant hors de lui le père, la famille, l'extérieur. La parole même n'est plus que sexe, et c'est dans cette fusion avec la vie qu'elle trouve son juste régime. Accréditant l'idée, formulée dans le film, que la sexualité serait le dernier bastion du progrès, cette alchimie évoque la vibration trouvée par d'autres grands cinéastes dans leurs films les plus récents – *L'Inconnu du lac*, d'Alain Guiraudie, *La Vie d'Adèle*, d'Abellatif Kechiche, et pourquoi pas *Tip Top*, de Serge Bozon. La représentation frontale du sexe serait-elle le nouvel horizon du cinéma ?

ISABELLE REGNIER

Film français de Jacques Doillon. Avec Sara Forestier, James Thiérrée (1h 39).

LES FILMS DE LA SEMAINE

Retrouvez l'intégralité de la critique sur Lemonde.fr (édition abonnés)

EXCELLENT

Inside Llewyn Davis
Film américain de Joel et Ethan Coen (1h 45).

À VOIR

Mes séances de lutte
Film français de Jacques Doillon (1h 39).

Violette
Film franco-belge de Martin Provost (2h 19).

La Grâce
Film allemand de Matthias Glasner (2h 12).

Les Jours heureux
Documentaire français de Gilles Perret (1h 37).

En 1944, dans la France occupée, les mouvements de résistance s'unissent dans le combat mais aussi dans la perspective de lendemains meilleurs. Ils écrivent le programme du Conseil national de la Résistance, qui donnera lieu à un grand nombre d'avancées sociales. Ce film est l'histoire de son démantèlement. ■ J. MA.

Les Petits Canards de papier

Court-métrage chinois des Studios de Shanghai (36 minutes). Ce programme de trois courts-métrages permet de découvrir les réalisations en papier plié de Yu Zheguang. Tendus par un discours où transparait l'idéologie de Chine populaire, ces courts films séduisent par le travail sur les volumes, les couleurs vives et les histoires simples qui les rendent accessibles aux plus petits. Les grands apprécieront la beauté de l'artisanat. ■ S. MA.

Le Médecin de famille

Film argentin de Lucia Puenzo (1h 33). Adaptant son ouvrage *Wakolda*, Lucia Puenzo raconte l'emprise du médecin nazi Josef Mengele sur une famille argentine. Dans sa chronique magnifiée par de superbes paysages, Lucia Puenzo installe une atmosphère de film fantastique. Cette œuvre cathartique, doublée d'un conte glaçant sur la séduction du Mal, s'attaque à un pan encore tabou de la mémoire de l'Argentine. ■ S. MA.

POURQUOI PAS

Quai d'Orsay
Film français de Bertrand Tavernier (1h 54).

The Major

Film russe de Youri Bykov (1h 39). Un flic apprend que sa femme est en train d'accoucher. Il conduit comme un fou, percute un enfant, le tue. Nulle rédemption à l'horizon dans cette allégorie de la Russie contemporaine dans laquelle la police veut faire endosser à la mère la responsabilité de la mort de son fils – seulement la damnation pour tous. ■ I. R.

Il était temps

Film américain de Richard Curtis (2h 03). A 21 ans, Tim a du mal à trouver un sens à sa vie, et la compagne dont il rêve. Mais lorsqu'il apprend qu'il peut voyager dans le temps, il utilise ce talent pour chercher le grand amour. Richard Curtis épargne à cette comédie romantique les paradoxes temporels propres au thème pour employer son talent à faire rire et à parler d'amour. ■ N. LU.

Sâdhu

Documentaire suisse de Gaël Métroz (1h 35). Le réalisateur suisse Gaël Métroz a suivi pendant plus d'un an le pèlerinage d'un ermite. Il en tire une réflexion sur le dénuement dans nos sociétés modernes, et un film aux paysages grandioses, entre carnet de voyage et manuel de spiritualité, à l'usage des Occidentaux en quête de sens. ■ S. MA.

ON PEUT ÉVITER

En solitaire

Film français de Christophe Offenstein (1h 36). Comment s'acheter une bonne image quand les suites de la catastrophe de Fukushima contaminent la planète et que l'on est un groupe naval spécialisé dans le nucléaire civil ? On finance un film qui véhicule des valeurs positives en plaçant son logo partout. C'est le projet de ce film, qui met en scène François Cluzet en marin dans une course à la voile en solitaire découvrant à son bord un jeune Mauritanien. ■ I. R.

NOUS N'AVONS PAS PU VOIR

La Stratégie Ender

Film américain de Gavin Hood (1h 53).

3 INCONTOURNABLES DE

FRANCIS
FORD
COPPOLA

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN VERSIONS RESTAURÉES
ET PLUS DE 4H DE BONUS INÉDITS
(making-of, scènes coupées commentées, interviews, court-métrage...)



LE 6 NOVEMBRE EN DVD, BLU-RAY ET VOD



Le Monde

Les meilleures entrées en France

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
<i>Thor : Le Monde des ténèbres</i>	1	1 053 213	609		1 053 213
<i>Gravity</i>	2	916 633	491	↓ -18%	2 409 633
<i>Turbo</i>	3	483 450	664	↓ -25%	2 082 638
<i>9 mois ferme</i>	3	278 575	419	↓ -18%	1 279 305
<i>Snowpiercer, Le Transperceneige</i>	1	235 371	307		235 371
<i>Planes</i>	4	231 192	501	↓ -18%	1 448 031
<i>Malavita</i>	2	221 016	460	↓ -39%	692 037
<i>Fonzy</i>	1	201 975	321		201 975
<i>Blood Ties</i>	1	141 489	433		141 489
<i>Eyjafjallajökull</i>	5	134 352	489	↓ -38%	1 682 339

AP : Avant-première
Source : Ecran Total

* Estimation
(1) Période du 30 octobre au 3 novembre inclus

Les sorties de mercredi 30 octobre ont rassemblé quelques mastodontes dont la rencontre faisait d'avance frémir. C'est *Thor*, superhéros bas du front mais gabarit impressionnant, qui s'impose et se fiche en un coup de marteau en tête du tableau en dépassant le million d'entrées en cinq jours. Il supplante ainsi l'aérien *Gravity*, qui ne faiblit pourtant pas tant que ça en deuxième semaine et se met d'ores et déjà dans l'orbite des six millions de tickets vendus. L'autre concurrent direct du grand blond musculeux ne fait pas de la figuration pour autant : *Snowpiercer*, ambitieuse coproduction américano-coréenne de science-fiction, se place ainsi en cinquième position, avec plus de deux cent mille entrées. A une tout autre échelle (une vingtaine de salles pour un film « inexploitable » de quatre heures), on se doit de signaler la très belle tenue de *Heimat*, somptueuse chronique de l'histoire allemande qui mobilise une moyenne de plus de mille spectateurs par salle.

Les « gueules cassées » de Pierre Lemaitre, Goncourt 2013

Le jury du prix littéraire a choisi le roman « Au revoir là-haut ». Le Renaudot a été attribué à « Naissance », de Yann Moix

Les pronostiqueurs avaient vu juste. En lice avec trois concurrents – Jean-Philippe Toussaint, Karine Tuil et Frédéric Verger –, le favori Pierre Lemaitre, plébiscité par les libraires pour son roman *Au revoir là-haut* (Albin Michel), a remporté le prix Goncourt, lundi 4 novembre. Lors du douzième tour de scrutin, il a obtenu 6 voix contre 4 à Frédéric Verger, auteur d'*Arden* (Gallimard). Les deux romanciers ont longtemps été à égalité de suffrages avant que Didier Decoin ne décide de modifier son vote.

À l'orée des célébrations du centenaire de la Grande Guerre, c'est un roman consacré à 14-18 et à la survie, après l'armistice, de deux rescapés, dont une gueule cassée, qui arborera cette saison le ruban rouge. « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels », s'indignait Anatole France en juillet 1922. C'est là le thème central d'*Au revoir là-haut*, qui lève le voile sur le scandale des exhumations militaires, étouffé par le gouvernement en 1922. Entremêlant deux événements, l'un fictif, l'autre bien réel, et tenant le suspense jusqu'à la dernière page, le romancier compose avec maestria une fresque de la France d'après-guerre, où les imposteurs triomphent et les capitalistes s'enrichissent sur les ruines.

Au revoir là-haut marque le passage à la littérature « blanche »

d'un auteur dont les polars sont traduits en vingt langues. Cet ancien pédagogue pour des agents des collectivités locales est entré en littérature, à l'âge de 55 ans, avec *Travail soigné* (Le Masque, 2006). En cours d'adaptation cinématographique, cette première enquête du commandant Camille Verhoeven – le plus petit inspecteur de la littérature policière, 1m45 – obtint le prix du Premier roman du Festival de Cognac. Beau début pour un récit refusé partout, puis rattrapé in extremis par les éditions du Masque.

Le roman lève le voile sur le scandale des exhumations militaires, étouffé par le gouvernement en 1922

S'ensuivirent *Robe de marié* (Calmann-Lévy, 2009), Prix Sang d'encre des lycéens, *Cadres noirs* (Calmann-Lévy, 2010), Prix Le Point du polar européen, *Alex* (Albin Michel, 2011), Prix des lecteurs du Livre de poche, Dagger International... S'extasiant sur la qualité de ce thriller, le quotidien britannique *The Times* a qualifié Pierre Lemaitre de « new Stieg Larsson », en référence à l'auteur de la trilogie « Millennium ».

Pas de quoi rassurer Pierre

Lemaitre, pour autant. Comment être légitime, être pris au sérieux lorsque l'on vient de la littérature de genre? Deux solutions s'offraient à lui : changer de nom, ou d'écurie, pour accomplir son virage éditorial. Aussi avait-il proposé le manuscrit d'*Au revoir là-haut* à Gallimard, à Flammarion, au Seuil. Tous l'avaient accepté, mais Pierre Lemaitre a finalement décidé de rester chez Albin Michel. La maison d'édition s'est mise en ordre de bataille pour soutenir son candidat, également en lice pour le Femina et l'Interallié. Le bouche-à-oreille favorable a fait le reste.

Depuis le 21 août, jour de la sortie d'*Au revoir là-haut*, près de 40 000 exemplaires se sont déjà écoulés, et le roman pourrait dépasser les 400 000 ventes, moyenne constatée des lauréats du Goncourt. L'éditeur l'avait tiré initialement à 100 000 copies. C'est le 11^e Goncourt pour Albin Michel – le précédent ayant été obtenu, dix ans auparavant, par Jacques-Pierre Amette pour *La Maitresse de Brecht*.

« Je ne sais pas comment qualifier l'émotion que je ressens, déclare Pierre Lemaitre. Vous savez, c'est un parcours de plusieurs semaines avec une première liste de sélection, une deuxième... Plus vous vous rapprochez du but, moins vous vous en sentez digne et, quand vous l'obtenez, la tension nerveuse accumulée retombe. Un



Pierre Lemaitre au restaurant Drouant, lundi 4 novembre. THIBAUT CAMUS/AP

mélange de décompensation et de soulagement.»

Pour les 110 ans de son prix, l'académie Goncourt a donc choisi de récompenser un roman susceptible de captiver le grand public. « Ce que l'Académie Goncourt a bien voulu couronner, c'est un savoir-faire qui vient du polar, (...) c'est une bonne nouvelle pour la littérature populaire », a affirmé l'heureux récipiendaire, à l'annonce de sa victoire. Il compare sa trajectoire littéraire à celles de Jean Vautrin et de Daniel Pennac, eux aussi issus de l'école du polar. Le juré Bernard Pivot a dit admirer

« l'écriture haletante, très cinématographique » de Pierre Lemaitre. Un auteur qui « prend son temps pour raconter un geste ou une action mais avec des mots fulgurants », a-t-il ajouté.

Au revoir là-haut inaugure une fresque d'une dizaine de livres qui couvriront la période 1920-2020. Il ne s'agira pas d'une série de récits historiques, (« L'exactitude, je m'en fous, ce que je veux c'est la vérité », avait confié Pierre Lemaitre, au « Monde des livres » daté du 13 septembre) ni d'une saga familiale, mais d'un puzzle sur le modèle balzacien. Le romancier, qui

s'est fixé un ambitieux plan de travail, sera donc prochainement de retour en librairie. Sans doute à l'automne 2014.

Juste après l'annonce du prix Goncourt, les choix du jury Renaudot ont été dévoilés. Il a distingué, dès le premier tour, *Naissance* (Grasset), l'autofiction de 1150 pages de Yann Moix. Gabriel Matzneff est aussi récompensé, dans la catégorie « essai » pour *Séraphin, c'est la fin* (La Table ronde), et Jean-Louis Gouraud pour *Le Pèlerin émerveillé* (Babel), dans la catégorie « poche ». ■

MACHA SÉRY

Mode Le créateur français, qui a réinventé le style de Balenciaga, succède à Marc Jacobs à un moment charnière pour le malletier

Avec Nicolas Ghesquière, Vuitton cherche une nouvelle ligne

Confirmant la rumeur qui courait depuis plusieurs mois, le maroquinier Louis Vuitton a recruté Nicolas Ghesquière comme directeur artistique de la mode féminine. Le designer français, reconnu comme l'un des meilleurs de sa génération, est aussi l'un des plus radicaux.

Ce Français de 42 ans né à Comines dans le nord de la France est un autodidacte. Arrivé chez Balenciaga pour dessiner la ligne Dix, il y est nommé directeur artistique en 1997, à seulement 26 ans. Il va réinventer le style de la maison créée par le couturier d'origine espagnol Cristóbal Balenciaga. S'il partage avec le fondateur un goût des volumes sculptés et abstraits, sa mode est bien celle du XXI^e siècle : chercheur de formes et d'idées neuves, obsédé par les matières et les textures, il invente des silhouettes d'avant-garde qui finissent par convaincre. Sous sa direction, Balenciaga devient le symbole d'une nouvelle allure rive gauche, cérébrale et ultrachic, qui séduit aussi à l'international.

Adoré par la presse et par un fan-club fidèle, il a aussi prouvé qu'il pouvait prétendre au succès commercial – son fameux sac à main souple et zippé est devenu un « best-seller » dont l'efficacité n'a sûrement pas échappé à Vuitton.

Allergique à la concession, il est parfois qualifié de créateur snob, mais son approche s'apparente davantage à un perfectionnisme teinté de timidité. Allergique aussi au star-system, il préfère travailler loin des projecteurs avec une équipe soudée. Sa famille professionnelle rassemble notamment le chausseur Pierre Hardy, la consultante Marie-Amélie Sauvée ou l'actrice Charlotte Gainsbourg. Son studio de création a longtemps



Nicolas Ghesquière. KARIM SADLI

abrité la couturière Bouchra Jarrar, qui a depuis créé sa propre ligne. Depuis son départ de Balenciaga fin 2012, Nicolas Ghesquière s'était peu exprimé dans la presse, mais toute l'industrie de la mode attendait de ses nouvelles. Sa première collection devrait faire l'événement des prochains défilés parisiens en mars 2014.

Des résultats très décevants

Pour Louis Vuitton, la nomination de Nicolas Ghesquière intervient à un moment charnière, au moment précis où les ventes du navire amiral de LVMH marquent un sérieux coup d'arrêt. Le créateur aura la lourde tâche de donner un nouvel élan à cette marque.

Le maroquinier, cœur du réacteur du leader qui pèse entre 7 et 7,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et a longtemps apporté la moitié des bénéfices du groupe présidé par Bernard Arnault, a annoncé des résultats très décevants le 15 octobre. Les ventes au troisième trimestre de la branche mode et maroquinerie ont régressé de 3,77 %, à 2,43 milliards d'euros,

par rapport à la même période de 2012. Une contre-performance abrupte dans l'univers du luxe, habitué aux croissances de ventes à deux chiffres.

Déjà, au premier trimestre 2013, les ventes de cette branche avaient été presque étales (+0,38 %) par rapport à celles de 2012. Cette décélération a d'ailleurs poussé le PDG de LVMH, lors de l'assemblée générale du groupe le 18 avril, à annoncer sa volonté de monter en gamme pour vendre des sacs à main Louis Vuitton toujours plus chers. En cuir cette fois-ci, et non plus en toile plastifiée monogrammée ou à damiers.

M. Arnault a également annoncé son intention de cesser l'ouverture de nouveaux magasins, pour se contenter du parc existant – 465 points de vente exclusifs. C'est cette stratégie de relance que doivent désormais mettre en place Michael Burke, le PDG de Louis Vuitton, et Delphine Arnault, la fille de Bernard Arnault, qui a rejoint cette filiale le 1^{er} septembre pour le seconder. ■

CARINE BIZET ET NICOLE VULSER

Le Monde | Télérama | Courrier international
présentent

LE SALON DES FORMATIONS ARTISTIQUES

SAMEDI 7 & 8 DÉCEMBRE 2013

LES DOCKS - CITÉ DE LA MODE ET DU DESIGN
34 QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS

ENTRÉE GRATUITE

**INSCRIVEZ-VOUS SUR :
WWW.LE-START.COM**

[WWW.FACEBOOK.COM/SALONLESTART](http://www.facebook.com/salonlestart)

START
LE SALON DES
FORMATIONS ARTISTIQUES
Le Monde | Télérama | Courrier international

En partenariat avec
digiSchool
the learning touch

Philosophe américain

Arthur Coleman Danto

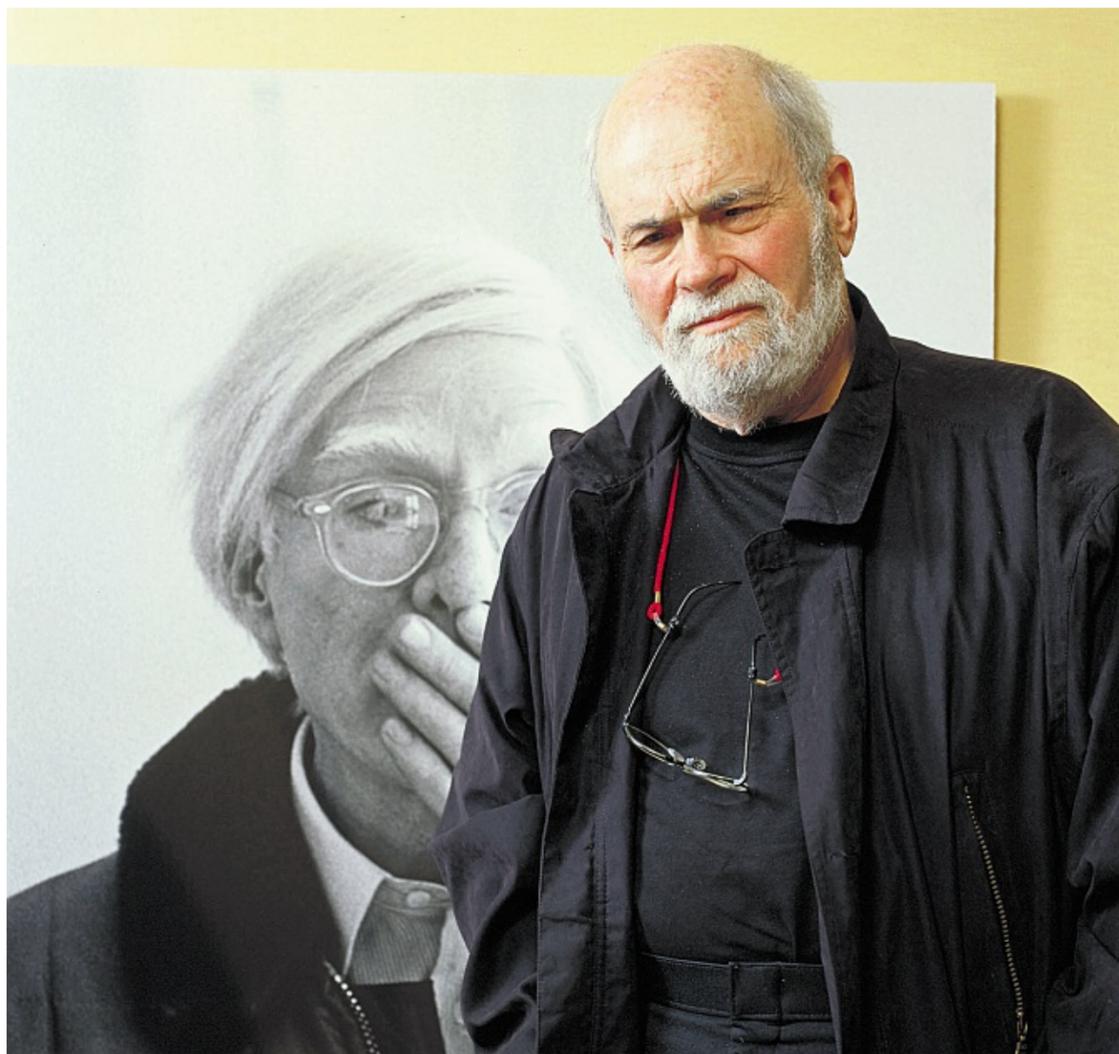
Arthur Coleman Danto, l'un des plus célèbres philosophes américains, personnalité atypique, est mort vendredi 25 octobre, à Manhattan, à l'âge de 89 ans. Né à Ann Arbor (Michigan) le 1^{er} janvier 1924, il grandit à Detroit. Après deux années dans l'armée, il envisage de se consacrer à la gravure sur bois, mais, bénéficiant de la bourse attribuée aux anciens GI, il étudie l'art et l'histoire à la Wayne University de Detroit. Il entame ensuite un cursus de philosophie à l'université Columbia de New York, et, grâce à une bourse Fulbright, étudie de 1949 à 1950 à la Sorbonne, où il travaille notamment avec Maurice Merleau-

1^{er} janvier 1924 Naissance à Ann Arbor (Michigan)
1964 Publie « The Artworld » dans « The Journal of Philosophy »
1981 Publie « La Transfiguration du banal »
25 octobre 2013 Mort à New York

Ponty, l'un des philosophes les plus influents dans le milieu de l'art français des années 1950. Il revient à New York en 1951 et enseigne à Columbia – il y reçoit son doctorat en 1952 – jusqu'à sa retraite, en 1992.

Ses premiers ouvrages témoignent de son intérêt pour Nietzsche ou pour la philosophie de l'histoire. Il est l'auteur d'une trentaine de livres, dont *Encounters and Reflections: Art in the Historical Present* (University of California Press), National Book Critics Circle Prize, en 1990. De 1984 à 2009, il est également critique d'art et contribue régulièrement au magazine *The Nation*. Il ne dédaigne pas non plus de se frotter à l'histoire de l'art dans sa forme la plus austère, puisqu'il a participé (avec Nicola Del Roscio) au catalogue raisonné des dessins de l'artiste américain Cy Twombly.

Mais le texte qui l'a rendu célèbre est un article publié en 1964 dans *The Journal of Philosophy*, qui était sa contribution à un colloque sur « L'œuvre d'art ». « The Artworld » (« le monde de l'art ») est un constat, inspiré par la visite d'une exposition d'Andy Warhol à la Stable Gallery de New York en cette même année 1964. Warhol y montrait des reproductions à l'identique de boîtes de tampons à recycler de la marque Brillo, présentées comme des sculptures. Pourquoi est-ce de l'art ? se demanda-t-il. Sa réponse est simple : parce que c'est présenté dans une galerie d'art. Parce qu'une communauté composée d'artistes, de critiques, d'historiens d'art, de conservateurs de musée, de marchands et de collectionneurs, qui constituent le



En 2000. BERT NIENHUIS/HOLLANDSE HOOGTE/REA

« monde de l'art », le reconnaissent pour tel. La différence entre des boîtes de Brillo et une œuvre d'art faite de boîtes de Brillo c'est donc « une certaine théorie de l'art : c'est la théorie qui la fait entrer dans le monde de l'art, et l'empêche de se réduire à n'être que l'objet réel qu'elle est ».

Boulimique d'images

En cherchant les conditions de la définition de l'art, Arthur C. Danto est fidèle à la tradition analytique de la philosophie américaine. Il en conserve la méthode ainsi que le goût pour les exemples précis et inattendus comme base de réflexion et prétexte à des développements originaux ébranlant les certitudes. Ce chemin ne le mène pas à un pur relativisme qui voudrait que si tout est art l'art n'existe pas. Dans son premier

essai d'esthétique, publié en 1981, *La Transfiguration du banal* (Seuil), il tente une forme de définition : pour lui, l'art est profondément lié à l'interprétation. C'est elle qui transforme l'objet en art, et qui donc le constitue. Ce premier ouvrage connaît un tel succès que Danto poursuit son travail sur l'esthétique. En 1992, il publie *Beyond the Brillo Box* (University of California Press), traduit en français sous le titre *Après la fin de l'art* (Seuil, 1996). A ses yeux, la fin de l'art ne signifie pas qu'il n'y aura plus d'artistes mais que l'histoire de l'art telle qu'elle s'est déroulée depuis la Renaissance jusqu'à la seconde guerre mondiale, reposant sur l'idée d'un progrès rectiligne, ne correspond plus à l'art du XX^e siècle. Depuis les années 1960, prenant de multiples directions, les artistes ont fait explo-

ser ce grand récit linéaire. Est mort « le récit dans le cadre duquel créer de l'art signifiait faire avancer une histoire faite de découvertes et de percées toujours nouvelles ».

De ce constat, Arthur C. Danto n'a pas tiré de sombres conclusions sur son époque. Au contraire, cet âge « post-historique », qui implique d'affronter l'avenir sans disposer d'un récit du présent, l'intéresse follement. Le pop avait, disait-il, tiré la philosophie esthétique de l'ennui. Passant pour un boulimique d'images, il parcourait les galeries et était devenu un fin connaisseur de l'art contemporain américain. Il restera un exemple rare de philosophe cherchant à définir l'art à partir de celui de son époque, en le fréquentant, en l'aimant et en le défendant. ■

HARRY BELLET ET JULIE CLARINI

Historien et critique d'art

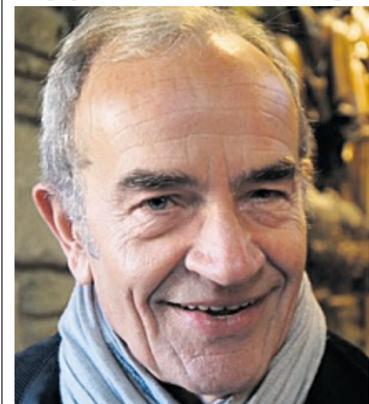
Jean-Louis Pradel

L'historien et critique d'art Jean-Louis Pradel est mort le 18 octobre à Paris, à l'âge de 67 ans. Né le 16 octobre 1946 à Estaing (Aveyron), il était devenu, après des études de philosophie et d'histoire de l'art, un pilier de la scène artistique française, qu'il côtoyait avec une élégance rarissime – celle du cœur –, et s'efforçait tant à déchiffrer qu'à faire découvrir et partager.

Par l'enseignement tout d'abord : il fut professeur à l'École normale supérieure de Cachan de 1973 à 1976, et aux Beaux-Arts de Quimper, n'hésitant pas à entasser ses étudiants dans une vieille voiture pour les emmener de Bretagne jusqu'au fin fond de l'Allemagne pour leur faire découvrir la Documenta de Cassel. À l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris de 1976 à 2012, où il les entraînait à la Biennale de Venise, présentant une exposition organisée avec l'école lors de la biennale d'architecture de 2010.

16 octobre 1946 Naissance à Estaing (Aveyron)
1976-2012 Enseignant à l'École des arts décoratifs à Paris
18 octobre 2013 Mort à Paris

Il y animait également l'Atelier de rencontre qui invite, chaque semaine, celles et ceux qui font l'actualité culturelle. Son dernier ouvrage (il en a écrit une vingtaine) publié en mars 2013 (avec Maud Benayoun) témoigne de ces trente ans de création : *Les Ateliers de rencontre de l'Ensad 1978-2008* (éditions Archibooks, 416 pages, 20,90 euros). Création qu'il



DR

accompagna aussi en organisant des expositions : il fut notamment chargé de la Biennale de Sydney en 1984, de la préparation de l'Année du Maroc 1998-1999 et de l'Année de l'Algérie en France 2002-2003, mais aussi commissaire en 1977, avec Gérard Gassiot-Talabot, de l'exposition « Mythologies quotidiennes 2 », au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, lieu où il montra également Robert Malaval en 1981.

Si l'on ajoute qu'il contribua à la redécouverte de Julio Le Parc et aida Yann Kersalé à montrer son travail hors de France, et jusqu'au Japon, on aura une idée de l'éventail de sa curiosité. De la figuration narrative dont il fut à la fois le témoin, le compagnon de route et l'historien, lui consacrant plusieurs ouvrages, à l'abstraction géométrique et au lumino-cinéma.

Il fut aussi critique d'art, dans divers grands titres, de *La Quinzaine littéraire* à *Politique Hebdo*, du *Quotidien de Paris* à *Télérama* et *L'Événement du jeudi*, sans oublier les revues spécialisées comme *Connaissance des arts*, *Beaux-Arts magazine*, et *Opus international*, dont il assura la direction éditoriale de 1974 à 1984, avant un passage à l'inspection du ministère de la culture. Les téléspectateurs se souviendront peut-être d'avoir vu sa belle tête et entendu sa voix chaude commenter l'actualité artistique, avec tendresse, passion et humour, sur France 2 au « Cercle de minuit », de 1992 à 1999, puis dans « Des mots de minuit » jusqu'en 2003.

Ses funérailles ont eu lieu au moment précis où s'ouvrait le vernissage de la FIAC. Ses élèves, les artistes – mais aussi l'ancien ministre de la culture Jean-Jacques Aillaud, qui a salué « son discernement, sa finesse, sa passion » – ont préféré dédaigner cette dernière pour venir rendre hommage à celui qui fut aussi leur ami. On ne pouvait imaginer plus beau salut. ■

HA. B.

Résistant et homme de presse
Robert Salmon

Résistant, journaliste, fondateur en 1944 du quotidien *France-Soir*, Robert Salmon est mort le 23 octobre à Paris, à l'âge de 95 ans.

Né le 6 avril 1918 à Marseille (Bouches-du-Rhône), issu d'une famille d'industriels installée à Paris à partir de 1920, Robert Salmon, après une brillante scolarité au lycée Buffon (il est lauréat du

6 avril 1918 Naissance à Marseille
Juillet 1941 Premier numéro de « Défense de la France »
1944 Lancement de « France-Soir »
23 octobre 2013 Mort à Paris

concours général) entre en khâgne au lycée Louis-le-Grand. En septembre 1939, il est mobilisé comme observateur d'artillerie dans la Sarre, sur la ligne Maginot. Après la défaite de juin 1940, il est, avec ses camarades, convié par l'armée française à marcher vers l'Alsace, où tous sont remis aux troupes allemandes comme prisonniers. A Sélestat (Bas-Rhin), il parvient à

s'évader lors du départ de sa colonne. De retour à Paris, cherchant à reprendre ses études à l'École normale supérieure, où il était admissible, il rencontre un ancien condisciple, Philippe Viannay. « On se sent minuscules devant une France qui s'en va par tous les bouts », témoigne-t-il dans *Les Combattants de l'ombre*, une série documentaire réalisée par Bernard George en 2011 pour Arte. « Alors, pour des intellectuels, la réponse c'est : on va écrire, on va faire des tracts. »

Après quelques textes diffusés « auprès des copains », les deux compères, bientôt rejoints par des amis, créent une publication régulière : le premier numéro de *Défense de la France*, une feuille recto verso, paraît le 30 juillet 1941, tiré à 5 000 exemplaires et faussement daté du 14 juillet, parce que « ça faisait plus chic ». « On s'adressait à l'opinion française pour la redresser, pour qu'elle fabrique des résistants, pour dénoncer les mensonges de Vichy et des Allemands. » *Défense de la France* devient, fin 1942, au-delà d'une publication, un mouvement, de sensibilité sociale-démocrate, lui-même affilié au

Mouvement de libération nationale (MLN), rassemblant des résistants non communistes. La publication, de plus en plus professionnelle, délivrant « des informations de premier ordre », imprimée notamment sur une machine offset cachée dans les caves de la Sorbonne, aura le tirage le plus important de toute la presse clandestine, atteignant en 1944 des centaines de milliers d'exemplaires.

En août 1944, *Défense de la France* paraît librement et sera rebaptisé quelques mois plus tard *France-Soir*, titre dont Pierre Lazareff prendra la direction. Robert Salmon est ensuite l'un des fondateurs de l'UDSR (Union démocratique et socialiste de la Résistance), formation où il côtoie René Plevin et François Mitterrand. En 1945, il est élu à Paris à la première Assemblée nationale constituante. Mais, à partir de 1947, il renonce à la carrière politique et se consacre entièrement à la presse, où il cumulera les responsabilités. Administrateur de *La Tribune économique*, il fonde en 1946 la revue *Réalités*. En 1949, il est PDG de la société France éditions et publications, qui édite *France-Soir*, *Le Journal du*



Robert Salmon, en 1946. COLL. PARTICULIÈRE/LBM

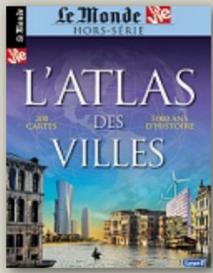
Dimanche, *Elle* et *France-Dimanche*. A partir de 1962, il dirige aussi la société qui édite *Réalités*, *Connaissance des arts* et *Entreprise*. Il sera aussi secrétaire général de la Fédération nationale de la presse française de 1951 à 1977, administrateur de la Régie française de publicité de 1968 à 1979. Membre du Conseil économique et social de 1959 à 1969, il enseignera de 1967 à 1989 à l'Institut d'études politiques de Paris.

En 2004, sous le titre *Chemins faisant*, Robert Salmon avait publié ses Mémoires aux éditions LBM. ■

LUC CÉDELLE

Le Monde en vente actuellement

En kiosque



Hors-série



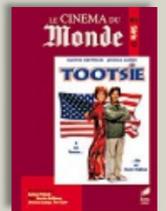
Hors-série



Hors-série

Collections

LE CINEMA DU Monde



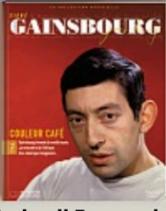
Dès mercredi 6 novembre, le DVD n° 3 **TOOTSIE** de Sydney Pollack

Le Musée du Monde



Dès vendredi 8 novembre, le volume n° 6 **SAINT-FAMILLE** de Michel-Ange

LA COLLECTION OFFICIELLE GAINSBOURG



Dès jeudi 7 novembre, le CD-livret n° 7 **COULEUR CAFÉ**

Nos services

- Lecteurs**
- Abonnements**
Tél. : 32-89 (0,34€ TTC/min)
www.lemonde.fr/abojournal
- Boutique du Monde**
80, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris
M° Glacière ou Corvisart
Tél. : 01-57-28-29-85
www.lemonde.fr/boutique
- Le Carnet du Monde**
Tél. : 01-57-28-28-28

Professionnels

Service des ventes
Tél. : 0-805-05-01-47

Le Monde

Le Carnet

Vos grands événements

- Naissances, baptêmes, mariages
- Avis de décès, remerciements, messes anniversaires
- Colloques, conférences, portes-ouvertes, signatures
- Soutenances de mémoire, thèses

Pour toute information :
☎ 01 57 28 28 28
☎ 01 57 28 21 36
✉ carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Anniversaire de naissance

Ne compte pas les années, mais profite pleinement de cette journée.

Joyeux anniversaire

Stéphane.

Emeline et Nathan,
Pascal, Nadège et Eve.

Décès

Francis et Myriam Aboulker

ont l'immense chagrin de faire part du décès brutal de

Daniel ABOULKER,

leur frère,
le 1^{er} novembre 2013.

Nous nous réunirons le jeudi 7 novembre, à 14 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Sa belle-sœur,
Ses neveux,
Sa famille,
Ses amis.

46, rue Broca,
75005 Paris.
54, rue du Père-Corentin,
75014 Paris.

Josette Baudet,
son épouse,
Philippe Baudet et Géraldine Dugaz,
ses enfants,
Adèle, Martin, Emma, Astrid
et Romain,
ses petits-enfants,
Claude et Odette,
son frère et sa sœur,
Les familles Baudet, Dugaz, Guillois
et Hervé,

ont la tristesse de faire part du décès de

Daniel BAUDET,

survenu le 2 novembre 2013,
à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de L'Houmeau (Charente-Maritime), le mercredi 6 novembre, à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de L'Houmeau.

Nicole Schmidt,
André et Michel Doumerc,
Jean-Luc et Priscilla Boulakia,
ses enfants,
Andrew, Valérie, Xavier, Muriel,
David, Jessica et Anne,
ses petits-enfants,
Logan, Madeline, Mackenzie, Joseph,
Aaron et Noam,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Boulakia, Pariente
et Krief,

ont la douleur de faire part du décès de

Ada BOULAKIA,

survenu le 2 novembre 2013.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 novembre, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nogent-le-Rotrou,
Mortagne-au-Perche.

Corinne Mazingue-Contat,
Thomas Contat et Karine Leveche,
Cécile Contat et Bertrand Houche,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Françoise Levesque-Contat,
Dominique Ragot-Gautier,
ses sœurs,
Ghislaine Contat,

Dong Ba Nguyen,
son ami,

Toute la famille
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard CONTAT,

survenu le vendredi 1^{er} novembre 2013,
à l'âge de soixante-treize ans, à Alençon.

La cérémonie civile aura lieu le jeudi 7 novembre, à 11 h 15, au crématorium, à Ruaudin (Sarthe).

La Maison
Et l'ensemble des collaborateurs
de la société diptyque

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Yves COUESLANT,
membre fondateur
de la Maison créée en 1961.

Lyon. Mulhouse. Cévennes.

Elisabeth et René Nallet,
André et Nathalie Dollfus,
Daniel Dollfus et Michèle,
Marc et Monique Dollfus,
Hélène et Samuel Sourisseau,
Etienne et Mireille Dollfus,
ses enfants,

Ses nombreux petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,

Marie Madeleine Berry,
Odile Boos,

ses sœurs,
Edith Eissen,
Françoise Manen,
Bertrand Manen,
ses belles-sœurs et beau-frère,

Sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Henri DOLLFUS,
ancien de la 1^{re} DFL,
ingénieur ECP,

survenu le 31 octobre 2013, à Lyon,
à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en Cévennes, au temple de Sainte-Croix-Vallée-Française, le mercredi 6 novembre, à 15 heures, suivie de l'inhumation.

Un culte du souvenir aura lieu ultérieurement à Lyon.

Aux fleurs sont préférés des dons à la Fondation John-Bost, 24130 La Force.

Il rejoint ainsi sa chère épouse,

Anie DOLLFUS,
née MANEN,

décédée le 9 janvier 2013, à Lyon.

« Mon âme bénit l'éternel. »

Famille Dollfus,
180, rue de la Chanal,
01700 Miribel.

Jeanne Gril Destouches et Denis,
Florence Doaré Destouches et Hervé,
ses enfants,
Les familles Doaré, Gril, Mariotte
et de Welle,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Vidal et Capmarty,
ses neveux et nièce
Ainsi que la famille Destouches,

ont la tristesse de faire part du décès de

Paulette FÉVRIER,
agrégée de philosophie,
ancien diplomate,
chevalier
dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu à Quimper, le 1^{er} novembre 2013,
dans sa quatre-vingt-dixième année.

**Le professeur
Jean Louis DESTOUCHES,**
1909-1980,

est associé à sa mémoire.

L'inhumation aura lieu le 6 novembre,
à Quimper, dans l'intimité familiale.

Jean-Luc et Anna,
Danièle, Violette et Guillaume,
Sa famille
Et ses proches,

ont la tristesse de faire part du décès de

René HELLER,
ancien élève

de l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire des Universités,
membre de l'Académie d'agriculture,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 30 octobre 2013,
dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu ce mardi 5 novembre, à 16 h 30, au cimetière de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine).

Emmanuel Jacquet,
son époux,
Charlotte et Laure,
leurs filles,
Michel et Catherine Lucas,
Philippe et Christiane Jacquet,
Jean-François, Isabelle et Gabrielle,

ont le très profond chagrin de faire part du décès, le 31 octobre 2013, de

Marie-Hélène JACQUET,
née LUCAS.

L'inhumation aura lieu en Bretagne,
dans l'intimité familiale.

8, villa Soutine,
75014 Paris.

M. Bernard Molinier,
son époux,
M^{me} Sylvie Sanchez,
sa fille,
Sébastien et France,
ses petits-enfants,
Kylan, Louanne et Manon,
ses arrière-petits-enfants,
M^{me} Catherine Malaval,
M. Jean-Claude Verrière,
sa nièce et son neveu,
M^{me} Yvonne Armengaud,
sa belle-sœur
Ainsi que toute la famille,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Lucie MOLINIER,
née BEGUE,

survenu le 28 octobre 2013,
à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 novembre, en l'église Saint-Germain, à Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Isabelle Molins-Bouya et Luc Molins,
ses enfants,
Bénédicte, Baptiste et Manon,
ses petits-enfants,
Lou et Lutèce,
ses arrière-petites-filles,
Sa famille
Et ses amis,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Denise MOLINS,
née DAMILANO,

survenu le 31 octobre 2013,
dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le vendredi 8 novembre, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris 20^e.

Ni fleurs ni couronnes.

M. Hervé Rix,
M^{me} Emmanuelle Rix,
M. Frédéric Sailer
et leur fille, Capucine,

M^{me} Jacqueline Montel,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marie-Agnès RIX,
née MONTEL,
docteur ès sciences,

survenu le 29 octobre 2013.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 2 novembre, à Saorge, en la chapelle familiale de la Madone del Poggio, dans laquelle elle a été inhumée.

Belle-Île-en-Mer. Le Palais (Ripcul).
Versailles.

Coline, Carla Michaelis,
ses filles,
Claude et Nicole Sentilhes,
ses parents,
Grégoire, Damien
et Gabrielle Sentilhes,
ses frères et sœur,
Gilles Guéquan,
son compagnon,

ont l'immense tristesse de faire part de la disparition accidentelle de

Perrine SENTILHES,

survenue le 28 octobre à Belle-Isle,
lors de la tempête,
à l'âge de quarante-sept ans.

L'amour qu'elle dégageait sur ses proches, son rire était contagieux, maintenant ce sont les anges qu'elle fait rire.

Florence Sirel,
sa fille
Et toute sa famille,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Janine SIREL,
diplômée

de l'Ecole nationale supérieure de chimie, Paris 1941,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
sa carrière se déroula
au Commissariat général au Plan
de 1946 à 1982

survenu le 1^{er} novembre 2013,
à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 8 novembre, à 11 h 30, au cimetière parisien de Pantin, porte principale, 164, avenue Jean-Jaurès, Pantin (Seine-Saint-Denis).

67, rue de Monceau,
75008 Paris.
flsirel@gmail.com

Gabriel Szapiro,
son fils,
Manuel Szapiro,
son petit-fils,
Francine Szapiro,
sa belle-fille,
Gala Szapiro,
son arrière-petite-fille,

ont le chagrin de faire part du décès de

Peninna SZAPIRO,
née WAKSWASSER,

survenu le 31 octobre 2013,
à l'âge de cent ans.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e.

Claire Aude,
sa compagne,
Eric, Matthieu, Sylvie, Thierry,
François,
ses frères et sœur,

ont le chagrin de faire part du décès de

Bénédicte TÉROUANNE,
conservateur de bibliothèque,

survenu le 1^{er} novembre 2013,
à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-Martin d'Allonnes (Sarthe).

audelaire0315@orange.fr

Anniversaires de décès

Olivier FEVROT

est décédé le 5 novembre 2012.

Il est toujours présent dans nos cœurs.
Il nous manque.

Ranville. Auxerre. Illkirsch. Paris.

« Il est parti dans le ciel bleu
comme un oiseau enfin libre et heureux. »

Il y a un an,

Jean MARIE

nous quittait pour l'éternité.

Une pensée est demandée à celles
et ceux qui l'ont connu et aimé.
Merci.

Le docteur Sylvie Marie-Langeard,
Ses enfants et petits-enfants.

10, route du Parc,
14860 Ranville.
s.mlangeard@orange.fr

Souvenir

« Si la vie est éphémère,
le fait d'avoir vécu une vie éphémère
est un fait éternel. »
V. Jankélévitch.

Takis ANAGNOSTOPOULOS,
24 mai 1936 - 6 novembre 2000.

Une union de pensée est demandée
à tous ceux qui ont aimé Takis.

« Je rêvais qu'un très vieil olivier
versait des larmes. »
G. Sféris.

Gabrielle Planelles.

Le Monde ABONNEMENTS

ABONNEZ-VOUS 6 MOIS FORMULE INTÉGRALE

169€

SEULEMENT
au lieu de 325€

Accès à l'édition digitale
réservée aux abonnés du
Monde.fr 7 jours/7

+ le quotidien
chaque jour

+ tous les suppléments
+ M le magazine du Monde

NOUVEAU
éco&entreprise tous les jours



BULLETIN D'ABONNEMENT Le Monde

A compléter et à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9

OUI je m'abonne à la **Formule Intégrale** du Monde pendant 6 mois pour **169€**
au lieu de 325€ soit **48% DE RÉDUCTION** sur le prix kiosque

Je règle par :

- Chèque bancaire à l'ordre de la Société editrice du Monde
- Carte bancaire : Carte Bleue Visa Mastercard

N° : _____ Date et signature obligatoires

Expire fin : _____

Notez les 3 derniers chiffres
figurant au verso de votre carte : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

E-mail : _____

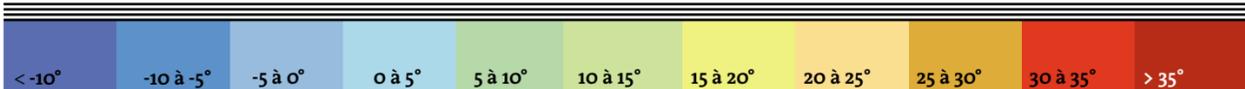
J'accepte de recevoir des offres du Monde OUI NON ou de ses partenaires OUI NON

Tél. : _____

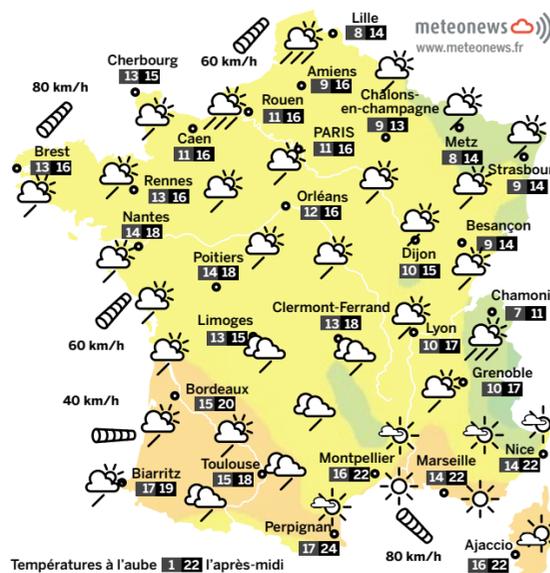
IMPORTANT : VOTRE JOURNAL LIVRÉ CHEZ VOUS PAR PORTEUR**

- Maison individuelle
- Immeuble
- Digicode N° _____
- Interphone Oui Non
- Boîte aux lettres :
- Nominative Collective
- Dépôt chez le gardien/accueil
- Bât. N° _____
- Escalier
- N° _____
- Dépôt spécifique le week-end

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 80, BOULEVARD AUGUSTE-BLANQUI - 75013 PARIS - 433 891 850 RCS Paris - Capital de 94 610 348,70€. Offre réservée aux nouveaux abonnés et valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2013. En application des articles 38, 39 et 40 de la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations vous concernant en vous adressant à notre siège. Par notre intermédiaire, ces données pourraient être communiquées à des tiers, sauf si vous cochez la case ci-contre.

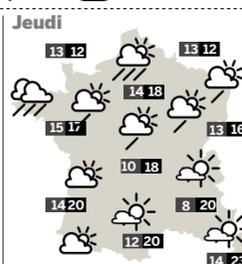


Mercredi 6 novembre
Humide et très doux



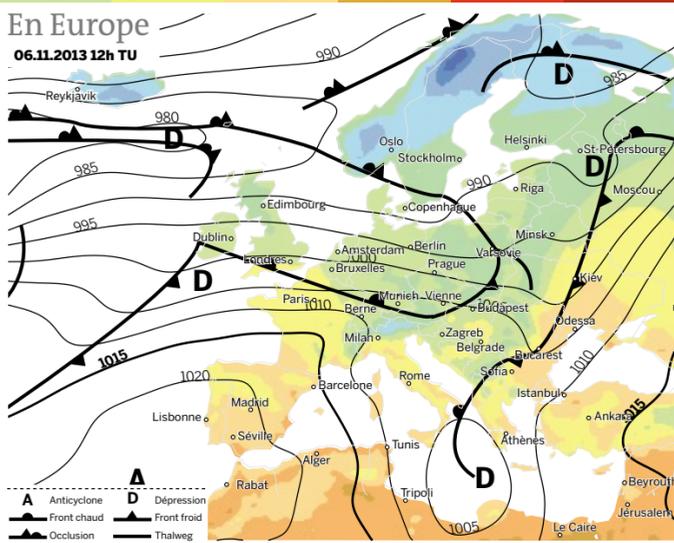
Températures à l'aube 1 22 l'après-midi
Sainte Bertille
Coeff. de marée 98/95
Lever 07h45 Coucher 17h20
Lever 10h53 Coucher 20h02

Aujourd'hui
Les conditions météo resteront perturbées et agitées sur le pays. Nuages et pluies défilent rapidement sur les trois-quarts du pays, laissant peu de place aux éclaircies. Le vent soufflera encore fort, surtout près de la Manche où les rafales atteindront 60 à 90 km/h. C'est près de la Méditerranée que le temps sera le plus agréable, avec de larges périodes ensoleillées dans une atmosphère plus sèche. Une grande douceur régnera en toutes régions.



Jours suivants

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Nord-Ouest	7 14	8 12	8 13
Île-de-France	12 14	7 12	8 10
Nord-Est	11 12	7 10	5 8
Sud-Ouest	14 16	9 15	11 14
Sud-Est	10 20	11 17	10 14



Espagne Soleil et chaleur vont jouer les prolongations

En Europe	Amsterdam	Athènes	Barcelone	Belgrade	Berlin	Berne	Bruxelles	Bucarest	Budapest	Copenhague	Dublin	Edimbourg	Helsinki	Istanbul	Kiev	La Valette	Lisbonne	Ljubljana	Londres	Luxembourg	Madrid	Moscou	Nicosie	Oslo	Prague	Reykjavik	Riga	Rome	Sofia	Stockholm	Tallin	Tirana	Varsovie	Vienne	Vilnius	Zagreb	Dans le monde	Alger	Amman	Bangkok	Beyrouth	Brasilia	Buenos Aires	Dakar	Djakarta	Dubai	Hongkong	Jérusalem	Kinshasa	Le Caire	Mexico	Montréal	Nairobi	New Delhi	New York	Pékin	Pretoria	Rabat	Rio de Janeiro	Séoul	Singapour	Sydney	Téhéran	Tokyo	Tunis	Washington	Wellington	Outremer	Cayenne	Fort-de-Fr.	Nouméa	Papeete	Pte-à-Pître	St-Denis																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
averses modérées	10 12	17 20	16 22	8 14	6 9	10 14	7 14	12 20	2 12	7 9	8 10	3 9	3 9	16 20	10 15	20 24	16 18	2 13	9 14	7 11	10 12	10 14	18 24	0 6	5 10	1 2	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10	16 26	6 8	12 20	4 6	4 6	3 13	17 21	15 22	27 36	21 27	18 22	15 24	30 32	26 32	23 30	22 28	15 24	24 29	18 28	8 21	0 10

LA BCE SAUVERA-T-ELLE LA ZONE EURO DE LA DÉFLATION ?

ANALYSE

PAR MARIE CHARREL
Service Economie

Le Vieux Continent n'est pas à un paradoxe près. Il y a dix-huit mois encore, le risque d'une explosion de la zone euro hantait tous les esprits. Les eurosceptiques glosaient sur une éventuelle sortie de la Grèce tout en arguant que le retour aux monnaies nationales, franc, Deutsche Mark, drachme, profiterait à tous. Aujourd'hui, plus personne n'ose évoquer un tel scénario. La zone euro a tenu bon, clouant le bec des Cassandres prédisant son autodestruction. Mieux : ses membres ont prouvé qu'ils savaient être solidaires en aidant Athènes et en jetant les bases d'une prochaine union bancaire. Un audacieux vent d'optimisme souffle même sur les salles de marché depuis que la reprise économique pointe son nez.

Et pourtant. Pourtant, la zone euro n'est pas encore tirée d'affaire. Si le spectre de l'éclatement n'est plus de mise, un autre scénario, presque aussi noir, se profile. Celui d'une déflation à la japonaise. Les chiffres publiés jeudi 31 octobre par Eurostat laissent craindre le pire. L'inflation estimée pour le mois d'octobre est tombée à 0,7% dans la zone euro, contre 1,1% en septem-

bre et 2,5% un an plus tôt. Les prix se tassent presque partout, à commencer par les pays les plus fragiles. En septembre, l'inflation est tombée à 0,5% en Espagne, 0,3% au Portugal, 0% en Irlande. Elle a même reculé de 1% en Grèce.

En cause ? L'euro fort, entre autres. La hausse de la monnaie unique face au dollar fait mécaniquement baisser le tarif des produits importés, notamment ceux de l'énergie, en recul de 1,7% en octobre. Mais le principal moteur de la désinflation est, outre les mesures d'austérité, la baisse des salaires observée dans les pays du sud de l'Europe.

A première vue, le tassement des prix a pourtant de quoi réjouir. A court terme, il soutient les dépenses des ménages et donc la croissance. Mais à moyen terme, il peut se muer en terrible poison. Il encourage en effet les consommateurs, faisant le pari qu'ils profiteront de tarifs plus avantageux encore dans le futur, à différer leurs achats. Résultat : les commandes enregistrées par les entreprises s'effondrent, contraignant ces dernières à réduire investissements et effectifs. Ce qui pèse sur la consommation et donc la reprise. La désinflation se mue alors en spirale déflationniste autoentretenu que plus rien, ou presque, ne peut enrayer. L'exemple du Japon, qui se débat dans ce piège infernal depuis vingt ans, en témoigne.

En Europe, un tel scénario serait d'autant plus grave que la déflation alourdit aussi le coût de financement des Etats. Plus le niveau des

prix baisse, plus les taux d'intérêt réels payés par les gouvernements pour placer leurs obligations augmentent. Pour stabiliser le niveau d'endettement public dans les conditions actuelles, il faudrait, selon les calculs de Natixis, que l'Italie dégage un excédent budgétaire de 7 points de PIB cette année, le Portugal de 11,7 points de PIB et la Grèce de... 26 points de PIB ! Un objectif irréaliste. La dette publique de ces pays, malgré les réformes et les efforts de rigueur qu'ils ont entrepris, risque donc fort d'augmenter encore ces prochaines années.

Armes à double tranchant

A moins que la mécanique implacable de la déflation ne soit désamorcée à temps. C'est encore possible. Une seule institution dispose de la puissance de feu suffisante pour y parvenir : la Banque centrale européenne (BCE). Les observateurs sont de plus en plus nombreux à parier que son président, Mario Draghi, prendra des mesures à l'issue de la prochaine réunion de l'institution, jeudi 7 novembre – ou, au moins, sous-entendra qu'il agira d'ici à décembre.

La BCE dispose en effet de plusieurs armes antidéflation, susceptibles de soutenir la reprise. Mais la plupart sont à double tranchant et ne font pas l'unanimité. A commencer par le taux directeur, aujourd'hui à 0,5%. Nombre d'économistes estiment qu'il faudrait le baisser à 0,25%. En réduisant un peu le coût du crédit, cela soulagerait les économies espagnole, grec-

que et portugaise. Mais une telle mesure n'arrangerait pas les affaires de l'Allemagne, qui préférerait à l'inverse voir ce taux remonter, afin de limiter l'emballage des prix de l'immobilier observé dans les grandes villes du pays. M. Draghi devra donc arbitrer entre les besoins de Berlin d'un côté, et ceux de Madrid, Rome ou Athènes de l'autre. Cornélien.

Il pourrait aussi choisir d'accorder un nouveau prêt massif aux banques, comme il l'avait fait en décembre 2011 puis en février 2012 (1000 milliards d'euros au total). Et cela dans l'espoir que ces dernières prêtent à leur tour aux ménages et entreprises, afin de soutenir la reprise et les prix. Problème : les banques pourraient tout aussi bien utiliser l'argent pour, par exemple, acheter des obligations souveraines. Ou le replacer dans les coffres de la BCE...

Voilà pourquoi nombre d'économistes appellent aujourd'hui l'institution de Francfort à une action plus radicale. Comme le rachat massif de dette publique des pays en difficulté. « C'est la meilleure façon de faire remonter l'inflation anticipée et d'épargner une déflation japonaise à la zone euro », assure ainsi Patrick Artus, de Natixis. Une mesure que Mario Draghi, comme Jean-Claude Trichet avant lui, a jusqu'ici toujours refusée d'envisager, de peur que les Etats ainsi aidés en profitent pour relâcher leurs efforts. Aura-t-il le choix ? ■

charrel@lemonde.fr

MARIO DRAGHI DEVRA ARBITRER ENTRE LES BESOINS DE BERLIN D'UN CÔTÉ, ET CEUX DE MADRID, ROME OU ATHÈNES DE L'AUTRE

LE LIVRE DU JOUR

Le monde selon Chevènement

Jean-Pierre Chevènement aime les questions inquiétantes. Deux ans après *La France est-elle finie ?* (Fayard, 2011), le voici qui récidive avec *1914-2014. L'Europe sortie de l'histoire ?* La focale s'est élargie, mais la thèse est voisine : le déclin est incontestable, mais il n'est pas inéluctable.

Pour développer son analyse, le sénateur du Territoire de Belfort, président d'honneur du Mouvement républicain et citoyen, embrasse un siècle d'histoire européenne. Cela n'a l'air de rien, mais peu d'hommes politiques actuels seraient capables de le faire avec le même degré d'érudition.

Jean-Pierre Chevènement a le sens de l'histoire, le goût de l'histoire. Il connaît ses classiques mais a lu ses contemporains, se plaît à citer de Gaulle mais aime se référer à Tony Judt. Il est de ceux qui ont à la fois l'expérience du pouvoir et la capacité de parler avec la même hauteur de vue qu'un Poincaré et qu'une Merkel du traité de Versailles et de celui de Maasticht. C'est assez rare pour être salué.

Un observateur averti

Sans surprise, on retrouve ici les obsessions de l'ancien ministre de François Mitterrand et de Lionel Jospin, mais inscrites dans une réflexion sur le temps long qui tord certaines idées reçues sur leur auteur.

Sur l'Allemagne, par exemple, dont il n'est pas le pourfendeur qu'on imagine parfois mais un observateur averti, ce qui n'interdit pas la critique mais n'empêche pas l'admiration.

Sur la construction européenne, aussi, dont il n'est pas l'ennemi que l'on caricature volontiers, même s'il en brocarde l'orientation. Sur la mondialisation, enfin, que le patriote qu'il est ne regarde pas en négateur apeuré, mais dont



1914-2014. L'Europe sortie de l'histoire ?
Jean-Pierre Chevènement
Fayard, 342 p., 20€

il décrit les métamorphoses à travers ses bipolarités successives, Allemagne-Grande-Bretagne avant 1914, Chine-Etats-Unis aujourd'hui.

Pour sortir de la spirale du déclin, les recettes de Jean-Pierre Chevènement sont connues. Certaines restent largement taboues, à commencer par l'abandon de l'euro comme monnaie unique.

D'autres, que d'aucuns considéraient avec circonspection il y a peu, notamment au Parti socialiste dont l'auteur fut jadis l'une des figures, sont devenues familières : le « défi de la compétitivité », la nécessité de la « réindustrialisation », la promotion d'une Europe à « géométrie variable », mais aussi la conviction que la relance du « projet européen » n'est pas conditionnée par la dissolution des nations.

C'est peut-être là, au fond, que réside le principal intérêt de ce dense essai : dans la capacité qu'a Jean-Pierre Chevènement d'adoser une perspective d'avenir à une réflexion sur le passé. De regarder loin en arrière pour esquisser des scénarios pour demain. De rappeler, en somme, qu'il n'est pas de vision politique concevable sans un solide regard sur l'histoire. ■

THOMAS WIEDER



CES RACINES QUI ONT FAIT COULER BEAUCOUP D'ENCRE.

DOCUMENTAIRE

TOUS LES MERCREDIS
DÈS 22H30
DU 6 NOVEMBRE
AU 4 DÉCEMBRE

L'EUROPE DES ÉCRIVAINS
COLLECTION DOCUMENTAIRE
DISPONIBLE SUR ARTE +7 ET EN VOD

Libération

Magazine Littéraire

arte
LA TÉLÉ QUI VOUS ALLUME

RECTIFICATIFS

► **Styles** Les photos illustrant l'article « Le bijou contemporain, un autre genre de fantaisie », paru dans *Le Monde* du 30 octobre et extraits de la série « Portraits baroques », ont été réalisées par Benjamin de Diesbach.

► **Politique** Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre édition du 5 novembre, les représentants du mouvement de contestation en Bretagne ne seront pas reçus mercredi 6 novembre par le premier ministre à Matignon. C'est le préfet de la région Bretagne qui organise une série de consultations à partir de mardi.

Des élections de Dreux à celles de Brignoles, les socialistes n'ont rien appris

Françoise Gaspard

Historienne et sociologue,
ancienne députée d'Eure-et-Loir
et ancienne maire (PS) de Dreux

Dans un contexte économique, social et politique étrangement comparable à celui de l'automne de 1983, l'élection du candidat du Front national à une cantonale partielle, à Brignoles (Var), en octobre, a fait écho à l'élection municipale partielle de Dreux (Eure-et-Loir), trente ans plus tôt. Le 4 septembre 1983, la liste du FN conduite par Jean-Pierre Stirbois y avait en effet obtenu 16,7%.

La similitude de ces deux événements mérite qu'on y réfléchisse. Dix-huit mois après la victoire de François Mitterrand à la présidence de la République et l'arrivée d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale, l'état de grâce postélectoral avait laissé place au désenchantement.

Des pans entiers du secteur industriel s'effondraient, le prix de l'essence ne cessait d'augmenter, entraînant dans son sillage l'impopularité croissante du pouvoir. Le gouvernement Mauroy avait dû se résigner à adopter une rigueur budgétaire dont le premier effet allait être l'augmentation des impôts. Cette année, alors que l'inversion de la courbe du chômage demeure improbable en raison des multiples plans sociaux, la pression fiscale atteint de nouveaux sommets, faisant

plonger la popularité du gouvernement.

Depuis l'élection de François Hollande, la droite se remet mal de son échec. En 1983, elle n'avait pas non plus digéré sa défaite de 1981 et, comme aujourd'hui, elle était minée par des divisions internes. Le RPR de l'époque en était venu à entretenir avec le FN une relation pour le moins ambiguë. C'est ainsi qu'à Dreux, en mars 1983 – mais aussi à Grasse, Antibes ou au Cannel –, le parti de Jacques Chirac faisait liste commune, dès le premier tour, avec le Front national. En septembre, à l'occasion de la partielle de Dreux, le FN, légitimé par l'alliance de mars, avait présenté sa propre liste au premier tour. Lors du deuxième tour, le RPR avait de nouveau fait liste commune avec le FN pour remporter la victoire. Jean-Pierre Stirbois devenait maire-adjoint de la ville. Aujourd'hui, à quatre mois des élections municipales, le spectre d'alliances entre l'UMP et le FN, négociées localement, fait peur à plus d'une municipalité sortante. De gauche, s'entend.

Ce qui ne manque pas de frapper, à trente ans d'écart, c'est l'importance prise par le discours tenu sur ceux dont le teint, la langue, les mœurs ou la religion contribuent à leur étrangeté. Hier, il s'agissait de migrants en provenance du Maghreb et d'Africains subsahariens originaires de l'ex-empire, qu'ils fussent ou non citoyens français. Aujourd'hui, s'y ajoutent les Roms, qui, eux, sont européens de naissance.

Le 14 mars 1983, au lendemain de la déroute de la gauche aux municipales, un article à la « une » du *Monde* avait pour

titre : « Cher Mustapha... », « *Je me demande pourquoi tu hésites à nous rejoindre* », écrivait un Algérien à un cousin resté au pays. « *Viens vite, Mitterrand nous promet pour bientôt le droit de vote...* » Ce tract, en écriture manuscrite, avait circulé dès 1982 à Dreux, banc d'essai d'une campagne xénophobe, répliquée par la suite à travers le pays. Puis une rumeur était venue, en mars 1983, amplifier l'idée d'une immigration envahissante. Huit cents Turcs devaient arriver, la maire avait préparé leur accueil après avoir signé le permis de construire une mosquée.

Les Français qui ont voté pour François Hollande ne l'ont pas élu pour que la gauche ouvre un boulevard à Marine Le Pen

Le 16 octobre, *Le Monde* faisait état d'une rumeur qui, depuis plusieurs mois, prospère dans de nombreuses villes de province : des Africains de Seine-Saint-Denis vont débarquer en nombre, la municipalité ayant passé un accord avec le 9-3 pour soulager ses communes d'une population africaine trop nombreuse... Une rumeur, certes, ne porte pas de signature. Mais celle-là donne une indication du climat dans lequel vont se dérouler les municipales de mars 2014. Et dont on sait déjà que le FN va profiter pour s'imposer encore un peu plus dans le paysage politique.

La gauche de gouvernement a-t-elle perdu la mémoire ainsi que ses repères ? Au lendemain de sa victoire de 1981, elle avait procédé à une vaste opération de régularisation de clandestins, avant de renoncer, très vite, à l'octroi aux étrangers du droit de vote pour les élections locales, une proposition sur laquelle le candidat Mitterrand s'était engagé. Elle n'entendait plus procéder à de nouvelles régularisations, bien au contraire. Au conseil des ministres du 31 août 1983, quelques jours avant la partielle de Dreux, la presse rapportait ce propos du président : « *Il faut renvoyer les clandestins* », tout en procédant à « *l'insertion* » des étrangers.

En 2013, le scénario se déroule à l'identique : à la promesse du candidat Hollande d'accorder le droit de vote local aux étrangers extra-communautaires fait suite le réalisme de l'élu : on verra après les municipales. Et le 24 septembre, Manuel Valls, ministre de l'intérieur, déclarait pour légitimer les reconduites à la frontière de Roms : « *C'est illusoire de penser qu'on règlera le problème des populations Roms à travers uniquement l'insertion* ». Nous voilà revenus à un vocable pourtant abandonné depuis longtemps au profit de celui d'intégration.

Il n'est certes pas aisé de parler du rôle positif de l'immigration en période de récession. Pourtant, le PS paie le prix de son long silence et d'une absence d'analyse interne sur le caractère historique et inéluctable des migrations, sur ce que la France d'aujourd'hui doit aux étrangers qui ont contribué et à son développement économique et au soutien de sa démogra-

phie, sur ce que celle de demain devra aux immigrants d'aujourd'hui.

Hier, il s'agissait d'Italiens, d'Espagnols, de Portugais – dont l'installation ne s'est pas faite sans résistances. D'autres migrants sont ensuite venus de nos anciens territoires et colonies. Au fil des années, la gauche, quand elle a gouverné, s'est révélée incapable de reconnaître que la marginalisation de nombre de leurs enfants et petits-enfants a d'abord été le fruit de leur relégation sociale et spatiale. De même que leurs replis communautaires. Il en va de même en 2013. S'agissant des Roms de nationalité roumaine et bulgare, il leur est interdit d'accéder au marché de l'emploi. On voit mal, dès lors, comment ils pourraient s'insérer ou s'intégrer dans la nation en étant, de surcroît, chassés, eux et leurs enfants, d'un endroit à l'autre sans solution de sédentarisation.

En l'absence d'une politique européenne commune (qu'attend la France pour peser en ce sens ?), l'immigration restera traitée comme une affaire nationale. Il faudra toujours procéder à des reconduites à la frontière, même quand il s'agit de demandeurs d'asile, dès lors qu'ils ne remplissent pas les conditions requises.

Mais en l'occurrence, les mots pèsent aussi lourd que les actes. Et la surenchère d'un discours sur les étrangers, copié sur celui de la droite, qui elle-même court après l'extrême droite, a pour seul résultat de renforcer le Front national. Les Français qui ont voté pour François Hollande ne l'ont pas élu pour que la gauche ouvre un boulevard à Marine Le Pen, comme elle le fait en cette fin d'année. ■

Nous sommes tous des enfants adoptés Cessons de restreindre le désir d'enfant

Olivier Poivre d'Arvor

Directeur de France Culture

Alors que la ministre de la famille prépare une loi qui traitera notamment de la protection de l'enfance et de l'adoption, les chiffres témoignent d'une situation préoccupante. En 2012, 20 000 enfants seulement ont été adoptés dans le monde entier, cinq ans plus tôt, ils étaient deux fois plus nombreux. Et ce qui vaut à l'échelle de la planète vaut pour la France : 4 000 enfants adoptés par des parents français en 2007. Cinq ans plus tard, à peine 2 000, dont les trois quarts à travers l'adoption internationale. Pendant ce temps, 25 000 parents, dotés d'un agrément obtenu après une longue et souvent éprouvante procédure, attendent dans notre pays un enfant qui probablement n'arrivera jamais. A ce rythme, on peut craindre une quasi-disparition de l'adoption d'ici dix ans.

Le paradoxe est celui-là. Si les Etats faisaient leur travail, à commencer par une déclaration fiable des nouveau-nés à l'état civil, et mettaient en place de véritables politiques nationales de protection de l'enfance, des centaines de milliers d'enfants seraient juridiquement adoptables chaque année. Si la démarche d'adoption n'était pas si longue et dissuasive, ce sont autant d'individus, en couples ou seuls, qui ne renonceraient pas à entamer une procédure. Si en France l'adoption de pupilles de l'Etat à besoins spécifiques était facilitée, si nous disposions d'un véritable réseau de volontaires de l'adoption internationale, bien des « apparentements » seraient possibles. L'effet d'entonnoir est de plus en plus flagrant dans une société qui, ces dernières années, n'a fait que décourager et culpabiliser celles et ceux qui sont pourtant prêts à prendre en charge des enfants à besoins spécifiques – âgés, malades, handicapés, issus de fratries –, dont le pays d'accueil ne veut pas.

Les raisons du malaise sont diverses. La ratification par 90 pays, depuis sa signature en 1993, de la convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale a certes, en introduisant plus de rigueur et de contrôle sur l'origine des enfants, permis de lutter contre la corruption et les trafics : mais elle a retardé ou bloqué les adoptions pendant des années, allongeant ainsi la durée des procédures. Les travailleurs sociaux, les opérateurs publics et privés, les associations, les organismes autorisés pour l'adoption constatent la complexification de la démarche adoptive en même temps que le désarroi, tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine des enfants.

Dans ces derniers, depuis quelques années, conscience nationale oblige et compte tenu du développement de la classe moyenne, l'adoption internationale est également favorisée, parfois au sein de la famille élargie, sans que l'on soit totalement assuré

du profit que l'enfant en tire, comme au Bénin, où 70 000 enfants sont ainsi confiés ou vendus à de la famille éloignée et réduits en esclavage. Enfin, et pour couronner le tout et culpabiliser les postulants, une frange de pédopsychiatres et psychanalystes, particulièrement agressifs vis-à-vis de la monoparentalité et de l'homoparentalité, s'acharnent à présenter l'adoption comme un ultime recours, un facteur de traumatisme et s'emploient à en démontrer les échecs.

Le concept d'« intérêt de l'enfant », dogme opposé à celui, jugé inadmissible, de droit à l'enfant mérite cependant d'être précisé. L'enfant est-il mieux traité parce que issu d'une filiation biologique ? Le couple classique est-il, comme le prétendent Hervé Mariton ou Christine Boutin, un « bien élémentaire de l'enfant » ? Si on recense le nombre de séparations ou de divorces douloureux, de gardes alternées complexes, d'enfants bousillés par la guerre que se font leurs géniteurs ou par la maltraitance, les traumatismes, souvent à vie, que bien des parents biologiques imposent à leurs enfants, on pourrait en douter. Dans quelques années, autant d'enfants vivront d'ailleurs en France dans des familles recomposées ou monoparentales que dans des structures dites traditionnelles.

Il faut imaginer de « nouveaux apparentements » qui permettront la rencontre, à l'échelle globale, d'enfants et de parents, de familles de toutes sortes

Nos sociétés autant que nos représentations de la parenté, de la filiation, évoluent au Sud comme au Nord. Il n'y a plus un seul modèle familial, mais une infinité de compositions. Il faut imaginer de « nouveaux apparentements » qui permettront la rencontre, à l'échelle globale, d'enfants et de parents, de familles de toutes sortes. D'un côté des millions d'enfants, dans la diversité de leurs statuts, de leurs handicaps, de leurs détresses sociales, sanitaires, affectives, économiques, éducatives. De l'autre des millions de parents en demande, célibataires, couples hétérosexuels, homosexuels, familles recomposées, tous responsables, ayant été agréés devant médecins, psychiatres, assistants sociaux, diplomates ou juges, ayant des années durant été examinés, interrogés, préparés au pire comme au meilleur.

Le psychanalyste Serge Hefez ou l'anthropologue Françoise Héritier rappellent justement que la famille est une construction sociale qui n'a rien à voir avec le biologique. Que la filiation est un lien construit par la volonté et ne peut être fondée sur le seul engendrement et enfantement. Pourquoi donc ne pas favoriser ces nouveaux apparentements qui correspondent à ces nouvelles familles ? Si l'avenir de la mondialisation, c'est la solidarité et l'échange équitable, pourquoi ne pas mieux encourager ces rencontres miraculeuses, ces liens de cœur ? Parce que toute parentalité est adoptive et que nous sommes tous, un jour ou l'autre, des enfants adoptés. ■

La France raciste est de retour Tristes dérapages anti-Noirs

Harry Roselmack

Journaliste

Depuis longtemps, la France joue au bras de fer. Sa République contre sa société. Ses idéaux face à son quotidien. Deux forces opposées, en équilibre précaire, comme ces poignées de mains tenues en équerre par des biceps gonflés à bloc. La République, née de la révolution contre les privilèges, s'est dotée d'un triptyque impossible pour tordre le bras à la nature même des hommes : liberté, égalité, fraternité pour en finir avec la division, le rapport de force, l'assujettissement de l'autre. C'était sans compter l'homme derrière le citoyen. Cet insoumis refuse tous les diktats, et surtout ceux qui ambitionnent d'imposer de bons sentiments. Jamais, ni sous la terreur du Comité de salut public de ses débuts sanglants, ni après la tentative de Mai 68, la République ne parvint à l'égalité, la liberté et la fraternité.

Il y a pourtant une chose que la République a su créer : un sentiment d'appartenance et d'attachement national chez des gens de classes sociales différentes, de cultures différentes, de couleurs différentes. Je me vois peu, mais je ne me vois pas Noir. En tout cas, je ne me qualifie pas comme tel, en général. Je suis d'abord un homme, un fils, un frère, un mari et un père, un citoyen, un journaliste, un passionné et... oui, oui, c'est vrai, je suis noir. La République, son slogan et ses lois parviennent, la plupart du temps, à me le faire oublier.

Et voilà qu'une minorité grandissante qui se présente comme gardienne ou salvatrice de cette République française vient briser cette prouesse cocardière. Me voilà ramené à ma condition nègre. Me voilà attablé avec d'autres Noirs parce qu'ils sont noirs. Et me voilà en train de m'offusquer d'une idiotie qui ne m'atteignait guère : le racisme. Parce que l'expression de ce racisme, dans la bouche d'une candidate Front national aux municipales (exclue depuis), était primaire, parce qu'elle recourait à une iconographie profondément choquante qui niait au nègre le statut d'être humain, elle m'a amené à m'interroger, en tant que Noir d'abord, en tant que citoyen, fils, père et mari ensuite.

La France sursaute en se découvrant communautarisée, mais ce que je décris témoigne du fait que le communautaris-

me en France n'est ni naturel ni spontané. C'est une réaction née d'une duperie : le hiatus congénital entre la promesse républicaine et la réalité de la société française.

En vérité, le « dérapage » d'Anne-Sophie Leclere [qui a comparé Christine Taubira à un singe] n'est pas pour me déplaire. Parce qu'il n'est pas qu'un dérapage, il est l'expression, peu reluisante, d'une vision du monde partagée au sein du Front national. S'il est faux de dire que tous les électeurs et militants du FN sont racistes, il était tout aussi faux de dire qu'il n'y a pas de racisme dans ce parti. La xénophobie, le racisme en constituent même le ciment essentiel. Et il n'est pas inutile que son vernis républicain, grossier maquillage dont Marine Le Pen le badigeonne consciencieusement, s'écaille de temps en temps.

Ce qui me chagrine, c'est le fond de racisme qui résiste au temps et aux mots d'ordre, pas seulement au sein du FN, mais au plus profond de la société française. C'est un héritage des temps anciens, une justifi-

Il n'est pas inutile que le vernis républicain du FN, grossier maquillage dont Marine Le Pen le badigeonne, s'écaille de temps en temps

cation pour une domination suprême et criminelle : l'esclavage et la colonisation.

Mais ce racisme a laissé des traces et, si on était capable de lire l'inconscient des Français, on y découvrirait bien souvent un Noir naïf, s'exprimant dans un français approximatif, et dépourvu d'Histoire ou, tout du moins, d'œuvre civilisatrice. Une vision que certains cultivent aujourd'hui encore, à leur corps défendant parfois. Combien de fois ai-je dû expliquer à un restaurateur ou même à un camarade que les vieilles affiches « Y'a bon Banania » qu'ils accrochent à leurs murs ne peuvent pas être regardées qu'avec amusement ou nostalgie. Comme certains albums de bande dessinée qui ont égayé notre enfance, elles laissent des empreintes d'un autre temps dans nos imaginaires.

Tant que l'on laissera ces peaux de Banania trainer dans nos cerveaux, des glissades et dérapages vers l'injure raciste sont à craindre. Surtout par les temps qui courent, avec cette crise qui alimente la xénophobie de son bien étrange carburant : la jalousie envers plus mal loti que soi. ■

Olivier Poivre d'Arvor est l'auteur de « Le jour où j'ai rencontré ma fille » (Grasset, 264 p., 18 €)

Avis au nouveau titulaire du Goncourt : la plus haute consécration littéraire n'est pas seulement un titre de noblesse. Ce peut être aussi – le lauréat 2005 l'a compris – une manière de mener la belle vie, entre hôtels et voyages

ARIANE CHEMIN

Après un retour de Bucarest, ce 1^{er} novembre, François Weyergans a retrouvé son hôtel parisien du quai des Grands-Augustins, sur les bords de la Seine. Un festival littéraire organisé à Iasi, haut lieu francophile proche de la frontière moldave, lui a aussi permis de passer dans la capitale roumaine, dont il raffole. A Bucarest, l'écrivain a assisté au premier « Goncourt roumain » quelques jours avant le « vrai », annoncé lundi 4 novembre, chez Drouant. Finalement il a rejoint la France. Il faut bien se (re)mettre à écrire : voilà sept ans qu'Olivier Nora, le PDG de Grasset, attend le nouveau roman du Goncourt 2005.

Un Goncourt vieillit mal, en général. Les éditeurs, un brin balzacien, savent que les titres suivants du lauréat se vendront forcément moins bien. Les auteurs ne savent plus si c'est leur nom qui séduit ou leur titre de noblesse si commercial. « La Vie d'un bébé continue d'être offert aux femmes enceintes ! », se réjouit Weyergans à propos de son roman publié en 1986 chez Gallimard. *Pour l'amour-propre, c'est agréable.* Depuis 2005, où il fêtait devant les caméras *Trois jours chez ma mère*, l'écrivain n'a pas changé : même façon de marcher quelques centimètres au-dessus du sol, même manière de zézayer ses mots, comme Françoise Sagan.

François Weyergans n'est membre d'aucun jury littéraire. Quand il signe des textes ou des tribunes dans les journaux, il n'inscrit pas sous sa signature « Prix Goncourt » ni, depuis 2009, son titre d'académicien français. Le bon usage du Goncourt, ce zébulon hédoniste et un poil roublard l'a mieux compris que les autres. « Un roman a marqué mon adolescence beaucoup plus que la fameuse trilogie Condition humaine-Nausée-Peste, raconte-t-il : c'est le Barnabooth de Valéry Larbaud, le journal de ce dilettante qui parcourt l'Europe dans des wagons-lits. Le Goncourt, c'est mieux qu'une agence de voyages, le tour du monde en quatre-vingts jours. J'en ferai un livre. »

Comme Albert Cossery ou Antoine Blondin, Weyergans n'écrit bien que dans les murs des (beaux) hôtels. *Salomé* (un premier roman érotique achevé en 1968 mais publié seulement en 2005 chez Léo Scheer, l'ami des nuits vagabondes) avait été « commencé à l'Hôtel d'Europe à Avignon et fini à l'Hôtel Esmeralda à Paris, dans des chambres au bout du couloir, à cause du bruit des machines à écrire, la nuit ». Plus tard il s'installe à l'Hôtel des Saints-Pères, au pied de la maison Grasset : « Le lieu, ai-je appris en lisant une bonne biographie de Francis Bacon, où son amant s'est suicidé la veille du vernissage de l'exposition au Grand-Palais. »

Les hôteliers détestent les artistes dépressifs et les stars capricieuses du show-biz, mais François Weyergans est un client exquis. Du coup, on le laisse entreposer ses cartons de livres et de cahiers, puisque son garde-meubles de l'est parisien n'y suffit pas. Les Citadines du quai des Grands-Augustins ou l'Hôtel Métropole, au cœur de Bruxelles, sont devenus les réserves cachées de François Weyergans – petits cailloux signant l'odyssée de ce Barnabooth des temps de crise européenne.



loge, j'aurais préféré l'Oberoi Mena House, mais c'est complet), écrivait ainsi « FW » en juillet 2009. *Le Caire est la première ville qui me désarçonne. Les embouteillages y sont des chefs-d'œuvre. (...) Je retrouve le ticket du pressing de la Madeleine (...). Accueilli par Valérie. Nombre de pièces : 16. Peux-tu sauver mes tee-shirts et les mettre dans ton coffre ? »* Le tout signé Henry de Monfreid, l'aventurier écrivain-voyageur.

Qui est le vrai Weyergans ? L'amateur de voyages à l'œil, amant des épaisses moquettes du Métropole, ou l'écrivain-alchimiste qui saisit le spectacle du monde qui s'offre à lui ? « Un prix littéraire n'est pas donné à un auteur. C'est son double social, bancaire, bien élevé, rentré provisoirement dans le rang, apprivoisé un instant par la société, amusé par elle, qui le reçoit », tranche Weyergans. « Les voyages, les hôtels, tout ce qui peut paraître capricieux, désinvolte, ce ne sont que des moyens techniques pour écrire, pour me donner des idées », assure-t-il.

Il se souvient ainsi de cette dame bien mise qui lui demande de dédicacer à sa mère de 92 ans un exemplaire de *Trois jours...* et, quand il répond que le livre compte « des passages très osés », lui lan-

« Le Goncourt, c'est mieux qu'une agence de voyages, le tour du monde en quatre-vingts jours. J'en ferai un livre »
François Weyergans

ce : « Je le sais. Je l'ai lu. Ça lui rappellera de bons souvenirs. » Ou de ces deux hôtes de l'air taïwanaises qui le surprennent dans l'avion vers Taipei avec deux traductions chinoises de son prix Goncourt, « une en mandarin traditionnel, l'autre en simplifié. Il y avait ma photo sur la couverture, et Dieu – ou plutôt Bouddha – sait combien l'écrivain jouit en Asie de considération. L'une préparait une thèse sur Don Quichotte, l'autre sur Georges Bataille. J'ai dû leur laisser mes exemplaires dédicacés. À l'arrivée, elles m'ont donné des bouteilles de champagne qui n'avaient pas été ouvertes et que j'ai offertes à l'Institut français local. Ce fut comme le début d'un chapitre que j'espère écrire un jour. »

« L'argent, on en trouve toujours, rit Weyergans. Jésus lui-même conseille de ne se soucier de rien, comme les oiseaux du ciel. » Alors le Goncourt 2005 s'envole, se pose, repart au gré de ses humeurs et des largesses de ses mécènes. « Tu as une vie de Miss France », lui avait dit son ami Maurice Béjart. Exécuteur testamentaire du chorégraphe, le voilà qui s'installe après sa mort, fin 2007, dans un bel hôtel suisse. Il loue ensuite – et aujourd'hui encore, même s'il l'a un peu désertée – une maison de maître au milieu des champs de lin et de betteraves, près de Dunkerque : « Je sortais d'un an de montagnes. Ce terrain plat, ça m'a plu. »

Mais c'est dans l'appartement d'un autre ami, Jean-Luc Delarue, son nouveau protecteur, qu'il fête son élection à l'Académie française, deux ans plus tard. « Jean-Luc était un parent d'Halperine-Kaminsky, le traducteur de Tolstoï. Il voulait fonder une maison d'édition, il est mort avant d'avoir pu la créer, je lui avais fait rencontrer tous les grands éditeurs. » Le soir de l'élection, Valéry Giscard d'Estaing – « de l'Académie française » – est passé dans la cuisine. On avait dû ranger le bol de cocaïne de l'animateur télé.

Lundi 4 novembre, à 12 h 45, quand Pierre Lemaitre a été consacré Goncourt 2013, François Weyergans s'est réveillé quai des Grands-Augustins en vrai seigneur des cadrons. C'est dans cet hôtel, déjà, qu'il a écrit en partie *Royal Romance*, un ouvrage que le PDG de Julliard, Bernard Barrault, venait chercher feuillet après feuillet. La passion de l'auteur y éclatait tout entière : « J'eus l'idée de proposer à la chaîne des hôtels Canadian Pacific de me financer le voyage en train Halifax-Vancouver, avec un séjour pour deux personnes (...). Pourquoi ne pas profiter d'un moment où j'étais un peu connu au Québec pour écrire un livre de voyages tous frais payés ? »

Dans le roman promis à Grasset, qu'il terminera aussi à cette adresse, il est également question d'hôtellerie. L'action, confie Weyergans, se tiendra... au Métropole de Bruxelles. « *Ecrire sur les lieux du crime, vivre dans le décor du récit, je n'avais encore jamais fait ça* », s'amuse le Goncourt 2005. Au milieu des grooms, des concierges et des femmes de chambre qui déménageaient un client d'une chambre à l'autre, il a appris un mot qui pourrait bien devenir le titre de son nouveau roman : le « délogement ». « *Souhaitez-moi de l'avoir fini à Noël !* » ■

Weyergans la vie en suites



Ci-dessus : la suite « Weyergans » de l'Hôtel Métropole, situé au cœur de Bruxelles. HÔTEL MÉTROPOLE
En haut : le lauréat du Goncourt 2005.

JEAN-LUC BERTINI/PASCO

« Ma vie d'écrivain est impossible à faire partager à qui que ce soit. Je suis seul avec des grammaires, des dictionnaires, mon enfance et mes désirs, mes fantasmes et mon inconscient », justifie-t-il. Au Métropole de Bruxelles, un palace de la place de Brouckère, une suite de 90 mètres carrés porte son nom depuis 2012. Lit à baldaquin, pantoufles et robe de chambre, tapisseries couleur cire d'abeille et framboise écrasée, salle de bains en pierre d'onyx avec jacuzzi, la chambre est dédiée au Goncourt « immortel » « pour le remercier de sa fidélité », explique l'établissement. « Lors de mon dernier dîner avec Laurent Terzieff, nous avons placé le merveilleux Métropole en tête des meilleurs hôtels du monde occidental », vante l'écrivain, né tout près de là en 1941. « Je vous rassure, ils louent ma suite quand je ne suis pas là, et Weyergans ne loge pas toujours chez

Weyergans : j'ai écrit cet été dans une chambre moins luxueuse, avec vue sur les toits du centre-ville et une architecture ingrate qui fait ressembler Bruxelles à la banlieue d'une grande ville japonaise. C'était la suite Annie Cordy », 60 mètres carrés seulement.

A chaque écrivain ses manières et son rythme. Depuis toujours, Weyergans procrastine. Cinq ans avant la parution de *Trois jours chez ma mère*, l'ouvrage était annoncé dans le catalogue Grasset, avec à chaque fois un argumentaire un peu diffusé. « Ce n'était pas de la pose, je souffrais », assure Weyergans. L'écrivain acceptait chaque année l'épreuve de la « réunion de représentants » qui diffusent les livres. Il « pitchait » docilement le best-seller tant attendu. « A force de raconter un livre qui n'existait pas, j'ai fini par découvrir ce qu'il serait un jour. » Jusqu'à, cinq automnes plus tard, l'ultime consécration. Celui que les maisons d'édition surnommaient le « trapéziste de l'à-valoir », et auquel Claude Durand fit après le Goncourt un procès pour « manuscrit non rendu » (un livre sur les ballets qui n'a jamais vu le jour), découvre alors les délices de l'Europe buissonnière : gracieuses invitations d'universités, de librairies ou de centres culturels pour des lectures, traductions, conférences et autres signatures.

Avant de se brouiller avec lui – comme l'éditeur Raphaël Sorin –, Leo Scheer avait raconté sur son blog le World Tour de l'ami Weyergans, quelques mois après son Goncourt. Un feuilleton désopilant, intitulé M.O.E.P.F.W. (« Mais. Où. Est. Passé. François. Weyergans ? »). On y suivait, à travers ses mails, fax et autres textos, les « pérégrinations planétaires » du lauréat. « Cher Léo, je t'écris de l'Hôtel Talisman au Caire (où l'Ambassade de France me



FRANCE | CHRONIQUE

PAR GÉRARD COURTOIS

Cancer de l'assistanat ? Non, de la pauvreté

Bonnets rouges des Bretons en colère, plans sociaux en rafale, palinodies fiscales en cascade, cafouillages gouvernementaux, plans sur la comète d'un éventuel remaniement, sondages toujours plus abyssaux pour le chef de l'Etat (21 % de confiance dans le dernier baromètre de TNS-Sofres), sans parler des ignobles injures racistes à l'encontre de la ministre de la justice, Christiane Taubira : l'actualité nationale est plongée dans un maelström que plus personne ne semble capable de maîtriser.

Au point d'effacer, dans l'instant même où elles apparaissent, les images les plus fortes. Celle par exemple – c'était le 10 octobre... autant dire une éternité –, de cette chômeuse mulhousienne, Isabelle Maurer, qui cloua littéralement sur son siège Jean-François Copé, lors de l'émission « Des paroles et des actes » de France 2. En dix minutes – avec l'énergie non pas du désespoir mais de la dignité –, elle raconta cinquante ans de galères, de précarité, de rage de s'en sortir avec les 470 euros par mois du RSA et de maigres petits boulots. En dix minutes saisissantes, elle fit entendre la voix des « pauvres », contre tous ceux qui les accusent de vivre en assistés, aux crochets des

aides publiques : « On survit avec le peu qu'on ose nous donner. Bientôt, on pourra plus se payer un morceau de savon pour se laver, et faut encore que je dise merci ! »

Les pauvres ? L'Observatoire des inégalités (www.inegalites.fr) vient de leur consacrer une note qui, derrière la sécheresse des chiffres, dresse le profil de cette France taradée par l'angoisse du lendemain. En 2011, l'on comptait 4,9 millions de pauvres, soit 8 % de la population, si l'on retient le seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian (soit 814 euros mensuels pour une personne seule ou 1709 euros pour un couple avec deux enfants). Mais ce chiffre double pratiquement quand on retient le seuil de 60 % du revenu médian (977 euros de revenus mensuels pour une personne seule, 2 052 euros pour un couple avec deux enfants) : dans ce cas, l'on compte 8,8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, soit 14,4 % de la population.

Quel que soit le seuil retenu, ces chiffres confirment, selon cet observatoire, le « changement historique » enregistré depuis une dizaine d'années : si la pauvreté avait baissé entre les années 1970 et la fin des années 1990, elle est nettement repartie à la hausse depuis, et

en particulier depuis 2008 : « Entre 2002 et 2011, le nombre de personnes pauvres au seuil de 50 % a augmenté de 1,2 million (+31 %) et le nombre au seuil de 60 % a progressé de 1,3 million (+18 %). »

Encore ces chiffres ne couvrent-ils pas les années 2012 et 2013. Or, elles n'ont pu qu'accroître la tendance si l'on tient compte de la forte crue du chômage depuis deux ans. A titre indicatif, le nombre des chômeurs de longue durée (plus d'un an) qui viennent le plus souvent grossir les rangs des pauvres, a dépassé 2,1 millions de personnes en septembre 2013, en progression de 14 % en un an...

Double peine

Tel est l'état des lieux, accablant dans un pays certes en sérieuse difficulté, mais qui reste l'un des plus riches du monde. D'autant plus accablant même qu'il n'empêche pas certains à droite (et des médias prompts à leur emboîter le pas) de dénoncer le « cancer de l'assistanat », voire les pauvres eux-mêmes. C'est tout l'intérêt d'un petit ouvrage réalisé par ATD Quart Monde (*En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté*, Les Editions de l'Atelier, 188 p., 5 €) de répliquer aux dizaines de poncifs en vogue.

« Les pauvres font tout pour profiter au maximum des aides » ? Faux. Un grand nombre des personnes éligibles aux différentes aides n'en font pas la demande : 50 % pour le RSA, 68 % pour le tarif de première nécessité d'EDF, 50 % à 70 % pour les tarifs sociaux dans les transports urbains... « Les pauvres sont des fraudeurs ». Faux. Pour 60 millions d'euros de fraude au RSA détectés en 2009, l'on comptait

plus de 200 millions de travail non déclaré par les entreprises, 370 millions de fraude douanière et 2,5 milliards de fraude fiscale détectée... « Les pauvres ne paient pas d'impôts ». Encore faux. S'ils échappent à l'impôt sur le revenu, ils sont soumis à la plupart des autres, notamment la TVA et la CSG ; le taux d'imposition des 10 % de Français les moins riches est d'environ 40 %. « On peut gagner plus avec le RSA qu'avec le SMIC ». Toujours faux. Exemples précis à l'appui, ATD Quart Monde démontre que « si l'on galère avec le SMIC, on galère encore plus avec le RSA ».

Dans son dernier ouvrage (*Cela devient cher d'être pauvre*, Stock, 212 p., 12,5 €), Martin Hirsch y ajoute une autre dimension. L'ancien haut-commissaire aux solidarités actives démonte minutieusement le mécanisme de la « double peine » dont sont victimes les plus modestes : non seulement la part de leur budget consacrée aux dépenses contraintes (logement, chauffage, téléphone, assurance...) a pratiquement doublé en vingt-cinq ans, mais ils payent ces dépenses plus cher que la majorité de la population ; le montant de ces surcoûts, particulièrement marqués pour la santé et le crédit, « représente 6 % à 8 % des revenus des ménages les plus pauvres », selon M. Hirsch.

Et il conclut : « Au-delà de la question morale que posent les conditions de vie des plus modestes, l'aggravation de la pauvreté est une menace pour la cohésion de la société tout entière. Les signes avant-coureurs du point de rupture sont le populisme, le pessimisme et l'intolérance. » Nous n'en sommes pas loin. ■

courtois@lemonde.fr

APRÈS AVOIR
BAISSÉ
ENTRE LES
ANNÉES 1970
ET LA FIN DES
ANNÉES
1990,
LA PAUVRETÉ
EST
NETTEMENT
REPARTIE À
LA HAUSSE

L'Eglise catholique se met au remue-ménages participatif

L'ère de la démocratie participative vient-elle de s'ouvrir au Vatican ? Le document qui devait être publié mardi 5 novembre par Rome pourrait le laisser penser. En trente-huit questions portant sur les thèmes sensibles de la famille, des « situations matrimoniales difficiles », des divorcés, de la contraception ou des unions homosexuelles, l'Eglise catholique invite à une collecte d'informations et à un remue-ménages généralisé. L'objectif est d'alimenter les réflexions du synode des évêques, prévu en octobre 2014 sur les « défis pastoraux de la famille dans le contexte de l'évangélisation ».

Améliorer l'offre pastorale

De manière inhabituelle, Mgr Lorenzo Baldisseri, secrétaire général de ce synode, a demandé, mi-octobre, aux évêques du monde entier de diffuser ce document « *immédiatement et le plus largement possible dans les doyennés et les paroisses* ». Le public visé demeure flou, mais la Conférence des évêques anglais n'a pas attendu de plus amples consignes et pourrait faire des émules : elle a publié le questionnaire en ligne, permettant à tous les catholiques, « *laïcs, prêtres, séminaristes, aumôniers, catéchistes...* », qui le souhaitent de participer à ce sondage inédit. L'évêque de Guyane, lui, a déjà publié le texte sur le site de son diocèse. Depuis son élection, le pape François promet un travail plus collégial et une plus grande participation des laïcs au sein de l'institution catholique, qu'il juge trop centralisée.

Avec ce questionnaire, le Vatican cherche à la fois à dresser un état des lieux des situations matrimoniales des croyants à travers le monde, à évaluer la pénétration de son message au sein des

familles actuelles et à ouvrir des pistes pour améliorer son offre pastorale face à de nouvelles demandes. « *Au sein même de l'Eglise, la sacralité du mariage montre des signes de faiblesse, voire de total abandon* », regrette le document. Il évoque les situations nouvelles et culturellement très diverses, qui requièrent, selon l'Eglise, « *une attention* » renouvelée : « *Pratiques qui ne conduisent pas au mariage, union et adoption par des personnes de même sexe, mariages interreligieux, polygamie, système de castes et de dot, familles monoparentales, formes de féminisme hostiles à l'Eglise, reformulation du concept de famille, mères porteuses...* »

Si, au travers du questionnaire, l'Eglise semble ouvrir quelques pistes, notamment envers les couples homosexuels, les divorcés-remariés, les non-pratiquants qui demandent le mariage ou le baptême pour des enfants élevés au sein de « *mariages irréguliers* », elle ne paraît guère encline à voir évoluer les fondements de sa doctrine sur le contrôle des naissances. Se référant à l'encyclique *Humanae vitae*, publiée en 1968 par Paul VI, qui écarte toute contraception artificielle, le document s'interroge certes « *sur les aspects les plus problématiques qui rendent difficile l'acceptation de cette doctrine par la plupart des couples* », mais il appelle surtout à « *des approfondissements* » autour de ces questions. Et invite même les croyants à trouver des moyens de « *favoriser la croissance des naissances* ».

Les conclusions de ce travail devraient déboucher en 2015 sur des orientations concrètes. L'ampleur des suggestions retenues dira la capacité de l'Eglise à prendre en compte la voix de son peuple. ■

STÉPHANIE LE BARS

« LE MONUMENT DE L'ANNÉE. »

Frédéric Beigbeder, *Le Figaro Magazine*

« Une folie enthousiasmante. »
Gilles Martin-Chauffier, *Paris Match*

« Burlesque, grotesque, hénaurme, baroque, passionnant, exaspérant, profus, gonflé, insolent, énumératif, mégalo, poétique, drôle, pathétique, épique, démesuré. »

Pierre Assouline,
La République des Livres

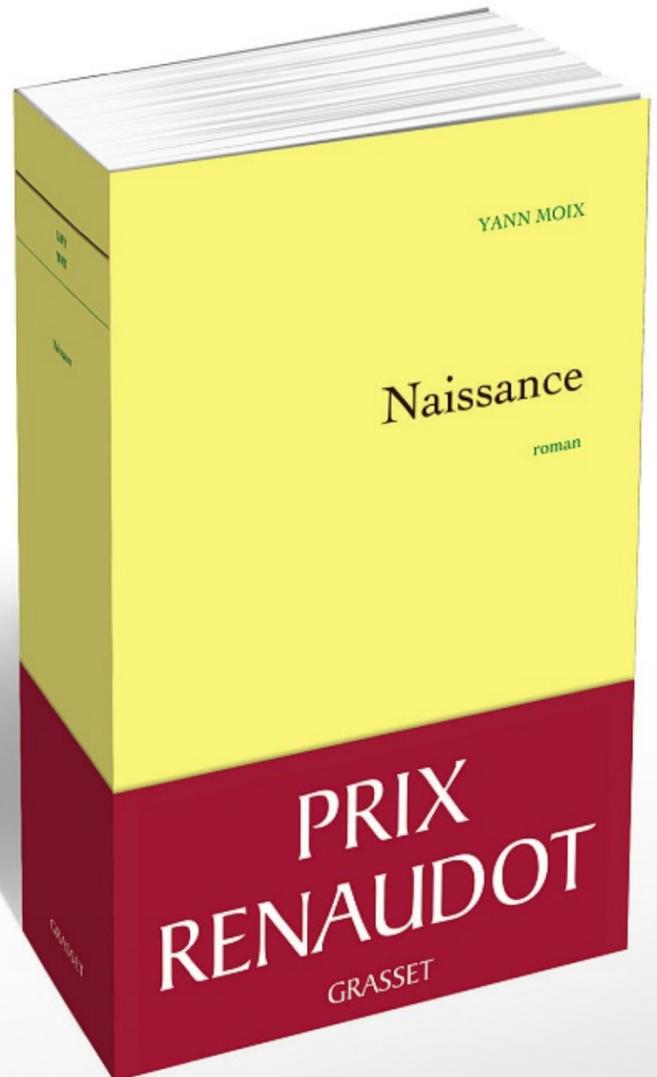
« Une réflexion hallucinée sur la condition humaine. »
Pierre Vavasseur, *Le Parisien*

« Un livre hors norme. »
David Caviglioli,
Le Nouvel Observateur

« Un monstre romanesque. »
Baptiste Liger, *Lire*

« *Naissance* est le roman de tous les registres, poétique, épistolaire, prosaïque, baroque. »
Rinny Gremaud, *Le Temps*

« Un shoot, un bain moussant hallucinogène. Une potion magique. »
Etienne Gernelle, *Le Point*



Grasset

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directrice du « Monde », membre du directoire, directrice des rédactions Natalie Nougayrède
Directeur délégué des rédactions Vincent Giret
Directeurs adjoints des rédactions Michel Guerrin, Rémy Ourdan
Directeurs éditoriaux Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédacteurs en chef Arnaud Leparmentier, Cécile Prieur, Nabil Wakim
Rédactrice en chef « M Le magazine du Monde » Marie-Pierre Lannelongue
Rédactrice en chef « édition abonnés » du Monde.fr Françoise Tovo
Rédacteurs en chef adjoints François Bougon, Vincent Fagot, Nathaniel Herzberg, Damien Leloup
Chefs de service Christophe Châtelot (International), Luc Bronner (France), Virginie Malingre (Economie), Auréliano Tonet (Culture)
Rédacteurs en chef « développement éditorial » Julien Laroche-Joubert (Innovations Web), Didier Pourquery (Diversifications, Evénements, Partenariats)
Chef d'édition Christian Massol
Directeur artistique Aris Papatheodorou
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Eric Béziat
Médiateur Pascal Galinier
Secrétaire générale du groupe Catherine Joly
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Pierre Bergé, président, Gilles van Kote, vice-président